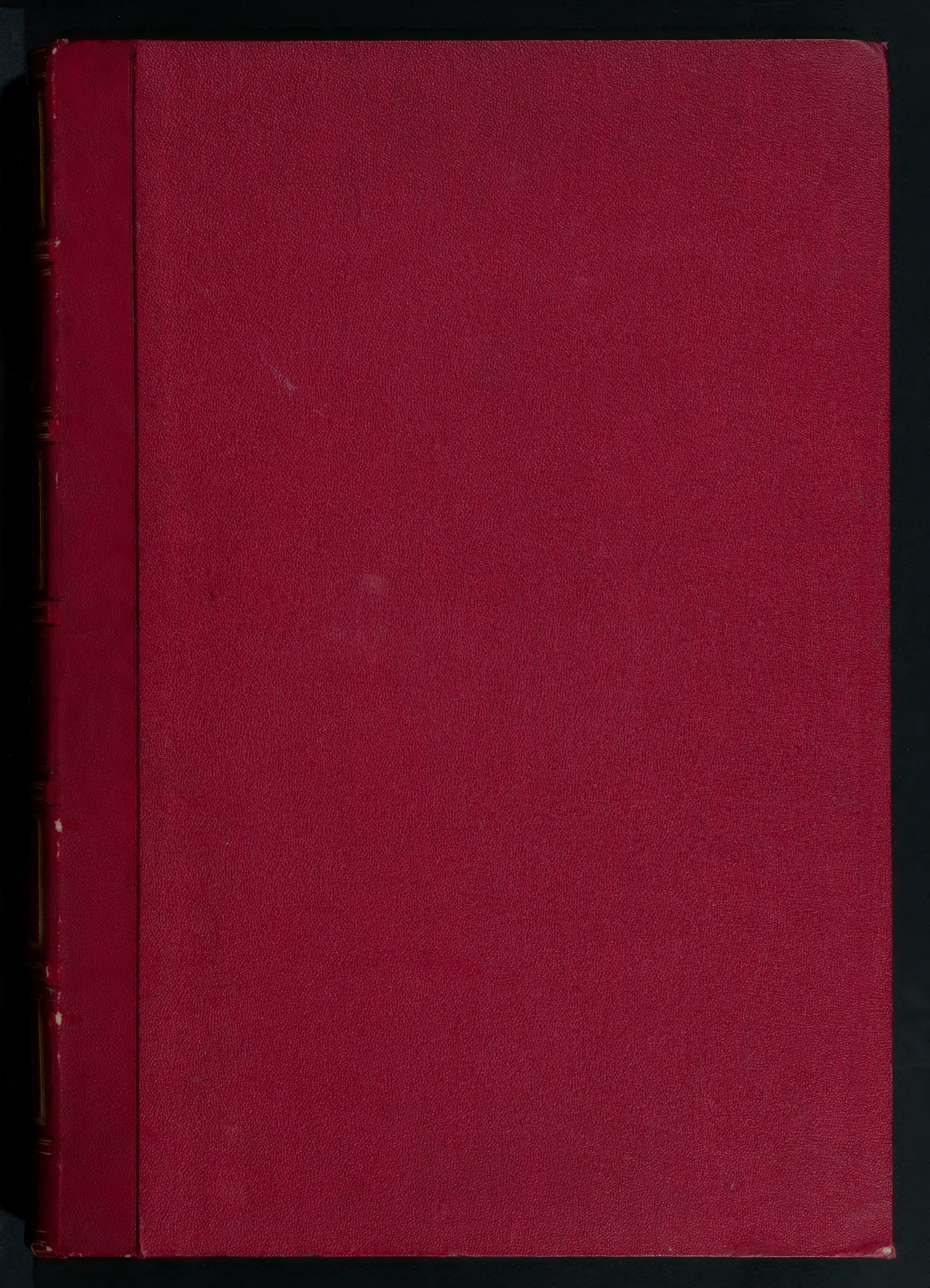
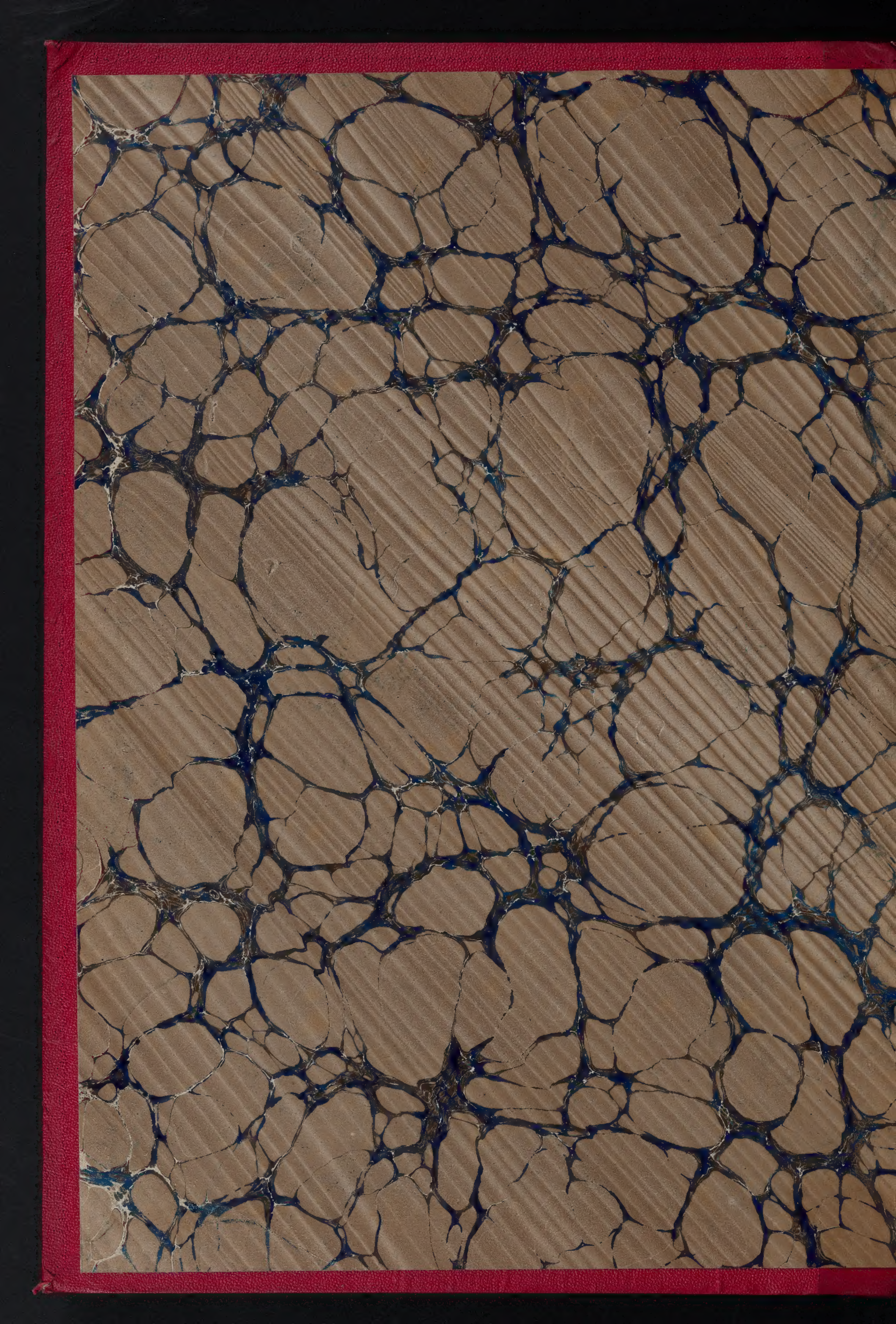
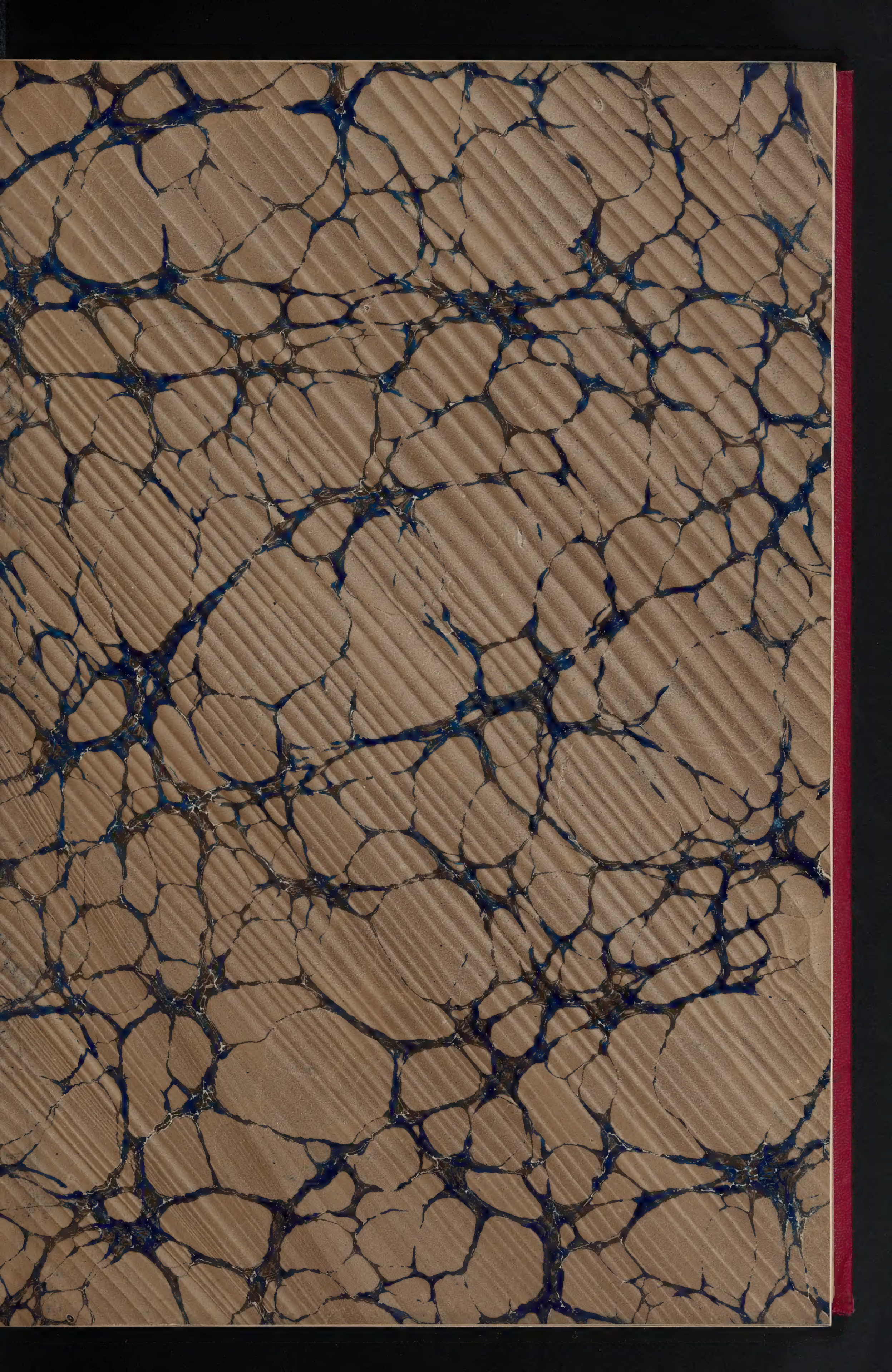






GALERIES

HISTORIQUES

DE VERSAILLES





Débarquement en Afrique.

SÉRIE VIII

RÈGNES DE LOUIS XVIII

A

LOUIS-PHILIPPE I[er]



Prise de Constantine.

GALERIES

HISTORIQUES

DE VERSAILLES



Louis XVIII donnant la Charte constitutionnelle à la France. E. Duverger, typ.

SÉRIE VIII – SECTION I

RÈGNES DE LOUIS XVIII ET DE CHARLES X

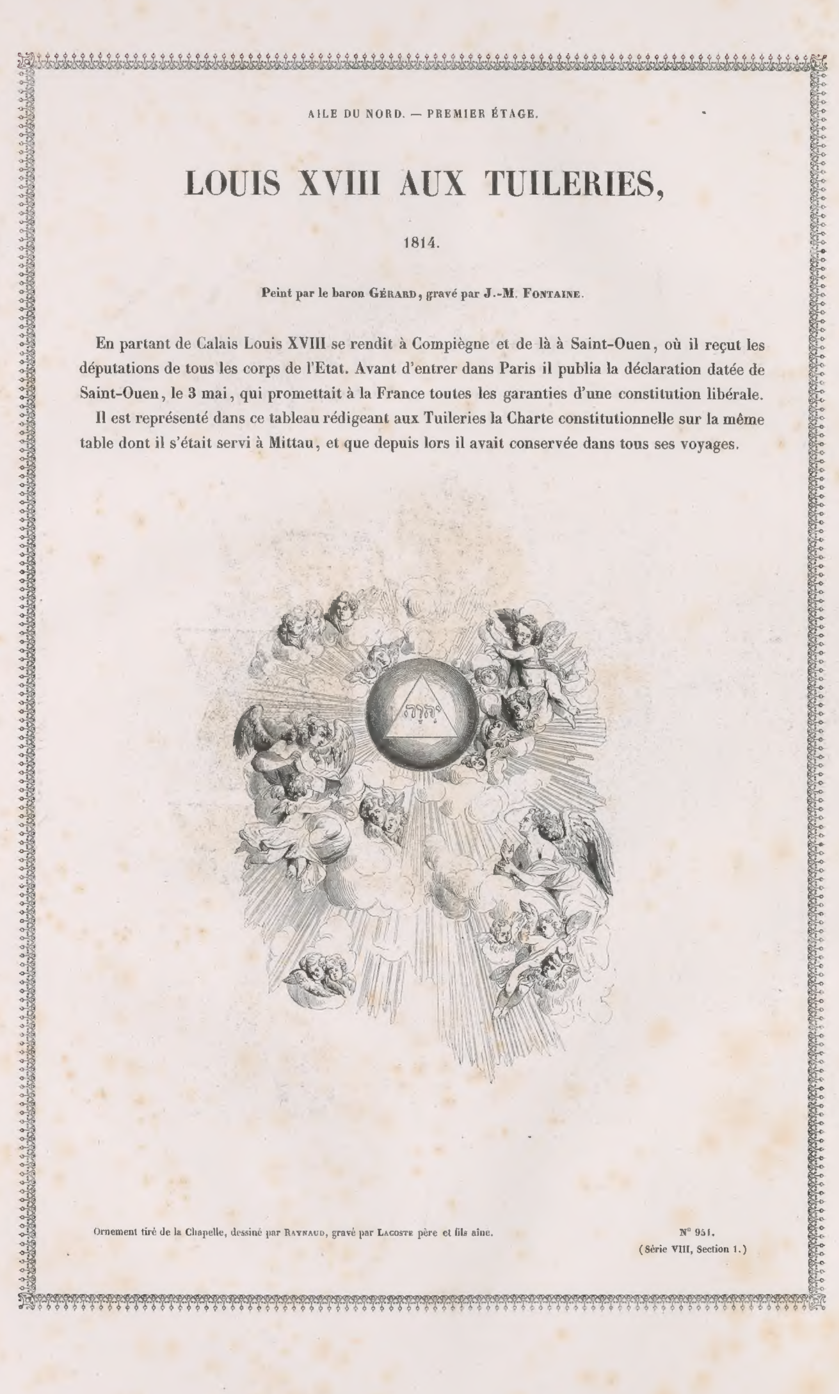
LOUIS XVIII AUX TUILERIES,

1814.

Peint par le baron GÉRARD, gravé par J.-M. FONTAINE.

En partant de Calais Louis XVIII se rendit à Compiègne et de là à Saint-Ouen, où il reçut les députations de tous les corps de l'Etat. Avant d'entrer dans Paris il publia la déclaration datée de Saint-Ouen, le 3 mai, qui promettait à la France toutes les garanties d'une constitution libérale.

Il est représenté dans ce tableau rédigeant aux Tuileries la Charte constitutionnelle sur la même table dont il s'était servi à Mittau, et que depuis lors il avait conservée dans tous ses voyages.



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE père et fils aîné.



NAPOLÉON S'EMBARQUE A PORTO FERRAJO

(ILE D'ELBE)

POUR REVENIR EN FRANCE,

1er MARS 1815.

Peint par Beaume, gravé par Huot.



Lorsque Napoléon s'embarqua à l'île d'Elbe, il était accompagné du général Bertrand, grand-maréchal du palais, du général Drouot, du général Cambronne, etc. Il arriva à sept heures du soir sur le port où les marins de la Garde l'attendaient dans le canot impérial. Les autorités de l'île, prévenues à l'instant de son départ, s'étaient rendues à l'embarcadère; l'Empereur leur fit ses adieux, monta dans le canot, rejoignit le brick, et la flottille appareilla pour la France.



Tirés de la Chapelle, dessinés par Raynaud, gravés par Budzilowicz.



Napoléon s'embarque à Porto-Ferrajo (île d'Elbe) pour revenir en France



Vue de la plaine de [illegible] de la mer



LOUIS XVIII

QUITTE LE PALAIS DES TUILERIES,

NUIT DU 19 AU 20 MARS 1815.

Peint par le baron Gros, gravé par Frilley.

Napoléon était débarqué à Cannes le 1er mars; le 13, il quittait Lyon pour marcher sur Paris, et il était arrivé à Fontainebleau le 20 à quatre heures du matin.

Louis XVIII, par une proclamation en date du 19 mars, déclara alors la session des Chambres close pour l'année 1815, et dans la nuit du 19 au 20 mars il quitta les Tuileries.

Louis XVIII était accompagné du maréchal prince de Wagram, du maréchal duc de Tarente, de M. le duc de Duras, de M. le prince de Poix, de M. le duc de Blacas d'Aulps, de M. Hue, et des officiers de service près de sa personne.

Le tableau représente l'escalier des Tuileries sur lequel le Roi trouve en sortant plusieurs gardes nationaux empressés de lui témoigner leur profonde douleur.





SÉPULTURE DE NAPOLÉON A SAINTE-HÉLÈNE,

1821.

Peint par ALAUX, d'après H. Vernet et le baron Gérard.
Gravé par C. LALAISSE.



Ornement tiré de la Galerie des Glaces, dessiné par RAYNAUD, gravé par NIVET.



Sépulture de Napoléon à Ste Hélène

PRISE DES RETRANCHEMENTS

DEVANT LA COROGNE.

Peint par Hipp. LECOMTE, gravé par BÉYER.

COMBAT DE CAMPILLO, PEINT PAR LANGLOIS.

De toutes les opérations de la campagne, celle-ci n'est pas la moins importante. L'investissement de la Corogne marquera dans l'histoire de cette guerre comme un fait d'armes aussi honorable pour le général Bourck que pour les troupes qui étaient sous ses ordres. Le 13 juillet 1823, l'armée française quitta Lugo; le général Morillo l'accompagna jusqu'à une lieue de la ville, et alors, Français et Espagnols se séparèrent de la façon la plus amicale. Le 14, l'armée rejoint l'ennemi à Belanzos; l'ennemi fuit, la ville reçoit les Français avec enthousiasme. Cependant, entre Belanzos et la Corogne, il est un passage important, et qu'il fallait nécessairement occuper; l'ennemi avait miné le pont d'el Burgo; mais l'arche avait résisté, le tablier seul avait sauté; il fallait donc s'emparer du pont, et sauver ainsi le passage avant qu'une seconde mine ne fût tentée. Le passage est emporté par cinquante cavaliers; le village de Burgo est occupé militairement. Le général Bourck arriva à sept heures avec le reste de la division; le pont fut rétabli, et notre cavalerie se porta à demi-distance de Burgo à la Corogne. Bientôt les hauteurs, à une lieue de la Corogne, furent garnies de nos troupes; l'ennemi, retranché derrière les positions formidables de Sainte-Marguerite, pouvait arrêter une armée dix fois plus forte que la nôtre. Cependant l'ordre de l'attaque est donné, les braves petits voltigeurs du 7e léger se précipitent sur les tirailleurs espagnols; ceux-ci, ne pouvant résister à l'impétuosité du choc, rentrent dans leurs lignes; on les suit, on se pousse, on se presse, on entre dans les retranchements espagnols; les soldats des 22e, 39e et 38e de ligne accourent à perdre haleine réclamer leur part dans le danger et dans la gloire. « Soldats du 7e léger! s'écrie le général Bourck d'une voix tonnante, à vous les retranchements! à vous l'ennemi!... » L'ennemi nous attendait au sommet de ses rochers. « Au pas de charge! à la baïonnette! » En même temps le feu cesse de notre côté, et, au milieu d'une grêle de balles, nos braves gravissent les hauteurs; l'intrépide colonel Lambot, monté sur un rocher, et le mouchoir à la main, encourage, applaudit, appelle à lui les soldats, leur indiquant le sentier qu'il faut prendre; on eût dit un géant appelant ses compagnons à la bataille. Dociles à cette voix, tous arrivent; le général Bourck, à pied, lui aussi, malgré d'anciennes blessures qui gênent sa marche, pousse, conduit et dirige les colonnes. Enfin, l'ennemi se voyant ainsi escaladé de toutes parts, et ne nous voyant plus qu'à soixante pas de ses retranchements, perd toute contenance et se met à fuir; alors, du côté des Français, le feu commence, nous forçons les retranchements; l'ennemi fuit en désordre par deux grands chemins qui achevaient sa retraite.

(*Histoire de la Guerre d'Espagne en 1823.*)

Ornement tiré des galeries de l'empire, dessiné par BELAIRE, gravé par POREET.





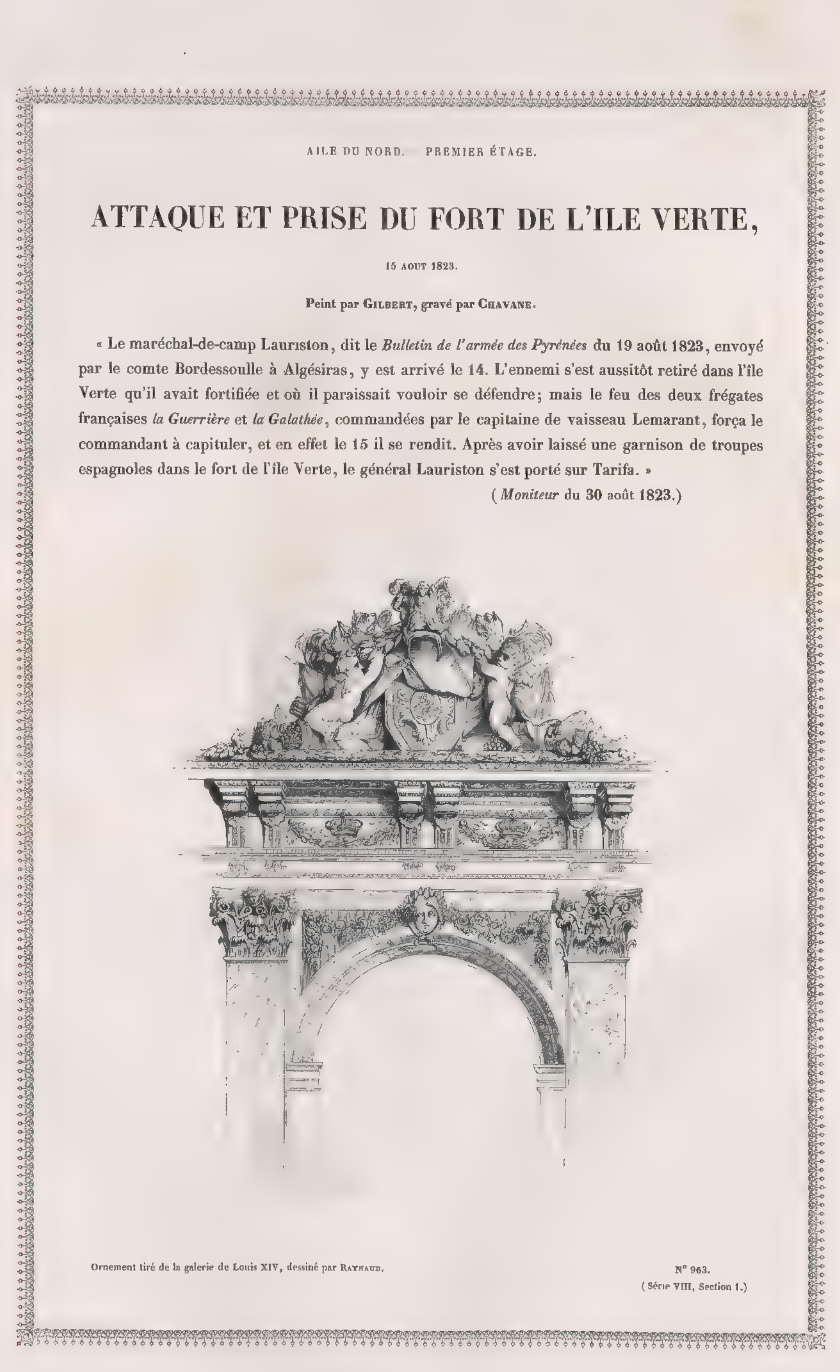
ATTAQUE ET PRISE DU FORT DE L'ILE VERTE,

15 AOUT 1823.

Peint par GILBERT, gravé par CHAVANE.

« Le maréchal-de-camp Lauriston, dit le *Bulletin de l'armée des Pyrénées* du 19 août 1823, envoyé par le comte Bordessoulle à Algésiras, y est arrivé le 14. L'ennemi s'est aussitôt retiré dans l'île Verte qu'il avait fortifiée et où il paraissait vouloir se défendre; mais le feu des deux frégates françaises *la Guerrière* et *la Galathée*, commandées par le capitaine de vaisseau Lemarant, força le commandant à capituler, et en effet le 15 il se rendit. Après avoir laissé une garnison de troupes espagnoles dans le fort de l'île Verte, le général Lauriston s'est porté sur Tarifa. »

(*Moniteur* du 30 août 1823.)



Ornement tiré de la galerie de Louis XIV, dessiné par RAYNAUD.



PRISE DU TROCADERO,

31 AOUT 1823.

Peint par PAUL DELAROCHE, gravé par THIBAULT.

Les rapides progrès que l'armée française faisait en Espagne avaient déterminé l'assemblée des Cortès à se transporter à Cadix, où Ferdinand VII et toute la famille royale s'étaient enfermés avec elle. Ce fut donc sur cette place que le duc d'Angoulême dirigea ses colonnes, et, le 16 août, il établit son quartier-général au Port Sainte-Marie (*Puerto Santa-Maria*), sur la baie de Cadix et en face de cette ville. Pour parvenir à en faire le siége, il fallait d'abord se rendre maître de la presqu'île du Trocadero. Cette presqu'île, quoique séparée de Cadix par la baie, en domine les approches, et la tranchée ne peut s'ouvrir devant la ville sans être enfilée par le feu de ses batteries. Aussi les Espagnols, qui connaissaient l'importance de cette position, avaient cherché à la rendre inexpugnable par de nombreux travaux. L'isthme par lequel la presqu'île du Trocadero se rattache au continent avait été coupé par un canal qui en avait fait une île. Ce canal, de soixante-dix mètres de large, était assez profond pour qu'à marée basse il y eût encore trois ou quatre pieds d'eau sur un fond de vase, et il était défendu en arrière par une ligne à redans...

Dix-sept cents hommes d'élite occupaient ces ouvrages et perfectionnaient sans relâche les moyens de défense. Les flancs et les abords en étaient protégés par le feu d'un grand nombre de chaloupes canonnières.

La tranchée fut ouverte dans la nuit du 19 au 20, et dans celle du 24 au 25 on parvint à pousser la deuxième parallèle jusqu'à quarante mètres du canal. Les journées suivantes furent employées à la perfectionner et à terminer l'armement de nos batteries.

« Le 30, à la pointe du jour, nos batteries engagèrent une canonnade violente dans le seul but de fatiguer l'ennemi.

« Cette canonnade n'était cependant que le prélude de l'attaque de vive force que Monseigneur avait arrêtée pour la nuit du 30 au 31. Les ordres furent en conséquence transmis à M. le comte de Bordessoulle, commandant en chef le corps de réserve, et Son Altesse Royale arrêta les dispositions pour cette attaque. A deux heures un quart, malgré le feu de l'ennemi, la profondeur de l'eau, qui dans ce moment était encore de quatre ou cinq pieds, et les chevaux de frise qui garnissaient le pied des retranchements, la colonne traversa le canal sans aucune hésitation, et en moins de quinze minutes pénétra dans l'intérieur de l'ouvrage aux cris de *vive le Roi!* qui avaient été donnés pour ralliement.

« Monseigneur arriva bientôt sur la position enlevée d'une manière si brillante. »

Les troupes espagnoles s'étant retirées dans le fort Saint-Louis, l'attaque en fut aussitôt ordonnée.

Ce fut dans cette seconde affaire, non moins vive que la première, que le commandant de toutes les troupes réunies dans le Trocadero, le colonel Garcès, membre des Cortès, fut fait prisonnier ainsi que beaucoup d'autres officiers. Avant neuf heures tout était fini, la presqu'île était occupée, et l'ennemi avait perdu cent cinquante tués, trois cents blessés et mille prisonniers.

N° 964.
(Série VIII, Section I.)





PRISE DE PAMPELUNE,

17 SEPTEMBRE 1823.

Peint par Carle Vernet, gravé par Péronard.

L'armée française avait pris possession de Madrid. La plus grande partie des provinces avaient fait leur soumission; mais Pampelune, capitale de la Navarre, résistait toujours et se refusait à ouvrir ses portes.

Le maréchal de Lauriston, chargé du siége de cette ville, le fit commencer le 25 août. Le 3 septembre il attaqua les postes avancés des troupes espagnoles et se rendit maître du faubourg de la Rocheappea.

« Ces dispositions préliminaires achevées, écrit-il, j'ai déterminé pour la nuit du 10 au 11 l'ouverture de la tranchée contre la partie saillante de la citadelle, le bastion Sainte-Marie et les demi-lunes adjacentes. Le travail devait commencer à deux cents toises du glacis; le terrain favorisait cette entreprise qui avait l'avantage de faire ouvrir la première parallèle à la distance où commence ordinairement la deuxième. »

La place et la citadelle de Pampelune capitulèrent le 17 septembre 1823.

Le tableau représente le maréchal de Lauriston recevant au milieu de son état-major les parlementaires espagnols qui lui sont envoyés à la tranchée; il dirige des officiers sur tous les points pour faire cesser le feu.



Ornement tiré de la Chapelle, dessiné par Bourguignon, gravé par Lacoste.



Prise de Pampelune

16 Sept. 1823

PRISE DU FORT SANTI-PETRI,

21 SEPTEMBRE 1823.



Peint par GILBERT, gravé par SKELTON.

« Conformément aux ordres de Son Altesse Royale, le fort Santi-Petri, situé sur un rocher à l'entrée du canal du même nom, et qui protégeait l'arrivée des bâtiments portant des vivres dans Cadix et appuyait l'extrême droite de la ligne ennemie, a été attaqué le 20 par la division de l'escadre commandée par le contre-amiral Des Rotours, et composée des vaisseaux *le Centaure*, *le Trident*, de la frégate *la Guerrière*, de la corvette *l'Isis* et de l'aviso *le Santo-Christo*, ayant à bord cinq cents hommes des douzième et vingt-quatrième régiments de ligne, commandés par le chef de bataillon Auxcouteaux, du vingt-quatrième.

« Cette division eut à surmonter les plus grandes difficultés pour s'approcher du fort; les vents furent presque toujours contraires, et l'on ne pouvait s'avancer qu'en faisant sonder avec soin. *Le Centaure*, que montait le contre-amiral Des Rotours, parvint pourtant à s'embosser à quatre cents toises du fort Santi-Petri, et, à midi et demi, il donna le signal convenu à nos batteries de terre, chargées de seconder l'attaque de la marine. Le feu commença et se soutint avec la plus grande vigueur, malgré celui du fort Santi-Petri et des ouvrages de la pointe de l'île de Léon. Le vaisseau *le Trident* et la frégate *la Guerrière*, qui étaient parvenus à se rapprocher du *Centaure*, prirent part à l'engagement; mais, se trouvant encore à une trop grande portée, ces bâtiments durent cesser leur feu pour chercher à se rapprocher, tandis que *le Centaure* et les batteries de terre continuèrent le leur sans interruption jusqu'à trois heures et demie. Les principales batteries du fort étaient démontées, un incendie y avait lieu.

« Le contre-amiral Des Rotours ayant alors dirigé sur ce point les embarcations où avaient été placées à l'avance les troupes de ligne auxquelles il avait joint un détachement de grenadiers de l'artillerie de marine, la garnison demanda à se rendre, et le fort fut immédiatement occupé.

« On a trouvé dans le fort Santi-Petri vingt-sept pièces de vingt-quatre en bronze, beaucoup de munitions et des vivres pour deux mois pour sa garnison qui se composait de cent quatre-vingts hommes, sur lesquels treize ont été tués ou blessés. Notre marine n'a pas eu à regretter la perte d'un seul homme; les boulets de l'ennemi ont presque tous porté dans les gréements et n'y ont fait que peu de mal. Nous avons eu dans nos batteries de terre un artilleur et un soldat d'infanterie tués et cinq artilleurs blessés. »

(*Bulletin de l'armée des Pyrénées*, 2 octobre 1823.)

Ornement tiré de la salle des Maréchaux, dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE.



COMBAT DU PUERTO DE MIRAVETE,

30 SEPTEMBRE 1823.

Peint par E. Lami, gravé par Aubert père.

Après la prise de la Corogne et l'occupation de la province de Galice, le général Bourke avait rejoint avec sa division le premier corps de l'armée des Pyrénées dont il faisait partie. Le maréchal duc de Reggio, dans son rapport du 3 octobre, rend compte au ministre de la guerre du combat de Miravete :

« Le comte de La Rochejacquelin, que j'avais porté sur le Tage à Navalmora avec sa brigade, prêt à passer ce fleuve, afin de se porter par Cruxillo vers Badajoz, au même temps que le lieutenant général comte Bourke se présenterait devant Ciudad-Rodrigo, me rend compte que, le 28 septembre dernier, les troupes constitutionnelles, qui avaient quitté Cruxillo pour se rapprocher du Tage, firent mine dans l'après-midi de vouloir en forcer le passage au gué d'Almaras; mais elles furent vivement repoussées par un demi-bataillon de la division Quesada, chargé de le défendre. »



Vue prise dans les jardins du Petit Trianon, dessinée par Lemercier, gravée par Budzilowicz.

ENTRÉE DU ROI CHARLES X A PARIS,

27 SEPTEMBRE 1824

Gravé par **Lalaisse.**



Immédiatement après la mort de Louis XVIII, le Roi Charles X quitta le château des Tuileries et se rendit à Saint-Cloud. Le corps du Roi défunt ayant été transporté à Saint-Denis, Charles X revint à Paris, où il fit son entrée le 27 septembre 1824.

Le Roi fut reçu à la barrière de l'Étoile par le corps municipal de la ville, ayant à sa tête M. le comte de Chabrol, préfet du département, accompagné de M. le préfet de police. Après le discours de M. de Chabrol et la réponse du Roi, le cortége s'est mis en marche.

« Il était ouvert par un escadron de gendarmerie, l'état-major de la place et de la première division militaire, ceux de la garde royale et de la garde nationale, et deux escadrons de cavalerie légère de la garde royale.

» Les princes marchaient à cheval en avant du Roi.

« Sur les ailes, à droite, le grand-maître des cérémonies; à gauche, le maître des cérémonies.

« Au plus près du Roi, en avant, M. le premier écuyer et M. l'écuyer commandant.

« Le Roi.

« Les pages de madame la Dauphine, l'écuyer cavalcadour et l'écuyer ordinaire.

« Dans le carrosse du Roi, madame la Dauphine, Madame, duchesse de Berri, madame la duchesse d'Orléans et mademoiselle d'Orléans.

« Le cortége se rendit ensuite à l'église métropolitaine, en suivant les Champs-Élysées, les boulevards et la rue Saint-Denis. La haie était formée par la garde nationale et la garde royale.

« Le Roi a été reçu à l'église métropolitaine par monseigneur l'archevêque de Paris à la tête de son clergé.

« Après la cérémonie religieuse, le Roi est sorti de Notre-Dame, est remonté à cheval, et son cortége, dans le même ordre que précédemment, s'est remis en marche. Sa Majesté est rentrée aux Tuileries à quatre heures, au bruit de nombreuses salves d'artillerie. »

(*Moniteur* du 28 septembre 1824.)

N° 970.
(Série VIII, Section 1.)





SACRE DE CHARLES X A REIMS,

29 MAI 1825

Peint par le baron GÉRARD, gravé par DIEN

Le Roi Charles X voulant être sacré à Reims, selon les anciens usages, en y ajoutant toutefois le serment de maintenir la Charte constitutionnelle, les Chambres lui accordèrent un vote de six millions pour en couvrir les dépenses, et le 29 mai fut fixé pour cette cérémonie.

Dès cinq heures et demie du matin, dit le *Moniteur* du 31 mai, toutes les troupes étaient sous les armes. Les portes de l'église avaient été ouvertes, et la foule s'y était précipitée dans les places réservées au public.

A six heures un quart les tribunes étaient toutes remplies de spectateurs. « Les députés sont arrivés successivement et se sont placés sur les gradins disposés en amphithéâtre dans la croix de l'église du côté de l'Évangile; MM. les pairs de France ont occupé les gradins en face, dans la croix de l'église du côté de l'Épître.

« En avant des pairs de France et des députés, de chaque côté, étaient aussi sur des gradins, les ministres d'Etat, les lieutenants généraux et grands dignitaires.

« Les premiers présidents des Cours royales, les procureurs généraux, les préfets, et les maires des bonnes villes occupaient des stalles placées de chaque côté dans le chœur.

« Vers sept heures, le corps diplomatique ayant à sa tête le nonce du pape, est entré, conduit par le maître des cérémonies, à la tribune du côté gauche du chœur à l'entrée de la croix, en face de la tribune de madame la Dauphine.

« On y remarquait M. le duc de Northumberland, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre; M. le prince d'Esthérazy, ambassadeur extraordinaire de l'Empereur d'Autriche, et M. le prince de Wolkonski, ambassadeur extraordinaire de l'Empereur de Russie.

« Sidi-Mahmoud, ambassadeur de Tunis, se trouvait aussi avec sa suite dans la tribune du corps diplomatique...

« Madame la Dauphine, arrivée un instant après, a pris place dans sa tribune, avec madame la duchesse de Berri, madame la duchesse d'Orléans et mademoiselle d'Orléans.

« Les ministres secrétaires d'Etat étaient placés sur des siéges du côté de l'Epître, à la droite du fauteuil du Roi, ainsi que les deux cardinaux assistant Sa Majesté, et le grand-aumônier. »

A sept heures et demie le Roi fit son entrée dans la cathédrale.

« Avant la marche du Roi, le grand-maître des cérémonies avait conduit à l'église monsieur le Dauphin, monseigneur le duc d'Orléans et monseigneur le duc de Bourbon, précédés et suivis de leurs premiers officiers. »

Le Roi parut ensuite avec son cortége.

« Dès qu'il eut pris place, l'archevêque officiant chanta à l'autel le *Veni Creator*, et s'approcha ensuite de Sa Majesté pour recevoir ses serments.

« Le Roi assis et couvert posa sa main sur l'Evangile, et dit en présence de Dieu : « Je promets à mon peuple de maintenir et d'honorer notre sainte religion comme il appartient au Roi très chrétien et au fils aîné de l'Eglise; de rendre bonne justice à tous mes sujets; enfin de gouverner conformément aux lois du royaume et à la Charte constitutionnelle, que je jure d'observer fidèlement : qu'ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles. »

SACRE DE CHARLES X A REIMS.

Il prononça ensuite deux autres serments, d'abord comme chef et souverain grand-maître de l'ordre du Saint-Esprit, ensuite comme chef et souverain grand-maître de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre de la Légion-d'Honneur.

Les autres cérémonies achevées :

Le Roi, tenant en ses mains le sceptre et la main de justice, monte au trône par les degrés du côté de l'Evangile.

« Le Roi, arrivé à son trône, se tient debout, ayant à sa droite l'archevêque de Reims.

« Monsieur le Dauphin, monseigneur le duc d'Orléans et monseigneur le duc de Bourbon se placent sur des ployants à droite du Roi.

« Les deux cardinaux assistants se placent aussi sur des ployants, à la gauche du Roi ;

« En avant et au-dessous de l'estrade du trône, à droite du Roi, est le grand-chambellan ;

« A droite, un peu en avant et sur le côté, le premier chambellan, maître de la garde-robe ;

« En avant de l'estrade du trône et au milieu est le connétable, tenant l'épée de Charlemagne nue à la main, assis sur un tabouret, ayant à sa droite et à sa gauche les deux huissiers de la chambre du Roi, tenant leurs masses ;

« Un peu en avant du connétable, et à sa droite, le chancelier sur un tabouret ;

« Un peu en avant du connétable, à sa gauche, parallèlement au chancelier, le grand-maître de France, sur un tabouret ;

« Les capitaines des gardes à pied et le major général de la garde royale se tiennent derrière le Roi, sur les côtés ;

« Le maréchal marquis de Lauriston, le comte de Cossé et le duc de Polignac sont sur les côtés, faisant face au petit autel construit sur le côté, à droite de Sa Majesté;

« Le grand-maître des cérémonies se tient debout en haut des degrés du trône, à droite du Roi.

« Les séances prises, et chacun étant debout, l'archevêque, tenant le Roi par le bras droit, et s'étant retourné vers l'autel, dit la prière *Sta et Retine*...

« Demeurez ferme, et maintenez-vous dans la place que vous avez occupée jusqu'ici, comme ayant succédé à vos pères, qui vous a été transmise par droit d'héritage, par l'autorité du Tout-Puissant.

« Ensuite le Roi assis, l'archevêque, tenant Sa Majesté par le bras droit, ajoute : *In hoc regni solio confirmat te*, etc.

« Les prières achevées, l'archevêque quitte sa mitre, fait une profonde révérence au Roi, le baise, et dit à haute voix par trois fois : *Vivat Rex in æternum!* Les cris de *Vive le Roi!* se renouvellent et font retentir les voûtes de la basilique.

« Monseigneur le Dauphin et les princes, ayant quitté leurs couronnes, les posent sur leurs siéges, s'avancent, et chacun d'eux reçoit du Roi l'accolade en disant : *Vivat Rex in æternum!*

« Alors les fanfares se font entendre et le peuple entre dans l'église. »

(*Moniteur* du 31 mai 1825.)



N° 971.
(Série VIII, Section I.



1 M[illegible] garde de la manche
Le Duc de [illegible] aide de camp du roi
3 Le Marechal Moncey duc de Conegliano représentant le connétable
4 Le Duc de [illegible] 1er aide de camp du roi
Le Duc de Maille 1er aide de camp du roi
6 Le Duc d'[illegible] représentant le Gd Maître de France
Le Marquis de Brézé
8 Le Bon de St Felix
9 Le Mis de Dreux Brézé Gd Mre des Cérémonies de Fce
10 Le Comte Dambray Chancelier de France
11 Le Duc d'[illegible]
12 Le Pce de Talleyrand
13 Le Marquis de Rochemore
14 La Duchesse d'Angoulême Dauphine
15 La Duchesse de Berry Madame
16 Le Duc de Bordeaux
17 La Duchesse d'Orléans
18 Mademoiselle d'Orléans
19 Le Cte de Latil Archevêque de Reims
20 Le Duc d'Orléans
21 Le Prince de Condé
22 Le Duc d'Angoulême Dauphin
23 Charles X
24 Le Duc d'Havré et de Croy
25 Le Maréchal Victor Duc de Bellune
26 Le Bon de [illegible]
27 Le Marquis de [illegible]
28 Le Duc de Mortemart
29 Le Vte de Latour Maubourg
30 Le Duc d'Aumont
31 Le Duc de Clermont Tonnerre Cardal Archevêque de Toulouse
32 Le Cardinal duc de La Fare
33 Le Prince [illegible] de Polignac
34 Le Maréchal Marquis de Lauriston
35 Le Comte de [illegible]
36 Le Maréchal Comte Jourdan
37 Le Vicomte de La Rochefoucauld
38 Le Maréchal Mortier Duc de Trévise
39 Le Maréchal Soult Duc de Dalmatie

REVUE DE LA GARDE NATIONALE

AU CHAMP-DE-MARS

PAR LE ROI CHARLES X,

JUIN 1825.

Peint par Horace Vernet, gravé par Mauduit.

De retour de son sacre à Reims, Charles X, accompagné de monsieur le Dauphin, de monseigneur le duc d'Orléans et de monseigneur le duc de Bourbon, se rendit au Champ-de-Mars pour y passer la revue de la Garde Nationale.

Le Roi était entouré des maréchaux de France et des officiers généraux de l'armée, parmi lesquels on distinguait le maréchal duc de Tarente, le maréchal duc de Reggio, les ducs de Fitz-James et de Maillé, aides-de-camp du Roi, etc.





la garde

BATAILLE DE NAVARIN,

20 OCTOBRE 1827.

Peint par LANGLOIS, gravé par CHAVANNE.

Les amiraux des escadres de France, d'Angleterre et de Russie, avaient écrit, le 22 septembre, à Ibrahim-Pacha pour l'informer qu'en vertu du traité de Londres les trois puissances alliées étaient convenues de réunir leurs efforts pour empêcher le transport de troupes, d'armes et de munitions en aucune partie de la Grèce. Ils le prévenaient, en outre, que leur résolution, pour l'exécution de cette mesure, était tellement ferme qu'il était inutile qu'il cherchât à l'entraver, et que le premier coup de canon tiré sur leur flotte serait le signal de la destruction de la sienne.

Cette lettre étant restée sans réponse, les trois amiraux se réunirent le 18 octobre auprès de Zante, et le 20 ils se présentèrent devant Navarin où se trouvait la flotte ottomane et égyptienne.

« A deux heures, le vaisseau de tête *l'Asia* donnait dans le port et avait dépassé les batteries; à deux heures et demie, il mouillait par le travers du vaisseau amiral turc et était suivi par les autres vaisseaux anglais.

« *La Syrène* suivait, et à deux heures vingt-cinq minutes le capitaine Robert la mouillait à portée de pistolet de la première frégate de la ligne turque. En ce moment un canot de la frégate anglaise *le Darmouth* accostait un des brûlots auprès desquels elle avait mouillé quelques minutes avant, lorsqu'un coup de fusil, parti de ce brûlot, tua l'officier anglais qui commandait le canot. *La Syrène* était alors si près du brûlot qu'elle aurait pu le couler s'il n'y avait pas eu du danger pour le canot anglais; *le Darmouth* fit alors une fusillade sur le brûlot pour dégager ses embarcations. Presque à la même minute, *la Syrène* étant vergue à vergue de la frégate égyptienne à deux batteries, *l'Esnina*, l'amiral de Rigny la héla au porte-voix, en disant que si elle ne tirait pas il ne tirerait pas sur elle. Au même instant deux coups de canon partirent d'un des bâtiments qui étaient dans la poupe de *la Syrène*, sur laquelle un homme fut tué; l'autre parut dirigé sur *le Darmouth*. Dès lors le combat s'engagea.

« Il est à remarquer que presque en même temps que cela se passait à l'entrée, l'amiral Codrington envoyait une embarcation sur le vaisseau portant pavillon amiral, et que le pilote anglais fut tué d'un coup de fusil dans le canot parlementaire.

« L'engagement devint bientôt général; les vaisseaux russes eurent à essuyer le feu des forts, qui ne commencèrent à tirer qu'au cinquième bâtiment qui était *le Trident*.

« A cinq heures du soir, la première ligne des Turcs était détruite, les vaisseaux et frégates rasés, coulés, incendiés; le reste s'en allait à la côte, où ils se brûlaient eux-mêmes.

« De cet armement formidable il ne reste plus à flot qu'une vingtaine de corvettes et de bricks, encore sont-ils abandonnés.

« Ainsi a été accomplie la menace qui avait été faite à Ibrahim que, si un coup de canon était tiré sur les pavillons alliés, il y allait du sort de la flotte entière. »

(*Moniteur* du 9 novembre 1827.)



N° 976.
(Série VIII, Section I.)



MORT DE BISSON,

5 NOVEMBRE 1827

Peint par madame Rang, gravé par Leclerc.

Bisson, enseigne de vaisseau, avait été placé avec quinze hommes d'équipage à bord d'un brick-pirate grec, pris par la corvette *la Lamproye*, qui faisait partie en 1827 de la station du Levant, sous le commandement de l'amiral de Rigny : le brick faisait route avec la frégate *la Magicienne*.

« Dans la nuit du 4 au 5 novembre, rapporte le pilote Tremintin dans la déposition qu'il fit le 9 novembre suivant au commandant supérieur de la station, le mauvais temps nous ayant séparés de la frégate, le capitaine se détermina à chercher un abri contre le vent et fit route en conséquence pour l'île de Stampalie. A deux heures moins un quart, arrivés à la pointe de l'île, deux des prisonniers grecs se sont jetés à la mer pour joindre la terre. Le 5, à huit heures du matin, nous avons mouillé dans une petite baie, située à trois milles dans le nord-ouest de la ville de Stampalie. Le même jour, M. le capitaine Bisson fit charger nos quatre canons, tous nos fusils et fit monter sur le pont tous les sabres. Aucune disposition ne fut négligée pour repousser les pirates, qu'il supposait pouvoir venir nous attaquer à l'instigation des deux Grecs échappés.

« A six heures du soir, le capitaine fut prendre un peu de repos. Avant de me laisser, il me dit : « Pilote, si nous sommes attaqués par les pirates et qu'ils réussissent à s'emparer du bâtiment, « jurez-moi de mettre le feu aux poudres, si vous me survivez. » Je lui promis de remplir fidèlement son intention.

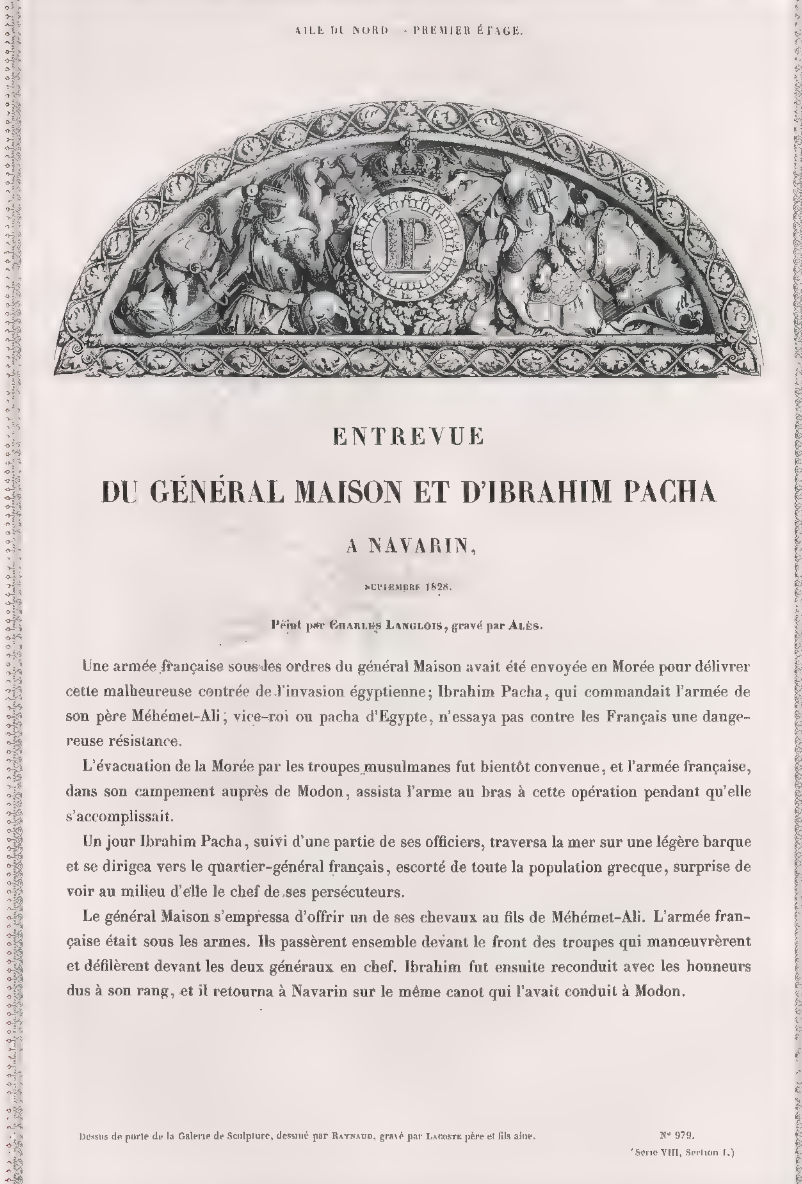
« A dix heures du soir, nous aperçûmes deux grandes tartanes doubler une pointe de rocher, dont les hommes se mirent aussitôt à pousser des cris; chacun de nous se mit aussitôt à son poste de combat. Le capitaine Bisson monta sur le beaupré pour mieux observer les tartanes qui se dirigeaient sur notre avant, en nageant avec force; le capitaine les fit héler plusieurs fois : enfin les voyant à demi-portée de fusil, il nous donna l'ordre de tirer et tira lui-même son fusil à deux coups : elles nous répondirent par une vive fusillade. Une des tartanes nous aborda presque aussitôt par-dessus le beaupré, et l'autre par la joue de babord. Plusieurs des nôtres avaient déjà succombé; en un instant, malgré tous nos efforts et ceux de notre brave capitaine, plus d'une trentaine de Grecs furent sur notre pont; une grande partie d'eux s'affalèrent dans la cale et dans les autres parties du bâtiment, pour piller. Je combattais en ce moment à tribord, près du capot de la chambre; le capitaine, qui venait du gaillard d'avant et qui était couvert de sang, me dit : « Ces « brigands sont maîtres du navire, la cale et le pont en sont remplis; c'est là le moment de terminer « l'affaire. » Il s'affala aussitôt sur le tillac de l'avant-chambre, qui n'était que trois pieds au-dessous du pont et où étaient les poudres : il tenait cachée dans sa main gauche une mèche; dans cette position, il avait le milieu du corps au-dessus du pont. Il me donna l'ordre d'engager les Français encore en vie de se jeter à la mer; ensuite il ajouta en me serrant la main : « Adieu, « pilote, je vais tout finir. » Peu de secondes après l'explosion eut lieu, et je sautai en l'air.

« Étant arrivé à terre, presque mourant et gisant sur le sable sans secours, je ne saurais dire comment j'y suis arrivé; ce n'est que par un effet de la puissance divine.

« Enfin des hommes envoyés par le gouverneur de l'île pour faire la recherche des malheureux qui auraient pu gagner le rivage, m'ont enlevé et conduit chez lui à deux heures du matin du 6..... »

(*Moniteur* du 25 janvier 1828.)





ENTREVUE
DU GÉNÉRAL MAISON ET D'IBRAHIM PACHA
A NAVARIN,

SEPTEMBRE 1828.

Peint par CHARLES LANGLOIS, gravé par ALÈS.

Une armée française sous les ordres du général Maison avait été envoyée en Morée pour délivrer cette malheureuse contrée de l'invasion égyptienne; Ibrahim Pacha, qui commandait l'armée de son père Méhémet-Ali, vice-roi ou pacha d'Egypte, n'essaya pas contre les Français une dangereuse résistance.

L'évacuation de la Morée par les troupes musulmanes fut bientôt convenue, et l'armée française, dans son campement auprès de Modon, assista l'arme au bras à cette opération pendant qu'elle s'accomplissait.

Un jour Ibrahim Pacha, suivi d'une partie de ses officiers, traversa la mer sur une légère barque et se dirigea vers le quartier-général français, escorté de toute la population grecque, surprise de voir au milieu d'elle le chef de ses persécuteurs.

Le général Maison s'empressa d'offrir un de ses chevaux au fils de Méhémet-Ali. L'armée française était sous les armes. Ils passèrent ensemble devant le front des troupes qui manœuvrèrent et défilèrent devant les deux généraux en chef. Ibrahim fut ensuite reconduit avec les honneurs dus à son rang, et il retourna à Navarin sur le même canot qui l'avait conduit à Modon.

Dessus de porte de la Galerie de Sculpture, dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE père et fils aîné.



Entrevue du général Maison et d'Ibrahim Pacha

PRISE DE PATRAS,

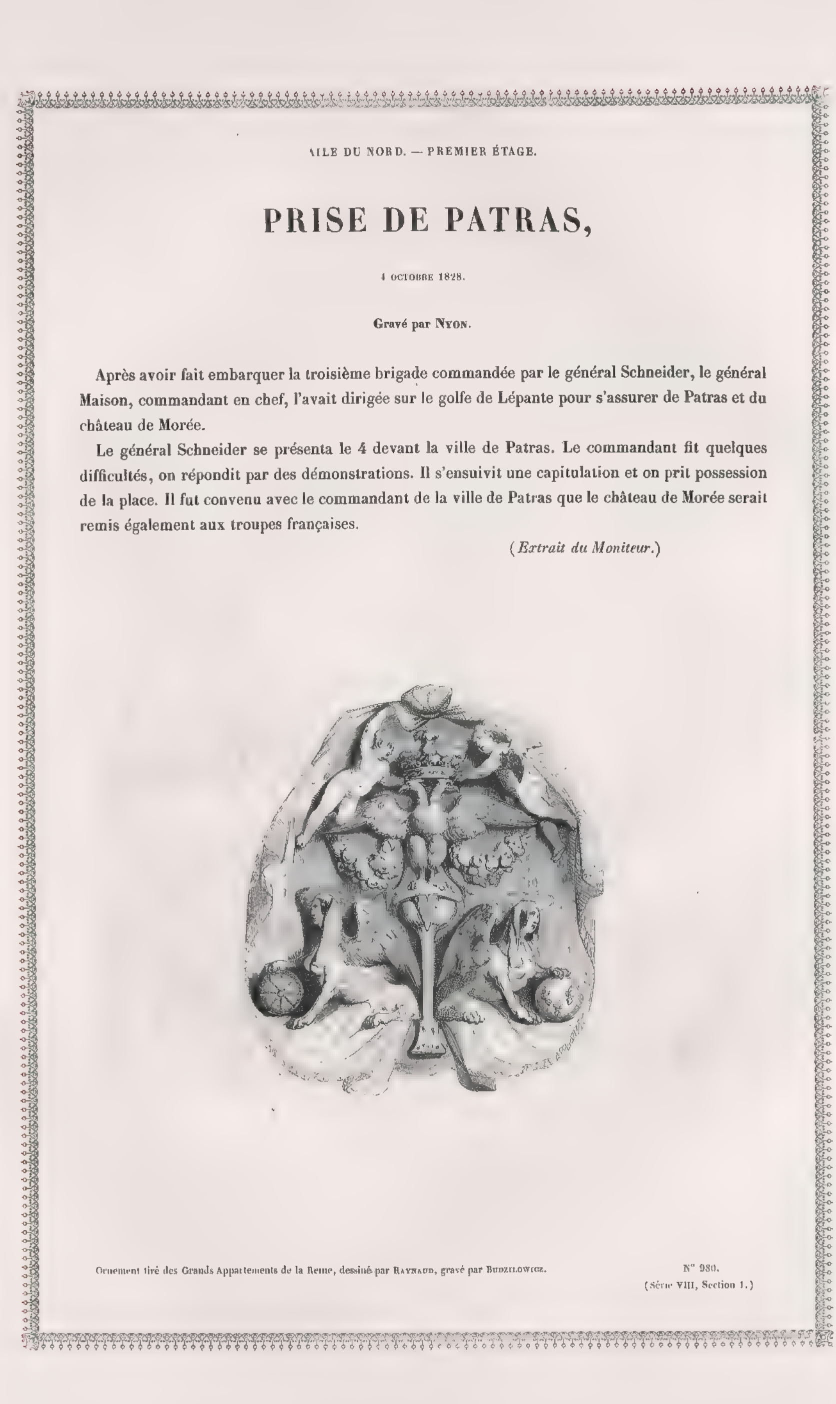
4 OCTOBRE 1828.

Gravé par NYON.

Après avoir fait embarquer la troisième brigade commandée par le général Schneider, le général Maison, commandant en chef, l'avait dirigée sur le golfe de Lépante pour s'assurer de Patras et du château de Morée.

Le général Schneider se présenta le 4 devant la ville de Patras. Le commandant fit quelques difficultés, on répondit par des démonstrations. Il s'ensuivit une capitulation et on prit possession de la place. Il fut convenu avec le commandant de la ville de Patras que le château de Morée serait remis également aux troupes françaises.

(*Extrait du Moniteur.*)



Ornement tiré des Grands Appartements de la Reine, dessiné par RAYNAUD, gravé par BUDZILOWICZ.



PRISE DE CORON,

9 OCTOBRE 1828.

Peint par HYPP. LECOMTE, gravé par HUOT.

Ibrahim-Pacha ayant quitté Navarin et le territoire grec le 5 octobre, avec la dernière division égyptienne, le général Maison prit aussitôt possession de la citadelle de Navarin; il s'empara ensuite de Modon.

La brigade du général Tiburce Sébastiani se porta le 7 devant Coron. Le commandant de la place se refusant d'en faire la remise aux troupes françaises, « on fit aussitôt mettre les pièces en batterie; la frégate *l'Amphitrite* s'embossa à demi-portée de la place et fut ralliée dans la soirée du 7 octobre par les vaisseaux *le Breslaw* et *le Wellesley.* » Ces démonstrations en imposèrent au commandant de Coron. Le 9 la ville ouvrit ses portes.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par CZECHOWICZ.



PRISE DU CHATEAU DE MORÉE

(GRÈCE)

30 OCTOBRE 1828

Peint par CH. LANGLOIS, gravé par THOMAS.

Après la capitulation de Patras, conformément à la convention conclue entre le général Schneider et Ali-Abdalla-Pacha, le château de Morée devait être remis aux troupes françaises; mais les agas qui y commandaient ayant déclaré qu'ils s'enseveliraient sous les ruines plutôt que d'en faire la remise, le général Maison, commandant l'armée française en Morée, ordonna d'entreprendre sans délai le siége de cette place.

« Le 18, dit le général dans son rapport, je fus informé à Navarin de l'état des choses dans le golfe de Lépante. Le 20 toutes les troupes étaient en marche, le 22 au soir j'étais devant le château de Morée, le 23 au matin je reconnus le fort et les travaux commencés... Ils sont considérables, et il en reste encore beaucoup à faire; mais j'espère bien célébrer la fête du Roi par la soumission du château de Morée. » (*Rapport du* 28 *octobre* 1828 du général Maison.)

« La brèche était ouverte le 30 octobre. On aurait pu donner l'assaut dès ce moment; j'attendais toutefois que le canon eût achevé de l'élargir, lorsqu'un parlementaire sortit de la place où le drapeau blanc venait d'être arboré en signe de paix...

« Deux compagnies du seizième et du quarante-deuxième prirent possession de la porte. La remise des armes coûta beaucoup aux Turcs; mais je voulais les punir de leur résistance à la capitulation de Patras, et je fus inflexible. J'ai distribué les armes aux officiers généraux et supérieurs des différents corps de l'artillerie et aux officiers supérieurs des marines française et anglaise. »

(*Rapport du* 31 *octobre* 1828 du général Maison, *Moniteur du* 20 *novembre* 1828.)



Dessiné par GIRARDET, gravé par BUDZILOWICZ.



DÉBARQUEMENT DE L'ARMÉE FRANÇAISE

A SIDI-FERRUCH,

14 JUIN 1830.

Peint par GUDIN en 1831, gravé par PETIT.

Une expédition contre Alger avait été résolue par le Roi Charles X; le commandement en fut donné à M. de Bourmont, ministre de la guerre. Le 16 mai 1830 toute l'armée rassemblée à Toulon était embarquée; mais les vents étaient contraires, et ce ne fut que le 26 que l'amiral Duperré, commandant de la flotte, put donner le signal de mettre à la voile. Le 13 juin tous les bâtiments ralliés étaient en vue de la côte d'Afrique.

« Des ordres furent donnés pour que le débarquement commençât le 14. La première division atteignit la terre avant cinq heures du matin, sans éprouver aucune résistance; les deux autres divisions débarquèrent successivement. Le général Berthézène se porta en avant avec la première et huit pièces de canon.

« Bientôt les batteries ennemies commencèrent leur feu et le continuèrent, quoiqu'elles fussent battues directement par notre artillerie de campagne, et prises d'écharpe par les bâtiments du Roi qui s'étaient placés à l'est de la presqu'île. Le général Berthézène reçut l'ordre de tourner par la gauche la position qu'occupait l'ennemi.

« Le mouvement eut le résultat qu'on en attendait; les batteries furent abandonnées; treize pièces de seize et deux mortiers tombèrent en notre pouvoir. Les divisions Loverdo et d'Escars suivirent le mouvement de la première. A onze heures le combat avait cessé et l'ennemi fuyait de toutes parts. »

(*Rapport du général* Bourmont, *du 14 juin, au président du conseil des ministres.*)





Campement de la [illegible]



BATAILLE DE STAOUELI,

19 JUIN 1830.

Peint par CH. LANGLOIS, gravé par BOSREDON.

L'armée ennemie occupait le 15 juin 1830 le camp de Staoueli, en avant des positions que prenaient les troupes françaises au fur et à mesure de leur débarquement sur la côte de Sidi-Ferruch; les contingents de Constantine, d'Oran et de Titeri, arrivés dans la journée du 18, élevèrent sa force à plus de quarante mille hommes.

Le débarquement n'était pas encore terminé lorsque le général en chef, M. de Bourmont, eut connaissance que, dans la nuit du 18 au 19, l'ennemi avait établi des batteries en avant du front de son camp; s'attendant à être attaqué, il donna aussitôt ses ordres. « Effectivement le 19, à la pointe du jour, l'armée ennemie s'avança sur une ligne beaucoup plus étendue que le front de nos positions; mais ce fut contre les brigades Clouet et Achard que se dirigèrent ses plus grands efforts. Là se trouvait la milice turque. Son attaque se fit avec beaucoup de résolution; des janissaires pénétrèrent jusque dans les retranchements qui couvraient le front de nos bataillons. Ils y trouvèrent la mort. La troisième brigade de la division Berthezène et les deux premières brigades de la division Loverdo furent attaquées par les contingents d'Oran et de Constantine. Après avoir laissé l'ennemi s'avancer jusqu'au fond du ravin qui couvrait la position, le général Loverdo le fit charger à la baïonnette; beaucoup de fantassins arabes restèrent sur la place. Après avoir repoussé l'ennemi, la brigade Clouet reprit l'offensive. L'ardeur des troupes était telle qu'il eût été difficile de les contenir. Les brigades Achard et Polart de Morvan s'avancèrent pour soutenir la brigade de Clouet, le moment décisif était venu. Le général Bourmont ordonna l'attaque des batteries et du camp de l'ennemi. Les deux premières brigades de la division Loverdo, conduites par les généraux Damremont et d'Uzer, marchèrent en avant. La troisième brigade qui avait été détachée sur la gauche suivit, sous les ordres du général d'Arcine, le mouvement de la brigade Clouet. Trois régiments de la division d'Escars s'avancèrent pour former la réserve. Le feu des batteries qu'avait construites l'ennemi en avant de son camp n'arrêta pas un moment nos troupes. Les huit pièces de bronze qui les armaient furent enlevées par le vingtième régiment de ligne. Les Turcs et les Arabes avaient pris la fuite de toutes parts; leur camp tomba en notre pouvoir; quatre cents tentes y étaient dressées; celles de l'aga d'Alger, des beys de Constantine et de Titeri sont d'une grande magnificence. On a trouvé une quantité considérable de poudre et de projectiles, des magasins de subsistances, plusieurs troupeaux de moutons et cent chameaux environ qui vont augmenter nos moyens de transport. Nos soldats coucheront sous les tentes de l'ennemi. »

(*Rapport du général comte Bourmont au Président du Conseil des ministres.*)

Dessiné par RAYNAUD, gravé par BUDZILOWICZ.

Gal^ie Hist^que de Versailles



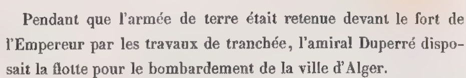
Bataille de [illegible]

[illegible]

ATTAQUE D'ALGER PAR MER,

3 JUILLET 1830.

Gravé par SKELTON.



Pendant que l'armée de terre était retenue devant le fort de l'Empereur par les travaux de tranchée, l'amiral Duperré disposait la flotte pour le bombardement de la ville d'Alger.

« Toute la matinée du 3 juillet, dit-il dans son rapport au ministre de la marine, l'armée, à laquelle le calme n'avait pu permettre de se rallier à aucun ordre, cherchait, d'après le signal que j'en avais fait, à se ranger à l'ordre de bataille. A deux heures, dix vaisseaux et frégates, soit de l'escadre de bataille, soit de l'escadre de débarquement, y étaient parvenus, en se formant sur le vaisseau-amiral qui avait la tête. Les autres cherchaient à prendre leur poste. A deux heures quinze minutes, l'armée a laissé arriver en ligne, pour défiler sur toutes les batteries de mer, en commençant par les trois de la pointe de Pescade. Un peu avant d'arriver par leur travers, j'ai reconnu qu'elles étaient évacuées par l'ennemi, et en même temps j'ai aperçu un détachement de nos troupes qui descendaient d'un camp voisin et qui en ont pris possession, et y ont fait flotter un mouchoir blanc, qui a bientôt été remplacé par un pavillon envoyé dans un canot de *la Bellone* qui, par sa position, se trouvait en avant de l'armée. Ce mouvement d'évacuation avait sans doute été provoqué par l'attaque faite le 1er par M. le contre-amiral de Rosamel et la reconnaissance que j'avais faite hier en ralliant l'armée. Ces batteries sont au nombre de trois : une de cinq canons était désarmée; la deuxième, armée de dix-huit canons, et la troisième de dix canons, avaient conservé leurs pièces et leur armement. Une batterie rasante, voisine de celles-ci, était également évacuée.

« A deux heures quarante minutes, le capitaine de vaisseau Gallois, commandant *la Bellone*, en avant de l'armée, a ouvert sur le fort des Anglais, à petite portée de ses canons de dix-huit, un feu vif et bien soutenu. L'ennemi y a riposté aussitôt. A deux heures cinquante minutes, le vaisseau-amiral, à demi-portée de canon, a commencé le feu, et successivement tous les bâtiments de l'armée, je dirai même jusqu'aux bricks, ont défilé à demi-portée de canon sous le feu tonnant de toutes les batteries, depuis celle des Anglais jusqu'à celle du Môle inclusivement. Les bombardes ont riposté sous voiles aux bouches nombreuses lancées par l'ennemi. Le feu vient de cesser à cinq heures avec le dernier bâtiment de l'armée. »

(Supplément au *Moniteur* du 12 juillet 1830.)

Candelabre de la Chambre à coucher de Louis XIV, dessiné par RAYNAUD, gravé par GOWLAND.

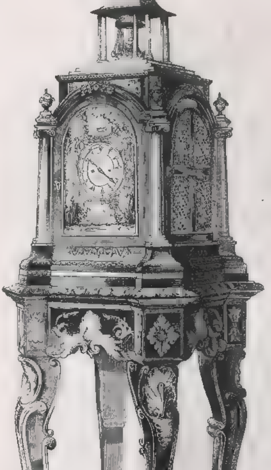


Attaque d'Alger par mer

PRISE DU FORT DE L'EMPEREUR,

4 JUILLET 1830.

Aquarelle de SIMÉON FORT, gravure de SKELTON.



Après le combat de Staoueli, l'armée expéditionnaire se mit en marche sur Alger. L'ennemi s'étant présenté de nouveau à Sidi-Kalef fut repoussé comme il l'avait été à Sidi-Ferruch. Le 29 les troupes françaises ouvraient la tranchée devant le fort de l'Empereur, position avancée et formidable, qui peut être considérée comme le boulevard d'Alger.

« On devait s'attendre, rapporte la correspondance du général en chef, à des sorties vigoureuses; l'occupation du fort de l'Empereur permettait à l'ennemi de se rassembler sans danger en avant de la Casaubah.

« Tout fut prêt le 4 avant le jour; à quatre heures du matin une fusée donna le signal, et le feu commença. Celui de l'ennemi pendant trois heures y répondit avec beaucoup de vivacité. Les canonniers turcs, quoique l'élargissement des embrasures les mît presque à découvert, restaient bravement à leur poste; mais ils ne purent lutter longtemps contre l'adresse et l'intrépidité des nôtres, que le général Lahitte animait de son exemple et de ses conseils. A huit heures le feu du fort était éteint; celui de nos batteries continua de ruiner les défenses. L'ordre de battre en brèche avait été donné et commençait à s'exécuter lorsqu'à dix heures une explosion épouvantable fit disparaître une partie du château. Des jets de flammes, des nuages de poussière et de fumée s'élevèrent à une hauteur prodigieuse. Des pierres furent lancées dans toutes les directions, mais sans qu'il en résultât de graves accidents.

« Le général Hurel commandait la tranchée; il ne perdit pas un moment pour franchir l'espace qui séparait nos troupes du château et pour les y établir au milieu des décombres. »

(*Moniteur* du 13 juillet 1830.)

Pendule apportée de la Casaubah en 1830, dessinée par RAYNAUD, gravée par H. BREVAL.





[illegible]



[illegible] au fort de l'Empereur
([illegible])

ENTRÉE DE L'ARMÉE A ALGER,

5 JUILLET 1830.

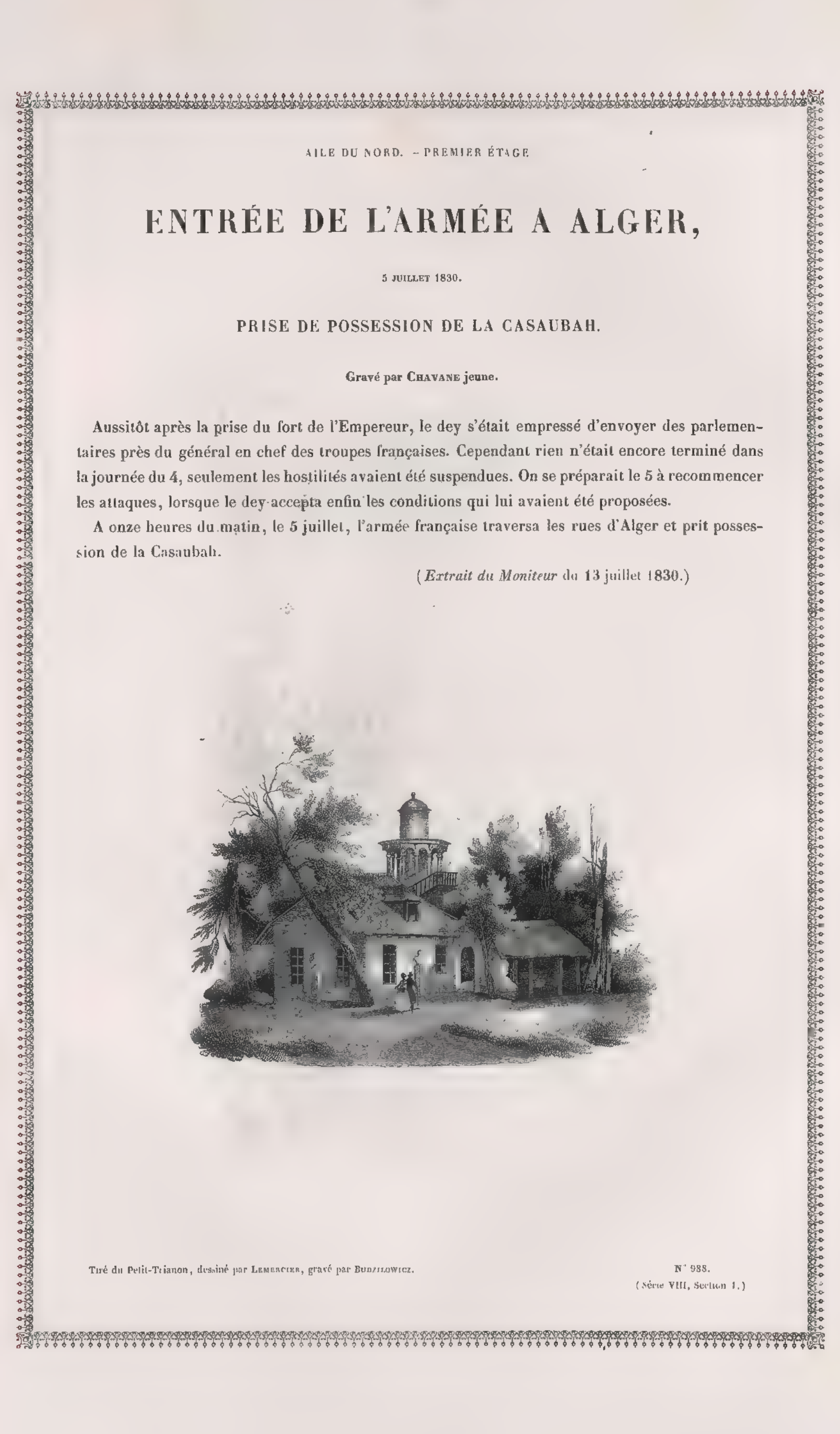
PRISE DE POSSESSION DE LA CASAUBAH.

Gravé par Chavane jeune.

Aussitôt après la prise du fort de l'Empereur, le dey s'était empressé d'envoyer des parlementaires près du général en chef des troupes françaises. Cependant rien n'était encore terminé dans la journée du 4, seulement les hostilités avaient été suspendues. On se préparait le 5 à recommencer les attaques, lorsque le dey accepta enfin les conditions qui lui avaient été proposées.

A onze heures du matin, le 5 juillet, l'armée française traversa les rues d'Alger et prit possession de la Casaubah.

(*Extrait du Moniteur* du 13 juillet 1830.)



Tiré du Petit-Trianon, dessiné par Lemercier, gravé par Budzilowicz.



Entrée de l'armée française à Alger

Juillet [illegible]



GALERIES

HISTORIQUES

DE VERSAILLES



SÉRIE VIII — SECTION II

RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE Ier

E. Duverger, typ.



LE DUC D'ORLÉANS

SIGNE LA PROCLAMATION DE LA LIEUTENANCE GÉNÉRALE DU ROYAUME

31 JUILLET 1830

Peint par COURT, gravé par LEFÈVRE.

Le duc d'Orléans ayant reçu au Palais-Royal, le 31 juillet, à neuf heures du matin, les commissaires de la réunion des Députés (*), ils lui présentèrent la résolution suivante :

« La réunion des Députés, actuellement à Paris, a pensé qu'il était urgent de prier S. A. R. Mgr le « duc d'Orléans de se rendre dans la capitale, pour y exercer les fonctions de Lieutenant Général « du royaume, et de lui exprimer le vœu de conserver les couleurs nationales. Elle a de plus senti « la nécessité de s'occuper sans relâche d'assurer à la France, dans la prochaine session des Cham- « bres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la Charte. »

Paris, ce 30 juillet 1830.

(*Suivent les signatures.*)

Le duc d'Orléans signa alors, au milieu d'eux, la proclamation suivante :

« Habitants de Paris,

« Les Députés de la France, en ce moment réunis à Paris, m'ont exprimé le désir que je me « rendisse dans cette capitale pour y exercer les fonctions de Lieutenant Général du royaume.

« Je n'ai pas balancé à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de votre héroïque « population, et à faire tous mes efforts pour vous préserver des calamités de la guerre civile et de « l'anarchie.

« En rentrant dans la ville de Paris je portais avec orgueil les couleurs glorieuses que vous avez « reprises, et que j'avais moi-même longtemps portées.

« Les Chambres vont se réunir et aviseront aux moyens d'assurer le règne des lois et le maintien « des droits de la nation.

« La Charte sera désormais une vérité. »

(*) MM. H. Sébastiani, président; Aug. Périer, Bérard, Benj. Delessert, André Gallot, Mathieu Dumas, Dugas-Montbel, Kératry, A. de Saint-Aignan, Duchaffaut, Bernard de Rennes, Ch. Dupin.





LE DUC D'ORLÉANS

PART DU PALAIS-ROYAL

(31 JUILLET 1830)

Peint par Horace VERNET.

La proclamation du lieutenant général du royaume venait d'être répandue dans Paris. Cependant le duc d'Orléans sentit que cet acte ne suffisait pas par lui-même, mais qu'il fallait encore le confirmer par une sorte de promulgation officielle, et il résolut d'aller la faire en personne à l'Hôtel-de-Ville. Au moment où le prince allait partir, la réunion des députés arriva en masse au Palais-Royal pour lui offrir ses félicitations. Dès qu'elle fut informée du parti qu'il prenait, elle voulut s'y associer, et les députés s'écrièrent d'une voix unanime : « Nous vous suivrons à l'Hôtel-de-Ville ! » En effet, ils partirent tous à pied, à la suite du prince, qui était seul à cheval, avec le général Gérard et un ou deux aides de camp. A peine le duc d'Orléans fut-il aperçu par la multitude innombrable qui entourait le Palais-Royal et qui couvrait la place encore pleine des traces récentes du combat, qu'on la vit tout entière s'élancer dans la cour avec un enthousiasme impossible à décrire. Il fallut quelque temps avant que le lieutenant-général, suivi des députés qui se serraient derrière lui, pût avancer d'un seul pas. Enfin le prince, poussant son cheval, s'avance seul au milieu de la foule, qui s'empresse à son tour de lui frayer un passage à travers les barricades. Cette foule, qui semblait si bien sentir le bonheur d'échapper aux maux dont le dévouement du duc d'Orléans allait préserver la France, grossissait à chaque pas et se pressait toujours sur lui, en faisant retentir l'air de ses acclamations. Ce fut au milieu de ce cortége que le duc d'Orléans arriva sur la place de l'Hôtel-de-Ville, sur cette place, principal théâtre de la glorieuse lutte soutenue dans les journées précédentes.

LA REINE VISITE LES BLESSÉS

(25 AOUT 1830)

Peint par GOSSE.

Tandis que le roi rétablissait le calme dans la cité, l'ordre dans l'administration, la discipline dans l'armée, la reine Amélie, ce modèle angélique de toutes les vertus chrétiennes, suivie de ses filles les princesses Louise, Marie et Clémentine, allait visiter les blessés dans les hôpitaux. Elle s'arrêtait avec la plus tendre sollicitude au chevet du lit de chaque malade, donnait des secours aux uns, des consolations aux autres, s'informait des besoins de la famille, assurait le sort des orphelins, et laissait après elle la joie et l'espérance. Heureuse mère alors, elle voyait tous ses enfants autour d'elle, et sa belle famille s'augmentait de tous les affligés qui la bénissaient, de tous les malheureux dont elle était la seconde Providence.







ARRIVÉE DU DUC D'ORLÉANS

SUR LA PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE.

Peint par Larivière, gravé par Nargeot.

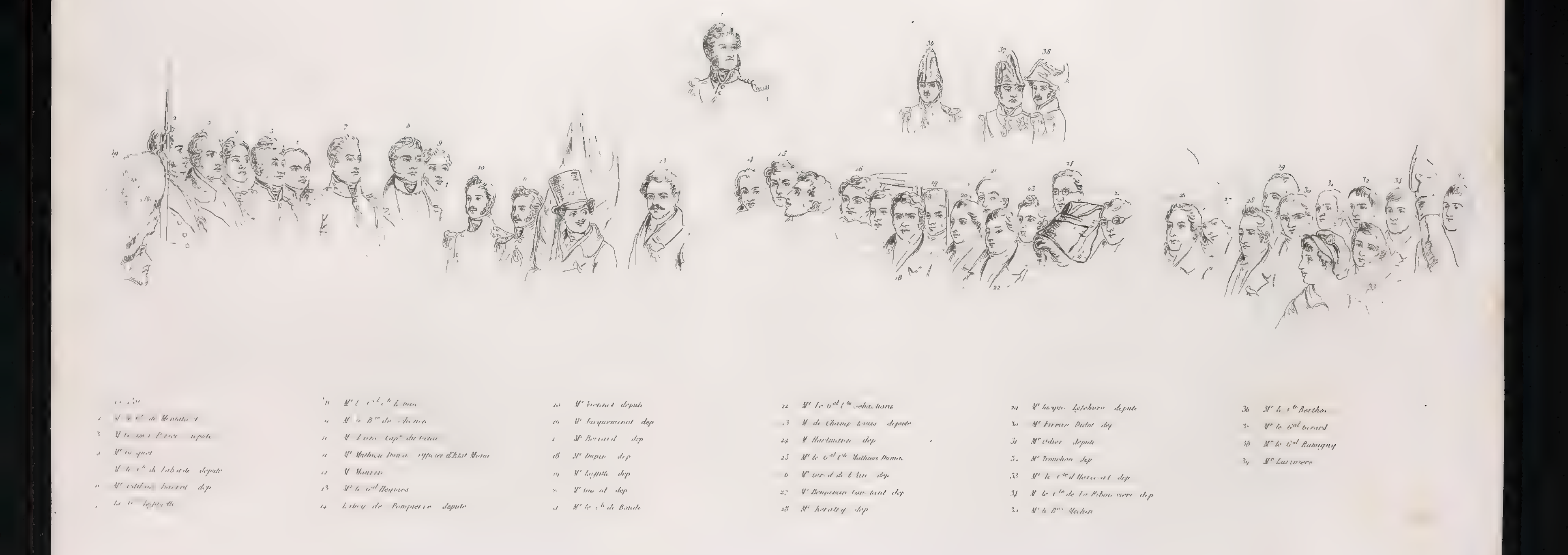
La proclamation du Lieutenant Général du royaume venait d'être répandue dans Paris, et la confiance universelle avait répondu à ces loyales paroles : *la Charte sera désormais une vérité.* Cependant le duc d'Orléans sentit qu'il ne suffisait pas d'avoir fait ce grand acte, mais qu'il fallait encore le confirmer par une promulgation, et il résolut d'aller la faire en personne à l'Hôtel-de-Ville. Au moment où le Prince allait partir, la réunion des députés arriva en masse au Palais-Royal pour féliciter le Lieutenant Général, et aussitôt qu'elle eut connaissance du parti qu'il prenait, elle voulut s'y associer, et les députés s'écrièrent d'une voix unanime : « Nous vous « suivrons tous à l'Hôtel-de-Ville. » En effet, ils partirent tous à pied, à la suite du Prince qui était seul à cheval, avec le général Gérard et un ou deux aides-de-camp. A peine le Prince fut-il aperçu par la multitude innombrable qui entourait le Palais-Royal et qui couvrait la place encore toute pleine des traces du combat, qu'elle s'élança dans la cour avec un enthousiasme impossible à décrire. Il fallut quelque temps avant que le Lieutenant Général, suivi des députés qui se serraient derrière lui, pût avancer d'un seul pas. Enfin le Prince, poussant son cheval, s'élance seul au milieu de la foule, qui s'empresse à son tour de lui frayer un passage à travers les barricades. Cette foule, qui semblait si bien sentir le bonheur d'échapper aux maux dont le dévouement du duc d'Orléans allait préserver la France, grossissait à chaque pas et se pressait toujours sur lui, en l'entourant de leurs bénédictions. Ce fut au milieu de ce cortége que le duc d'Orléans arriva sur la place de l'Hôtel-de-Ville, sur cette place, principal théâtre de la glorieuse lutte soutenue pour la défense des lois. Ce fut là aussi que le peuple accueillit, par une imposante et longue acclamation, le Prince qui devait remplir la vacance du trône. Le duc d'Orléans fut reçu à la porte de l'Hôtel-de-Ville par le général Lafayette à la tête de l'état-major à peine organisé de la garde nationale, par les membres du gouvernement provisoire et par ceux du nouveau conseil municipal, et, toujours suivi de tous les députés, il monta à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Là, un cercle étant formé, M. Viennet, l'un des députés, lut à haute voix la déclaration des députés et la proclamation du Lieutenant Général du royaume. Aussitôt après cette lecture, les membres du gouvernement provisoire s'empressèrent de reconnaître que leur mission était terminée, et remirent leurs pouvoirs au duc d'Orléans. Alors le Prince, portant ce glorieux drapeau tricolore que la France revoyait avec tant de joie, parut avec le général Lafayette sur le balcon de l'Hôtel-de-ville, et se montra à la foule immense qui couvrait la place, les quais, les ponts et les deux rives de la Seine, et qui répétait avec une étonnante énergie les cris de *vive la Charte et vive le duc d'Orléans !* *

* Ce texte se rapporte également aux tableaux portant les nos 991, aile du Nord, premier étage, Le duc d'Orléans part du Palais-Royal pour se rendre a l'Hotel-de-Ville, peint par *Horace Vernet*, et 994, Lecture a l'Hotel-de-Ville de la Déclaration des Députés et de la Proclamation du Lieutenant Général du royaume, peint par le baron *Gérard*

Ornement tiré du Cabinet de la Chambre à coucher de Louis XV, dessiné par Raynaud, gravé par Lavoignat.



… sur la place de l'Hôtel de Ville.



1 [illegible]	8 [illegible]	15 M. Viennet député	22 M. le Gal Cte Sébastiani	29 M. Jacques Lefebvre député	36 M. le Cte Berthois
2 M. le Cte de Montalivet	9 M. le Bon de Schonen	16 M. Jacqueminot dep	23 M. de Champlouis député	30 M. Firmin Didot dep	37 M. le Gal Gérard
3 M. Casimir Perier député	10 M. Lucas Capne du ...	17 M. Bérard dep	24 M. Hartmann dep	31 M. Odier député	38 M. le Gal Rumigny
4 M. [illegible]	11 M. Mathieu Dumas officier d'État Major	18 M. Dupin dep	25 M. le Gal Cte Mathieu Dumas	32 M. Tronchon dep	39 M. Larivière
5 M. le Cte de Laborde député	12 M. Mauguin	19 M. Laffitte dep	26 M. Girod de l'Ain dep	33 M. le Cte d'Harcourt dep	
6 M. Odilon Barrot dep	13 M. le Gal Heymès	20 M. [illegible] dep	27 M. Benjamin Constant dep	34 M. le Cte de La Riboissière dep	
7 Le Gal Lafayette	14 Labbey de Pompierre député	21 M. le Cte de Bondy	28 M. Keratry dep	35 M. le Bon Méchin	



LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DU ROYAUME

REÇOIT A LA BARRIÈRE DU TRONE

LE PREMIER RÉGIMENT DE HUSSARDS

COMMANDÉ PAR LE DUC DE CHARTRES.

4 AOUT 1830.

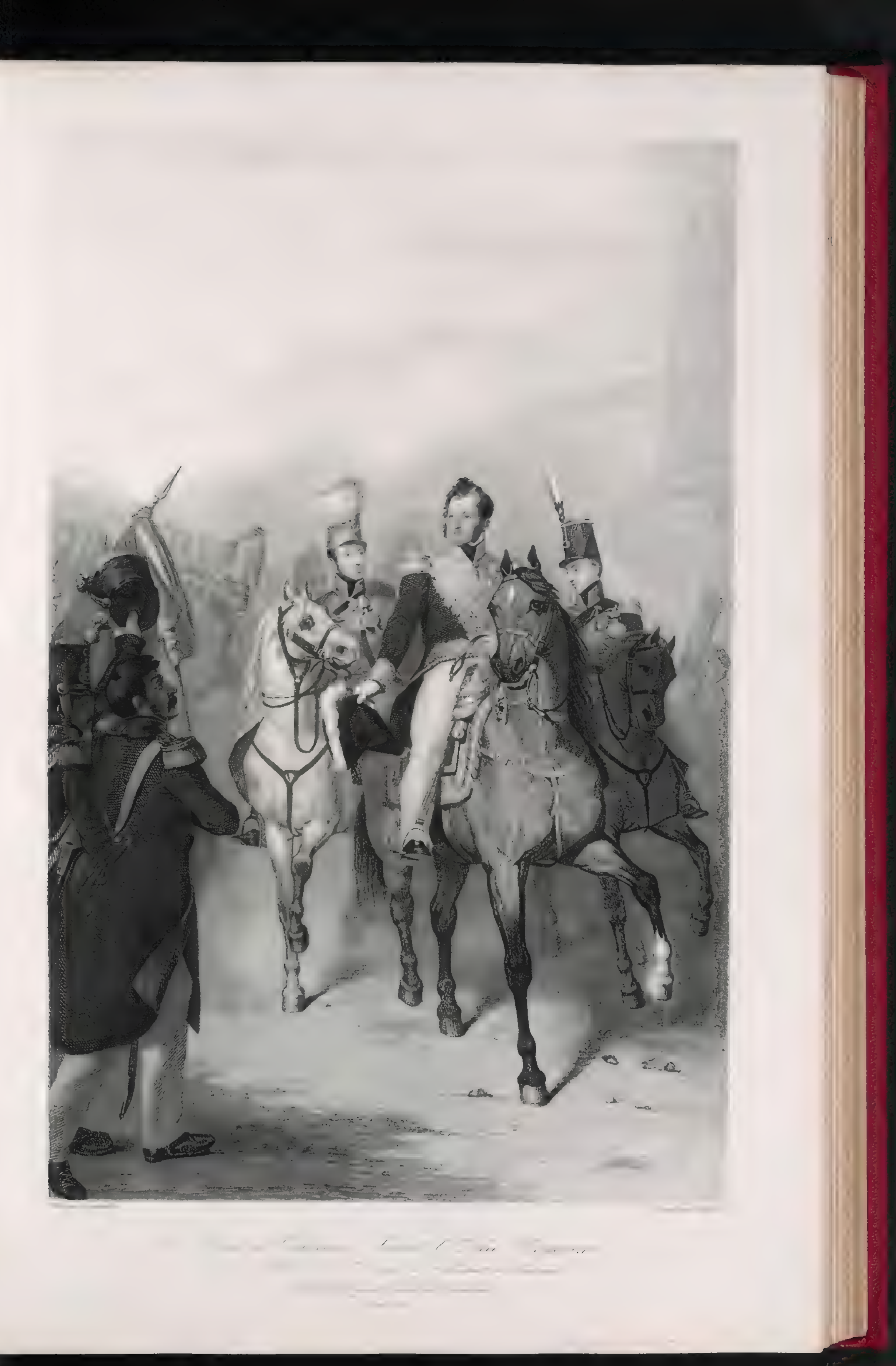
Peint par ARY SCHEFFER, gravé par PRÉVOST.

Le duc de Chartres, avec le premier régiment de hussards dont il était colonel, se trouvait à Joigny pendant que les grands événements du mois de juillet s'accomplissaient dans la capitale. Appelé à Paris par le duc d'Orléans, son père, le jeune Prince y entra, à la tête de son régiment, le 4 août 1830.

Le duc d'Orléans, accompagné du duc de Nemours, était allé à la rencontre de son fils aîné jusqu'à la barrière du Trône. Après s'être embrassés avec une tendresse que redoublaient les circonstances, les trois Princes s'acheminèrent vers le Palais-Royal, en traversant la longue ligne des boulevards et la place Vendôme. Une immense population s'était portée sur leur passage, et leur prodiguait les démonstrations du plus vif enthousiasme. Le duc d'Orléans trouva rangés autour de la glorieuse colonne les volontaires de Rouen, accourus à Paris au premier bruit de la révolution, et leur exprima avec effusion sa reconnaissance. Il arriva ainsi, avec le noble cortége de ses deux fils, jusqu'à la place du Palais-Royal, où l'attendaient de nouvelles acclamations, une nouvelle explosion de l'allégresse populaire.



Ornement tiré de la salle de l'Opéra, dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE et GUILLAUMOT.



LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PRÉSENTE

AU DUC D'ORLÉANS

L'ACTE QUI L'APPELLE AU TRONE ET LA CHARTE DE 1830,

7 AOUT 1830.

Peint par HEIM, gravé par NARGEOT.

La Chambre des Députés ayant achevé la discussion solennelle d'où sortirent la Charte de 1830 et la déclaration qui appelait au trône le duc d'Orléans, il fut décidé que la Chambre se rendrait en corps auprès du Prince pour lui présenter l'acte constitutionnel qui devait être soumis à son acceptation.

Le duc d'Orléans, entouré de sa famille, reçut les Députés au Palais-Royal, et M. Laffitte, comme président, lut à haute voix la déclaration que la Chambre venait d'adopter. Le Prince répondit :

« Je reçois avec une profonde émotion la déclaration que vous me présentez; je la regarde comme l'expression de la volonté nationale, et elle me paraît conforme aux principes politiques que j'ai professés toute ma vie.

« Rempli de souvenirs qui m'avaient fait toujours désirer de n'être jamais destiné à monter sur le trône, exempt d'ambition et habitué à la vie paisible que je menais dans ma famille, je ne puis vous cacher tous les sentiments qui agitent mon cœur dans cette grande conjoncture; mais il en est un qui les domine tous, c'est l'amour de mon pays; je sens ce qu'il me prescrit, et je le ferai. »

Le Prince était profondément ému, et sa réponse s'acheva dans les larmes. Elles coulaient en même temps de tous les yeux, et le cri de *vive le Roi!* poussé par tous les Députés, fut à l'instant même répété au dehors par des milliers de voix avec le plus grand enthousiasme.



Ornement tiré de la Salle de 1830, dessiné par RAYNAUD, gravé par GOWLAND.





1 Le Roi
2 La Reine
3 S.A.R. Madame Adelaide
4 La Reine des Belges
5 S.A.R. la Princesse Marie
6 S.A.R. la Princesse Clementine
7 S.A.R. le Prince de Joinville
8 S.A.R. le Duc d'Orleans
9 S.A.R. le Duc de Nemours
10 S.A.R. le Duc d'Aumale
11 S.A.R. le Duc de Montpensier
12 Mlle la Bnne de Berthois
13 Le Cte Anatole de Montesquiou
14 Mme la Marquise de Dolomieu
15 Mme de Mallet
16 Mme Angelet
17 Mme la Csse de Montjoie
18 Mr le Cte Duchaffaut
19 Mr Humann
20 Mr le Voltz mesnil
21 Mr Sapolo

22 M. Prevost Leygonie
23 M. Calmon
24 M. le Marqs de Dreux
25 M. Clement du Doubs
26 M. Mailh
27 M. Thil
28 M. le Cte Rohan Chabot
29 M. André du Bas Rhin
30 M. Harlé fils
31 M. Harlé père
32 M. Lesergeant de Bayenghem
33 M. Allemand
34 M. de St Aignan
35 M. Bertin de Vaux
36 M. le Cte d'Houdetot
37 M. le Bon Fain
38 M. le Gal Lamarque
39 M. le Bon Dunon
40 M. le Gal Boyer
41 M. le Capne du Puget
42 M. le Gal de Rumigny

43 M. le Gal [illegible]aubert
44 M. Gauguier
45 M. le Chevr Bricel
46 M. Alard
47 M. Pasquier fils
48 M. de Lacave
49 M. Delabaurond
50 M. le Baron Mure
51 M. Bois Milon
52 M. Cuvillier Fleury
53 M. le Cte Jules de Larochefoucauld
54 M. Casimir Delavigne
55 M. Fontaine
56 Le Gal Baudrand
57 Le Gal Bon Athalin
58 Le Gal Heymès
59
60 M. Fleury du Calvados
61 Le Gal [illegible]mmes
62 M. [illegible]
63 Le Gal [illegible]

64 M. Dupont de l'Eure
65 M. Humblot Conté
66 M. Nicolas Koechlin
67 M. Destutt de Tracy
68 M. Garnon
69 Le Gal Tirlet
70 M. le Cte d'Harcourt
71 M. Félix Faure
72 M. de Berigny
73 M. Keratry
74 M. Jacques Lefebvre
75 M. Benjamin Delessert
76 M. Dupin aîné
77 M. Bignon
78 M. Laffitte
79 M. le Cte de Bondy
80 M. Caumartin
81 M. Persil
82 M. [illegible]
83 M. Paultrier
84 M. Sapey

85 M. Etienne
86 M. Laisné de Villévêque
87 Le Gal Jacqueminot
88 M. Cunin Gridaine
89 M. Casimir Perier
90 M. le Cte de Rambuteau
91 M. Augustin Perier
92 M. Béranger
93 M. le Bon de Brigode
94 M. [illegible]
95 M. Bernard de Rennes
96 M. Baguès
97 M. Tronchon
98 M. Hartmann
99 M. le Chev [illegible]
100 Le Gal Mathieu Dumas
101 M. Camille Perier
102 Le Gal Richemont
103 M. [illegible] de Vaudreuil
104 M. [illegible]
105 Le Gal Sebastiani

106 M. [illegible] de Montjeau
107 M. Odier
108 M. Devaux du Cher
109 M. le Cte Alex de Larochefoucauld
110 Le Gal Gérard
111 M. le Cel Paixhans
112 Le Gal Lafayette
113 Le Gal Lobau
114 M. le Bon Louis
115 M. [illegible] Montbel
116 M. le Cte de Lachevardière
117 M. [illegible]
118 M. le Cte Lemercier
119 M. Baillot
120 M. Dumeilet
121 M. Benjamin Morel
122 M. Firmin Didot
123 M. le Cte de Montguyon
124 M. Charles de Lameth
125 Le Gal Clauzel
126 M. Benjamin Constant

127 M. le Cte Alex de Laborde
128 M. [illegible]
129 M. le Cte d'Estourmel
130 M. Bérard
131 M. le Cte de [illegible]
132 M. le Marquis de Marmier
133 M. [illegible]
134 M. Boissy d'Anglas
135 M. [illegible]
136 M. Crignon de Montigny
137 M. [illegible]
138 M. [illegible]
139 M. Mercier de l'Orne
140 M. Martelle
141 M. le Bon Thénard
142 M. Girod de l'Ain
143 M. de la Pinsonnière
144 M. [illegible]

LE ROI PRÊTE SERMENT
EN PRÉSENCE DES CHAMBRES
DE MAINTENIR LA CHARTE DE 1830.

9 AOUT 1830.

Peint par EUG. DEVERIA, gravé par FRILLEY.

Le 9 août le duc d'Orléans se rendit à cheval au palais de la chambre des députés, où, sur sa convocation, les deux chambres s'étaient réunies en séance extraordinaire. Le prince, ayant à ses côtés ses deux fils, le duc de Chartres et le duc de Nemours, se plaça sur une estrade en avant du trône et appela les deux présidents de la chambre des pairs et de la chambre des députés à lire successivement les résolutions de leurs chambres. Les actes ayant été ensuite remis au Prince par les présidents, il lut alors à haute voix la formule de son acceptation; puis s'étant levé, la tête découverte, il prêta le serment dont la teneur suit :

« En présence de Dieu, je jure d'observer fidèlement la charte constitutionnelle avec les modifications exprimées dans la déclaration, de ne gouverner que par les lois et selon les lois, de faire rendre bonne et exacte justice à chacun selon son droit, et d'agir en toute chose dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français. »

Le prince revêtit l'acte du serment de sa signature, et, devenu alors Roi des Français, il s'assit sur le trône, où le salua un cri d'enthousiasme qui semblait partir de la nation tout entière.

Ainsi fut substituée au sacre et au couronnement de l'ancienne monarchie la simple solennité du serment prêté, en présence des deux chambres et en face de la France, d'observer fidèlement la charte constitutionnelle et d'accomplir les grands devoirs de la royauté.



Ornement tiré du bosquet des Dômes (Parc), dessiné par RAYNAUD, gravé par BUDZILOWICZ.



Le Roi prête serment en présence des Chambres de maintenir la Charte de 18..

(Fac-simile)

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Mal Duc de Trévise
[illegible]
[illegible]

Mal Oudinot
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Duc de Plaisance
Duc de Montmorency
Duc de Montebello
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
28 [illegible]

Cte Portalis
[illegible]
Cte de Pontécoulant
Dc de Choiseul
Cte Roy
[illegible]
Bon de Barante
Cte de Montalivet
Pce de Talleyrand
Bon Pasquier
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

43 [illegible]
44 [illegible]
Duvergier de Hauranne
[illegible]
Alexdre de Larochefoucauld
48 Paillard du Cléré
[illegible] Alexdre de Laborde
Marquis de St Aignan
Camille Périer
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Gal Jacqueminot
58 Benjamin Constant
de Tracy
60 [illegible]
Cte Math. Dumas
[illegible]
63 [illegible]
64 [illegible]
65 [illegible]
66 Gal Sébastiani
[illegible]
68 [illegible]
69 [illegible]
[illegible]

Bérard
Jacques Laffitte
Casimir Périer
Président Dupin
Gal Lafayette
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Tribune de la famille Royale
[illegible]

LE ROI DONNE LES DRAPEAUX

A LA GARDE NATIONALE DE PARIS ET DE LA BANLIEUE,

29 AOUT 1830.

Peint par François et Etienne Dubois, gravé par Gaitte.

C'était la première fois que le Roi voyait réunie dans son magnifique ensemble cette belle garde nationale de Paris et de la banlieue, née comme par enchantement après la victoire de juillet et depuis lors organisée avec une rapidité qui tenait du prodige. Elle venait recevoir de la main du monarque ces drapeaux aux couleurs nationales, symbole de la liberté glorieusement conquise.

Le Roi étant arrivé au Champ-de-Mars, devant l'Ecole Militaire, mit pied à terre pour se placer sous une tente qui lui avait été préparée. Ses deux fils aînés étaient à ses côtés; la Reine, avec le reste de la famille royale, occupait un pavillon près de la tente du Roi. Aussitôt le cri de *Vive le Roi!* s'éleva du milieu des légions et sur toutes les lignes; on vit les bonnets et les schakos s'agiter au bout des baïonnettes.

Après ce premier mouvement d'enthousiasme la cérémonie commença, et les députations de chaque légion s'avancèrent pour recevoir leurs drapeaux. Le Roi leur adressa les paroles suivantes:

« Mes camarades, c'est avec plaisir que je vous confie ces drapeaux, et c'est avec une vive satisfaction que je les remets à celui qui était, il y a quarante ans, à la tête de vos pères dans cette même enceinte.

« Ces couleurs ont marqué parmi nous l'aurore de la liberté. Leur vue me rappelle avec délices mes premières armes. Symbole de la victoire contre les ennemis de l'Etat, que ces drapeaux soient à l'intérieur la sauvegarde de l'ordre public et de la liberté! Que ces glorieuses couleurs, confiées à votre patriotisme et à votre fidélité, soient à jamais notre signe de ralliement! *Vive la France!* »

Cinquante mille voix répétèrent alors ce cri d'un bout à l'autre du Champ-de-Mars, mêlant les noms du Roi et de la France dans leurs unanimes acclamations; puis les députations s'approchèrent l'une après l'autre, et M. de La Fayette, tenant à la main les quatre drapeaux de chaque légion qui lui étaient donnés par le Roi, les remit successivement, après avoir reçu le serment de tous les chefs de légion et de bataillon. Ce même serment fut prêté ensuite par les légions à leur drapeau, au bruit des décharges de l'artillerie.

La revue qui suivit est un des plus beaux spectacles qu'ait donnés la monarchie de juillet.







[illegible]

Le Duc d'Orléans
2 Le Gal Sébastiani
3 Mr Charles Dupin
4 Mr André [illegible]
5 Mr Mathieu Dumas
6 Mr Bernard de Rennes
Mr Duchaffaut
8 Mr Dupin [illegible]
9 Mr [illegible] de St Aignan
10 Mr B. Delessert
11 Mr Aug. Périer
12 Mr Keratry
13 Mr Bérard



[illegible]

1 Duc d'Orléans
Benjamin Constant
4 Casimir Périer
Le Général [illegible]
6 Le Général Gérard
Mr [illegible]
8 Mr [illegible]
9 Le Président Dupin
Le Cte Lobau
11
12 Le Gal Lafayette
Général Sébastiani
14 Mr Laffitte
de [illegible]



[illegible]

1 Roi
Le Duc d'Orléans
Le Duc de Nemours
4 Le Gal Lafayette
Mr [illegible]
6 Le Comte de Montalivet
Le Comte de [illegible]
8 Mr de Corcelle
9 Mr [illegible]
10 Mr [illegible]
11 Mr [illegible]
12 Mr [illegible]
13 Mr de Schonen
14 Mr [illegible]
15 Le Prince de la Moskowa
16 Mr Jaubert
17 Le Lieut Col [illegible]
18 Le Mis de Marmier
19 Mr [illegible]
Mr [illegible]
Le Cte de [illegible]
[illegible]
Mr de [illegible]
Le Maréchal [illegible]
Le Maréchal [illegible]
Le Général Athalin
Le Général Gérard

BIVOUAC DE LA GARDE NATIONALE

DANS LA COUR DU LOUVRE,

NUIT DU 22 DÉCEMBRE 1830

Peint par Dassy, gravé par Thibault.

Depuis sept jours la Cour des Pairs était assemblée pour juger les ministres signataires des ordonnances du 25 juillet, et, malgré l'émeute qui grondait à ses portes, elle poursuivait avec calme ses austères fonctions. Le 21 décembre, à deux heures, les débats de ce mémorable procès furent fermés, et c'est alors que M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, prit la courageuse résolution de se charger de les extraire du Luxembourg et de les reconduire lui-même à Vincennes.

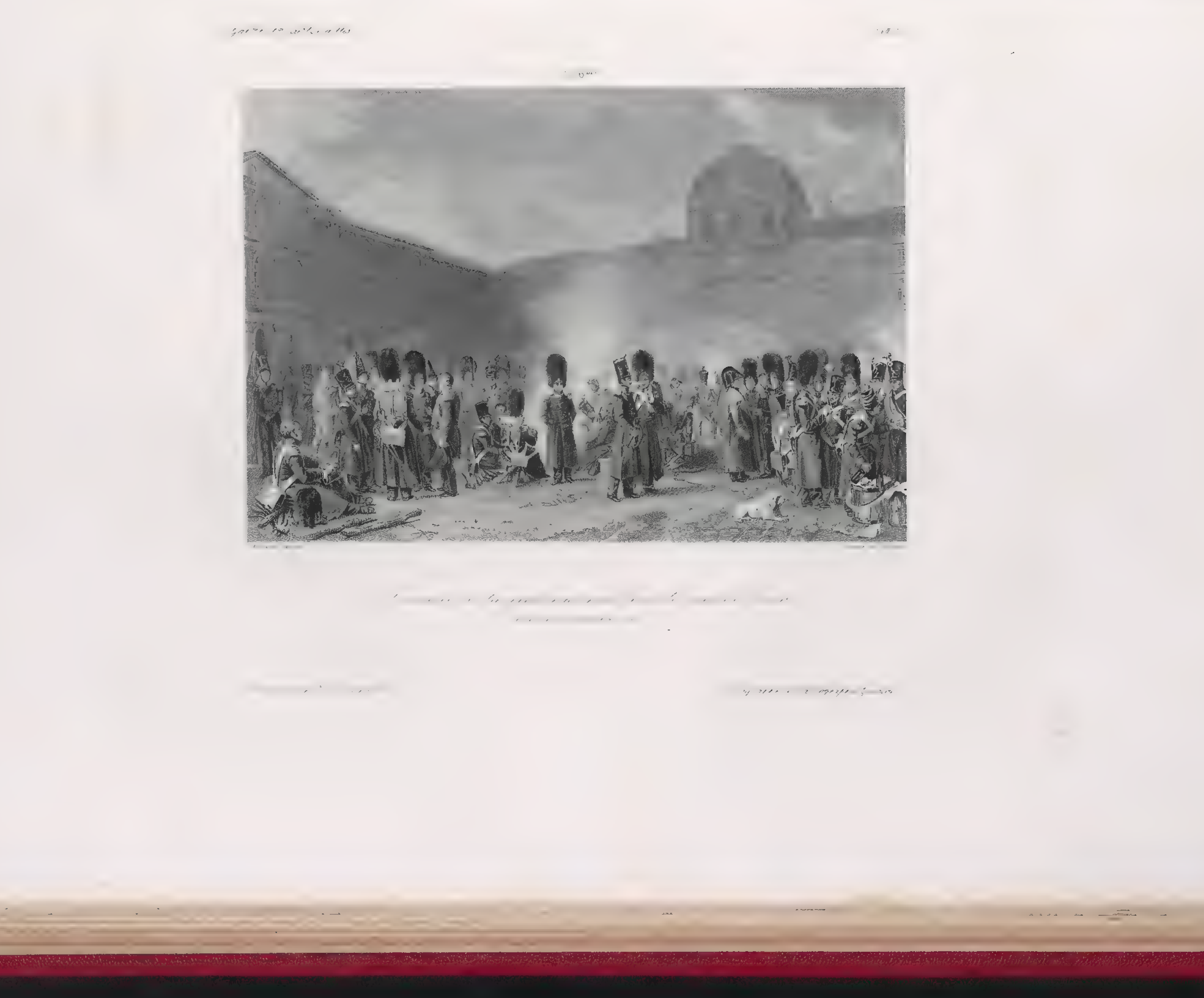
Par son ordre, une calèche attendait les quatre ministres au guichet du Petit-Luxembourg, et à la porte de ce guichet la garde nationale était rangée en haie. Les ministres, pendant que des voix furieuses demandaient leurs têtes à quelques pas de là, montèrent tranquillement et en plein jour dans cette voiture, sous les yeux de la garde nationale, immobile et silencieuse. La calèche traversa lentement le jardin du Luxembourg, et ce ne fut qu'au bout de la rue de Madame que les chevaux prirent le grand trot, au milieu d'une nombreuse escorte de cavalerie que dirigeait M. de Montalivet lui-même. Le donjon de Vincennes rouvrit ses portes aux quatre prisonniers, et l'arrêt de magnanime justice, qui avait été prononcé contre eux, reçut ainsi sa libre exécution.

Cependant l'émeute était encore loin d'être apaisée, et la garde nationale pour assurer la tranquillité de Paris établit des bivouacs au Louvre, au Carrousel, sur les places publiques, dans les rues de Paris.

« C'est un grand et beau spectacle, disait le préfet de la Seine dans sa proclamation, que celui qui vient d'être offert par la garde nationale de Paris et de la banlieue. La France et l'Europe entière vont redire que pendant trois jours et trois nuits une population généreuse s'est arrachée tout entière à ses affections, à ses habitudes, a bivouaqué dans une saison rigoureuse au milieu de nos rues et de nos places publiques, opposant une patience, une fermeté admirables à des vociférations violentes, et cela pour protéger, par cela seul qu'ils étaient sous l'égide de la loi, ceux-là même qui ont signé de sang-froid, il y a seulement quelques mois, l'ordre de les mitrailler. »



N° 1006 *bis*.
(Série VIII, Section 2.)



LE ROI

VISITANT LE CHAMP DE BATAILLE DE VALMY,

8 JUIN 1831.

Peint par Mauzaisse.



Dessiné par L. Massard, gravé par Brdzilowicz.

Le Roi, visitant les départements de l'Est au mois de juin 1831, voulut voir le champ de bataille de Valmy, qui, avec tant de souvenirs glorieux pour la France, lui rappelait celui de ses premières armes. Après avoir examiné l'emplacement des batteries qu'il commandait lui-même en avant et à l'ouest d'un moulin qui fut abattu pendant la bataille, le Roi se rendit à la pyramide élevée en l'honneur du maréchal Kellermann, duc de Valmy, et sous laquelle son cœur a été déposé selon ses dernières volontés. Au pied de ce monument se trouvait un vétéran qui, s'approchant du Roi, lui dit : « Sire, mon général, j'ai eu le bras emporté à Valmy, là, auprès de vous, en servant les batteries que vous commandiez. La Convention m'a accordé une pension de huit cents francs, elle a été reduite à cent soixante-dix-sept; j'en demande le rétablissement. » Le Roi, se faisant donner immédiatement une croix de la Légion-d'Honneur, en décora lui-même le brave Jametz. « Je vous donne de grand cœur cette décoration, ajouta-t-il; je suis heureux de récompenser après trente-neuf ans, et sur le lieu même où il a défendu sa patrie, un brave mutilé en combattant pour elle. Je m'occuperai de l'affaire de votre pension. »

Cette scène inattendue et touchante remplit l'âme des spectateurs d'une vive émotion, et les cris de *vive le Roi!* éclatant à la fois de toutes parts, se firent entendre pendant longtemps.

LA FLOTTE FRANÇAISE

FORCE L'ENTRÉE DU TAGE,

11 JUILLET 1831.

Peint par GILBERT, gravé par CHAVANE.

Plusieurs sujets français ayant été dépouillés et emprisonnés à Lisbonne par la tyrannie de Don Miguel, le Roi ordonna toutes les mesures nécessaires pour que la France obtînt une juste satisfaction. En conséquence une escadre composée des vaisseaux *le Suffren*, *le Trident*, *l'Alger*, *le Marengo* et *la Ville de Marseille*, avec les frégates *la Didon* et *la Pallas*, fut envoyée dans le Tage, sous le commandement du contre-amiral Roussin. Elle s'y présenta le 11 juillet 1831, à une heure après midi; et trois heures et demie après, selon les propres paroles du brave amiral, « toutes les batteries étaient dépassées au cri de *vive le Roi!* et nous faisions amener le pavillon de tous les bâtiments de guerre portugais qui formaient une dernière ligne d'embossage en travers du fleuve. » Ce glorieux fait d'armes rappelle celui de Duguay-Trouin forçant l'entrée de Rio-Janeiro. L'escadre française, embossée le jour même sous les quais de Lisbonne, en face du palais, dicta à Don Miguel toutes les satisfactions que le gouvernement français voulait en obtenir.



Ornement tiré de la galerie des Batailles, dessiné par RAYNAUD, gravé par GOWLAND.





ENTRÉE
DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN BELGIQUE,

9 AOUT 1831.

Peint par Horace Vernet, gravé par Massard.

L'avénement du Roi Léopold au trône de Belgique devint pour les Hollandais le signal de recommencer les hostilités suspendues par la haute médiation de la Conférence de Londres. La Belgique, par la voix du Monarque qu'elle venait d'appeler au trône, invoqua le secours de la France. C'était le 4 août que l'assistance d'une armée française avait été demandée, et le 9 du même mois cette armée, sous les ordres du maréchal Gérard, célébrait, en franchissant la frontière belge, le glorieux anniversaire de l'avénement de la dynastie d'Orléans.

Cependant rien n'était prêt pour une telle entreprise; mais on se fia à la valeur de nos jeunes soldats et à la fortune de la France. Le duc d'Orléans prit le commandement du cinquième régiment de dragons; il organisa militairement l'avant-garde, et ce fut avec ce faible commencement d'armée que le maréchal Gérard se mit en marche sans attendre la réunion des troupes qui s'avançaient de toutes parts.

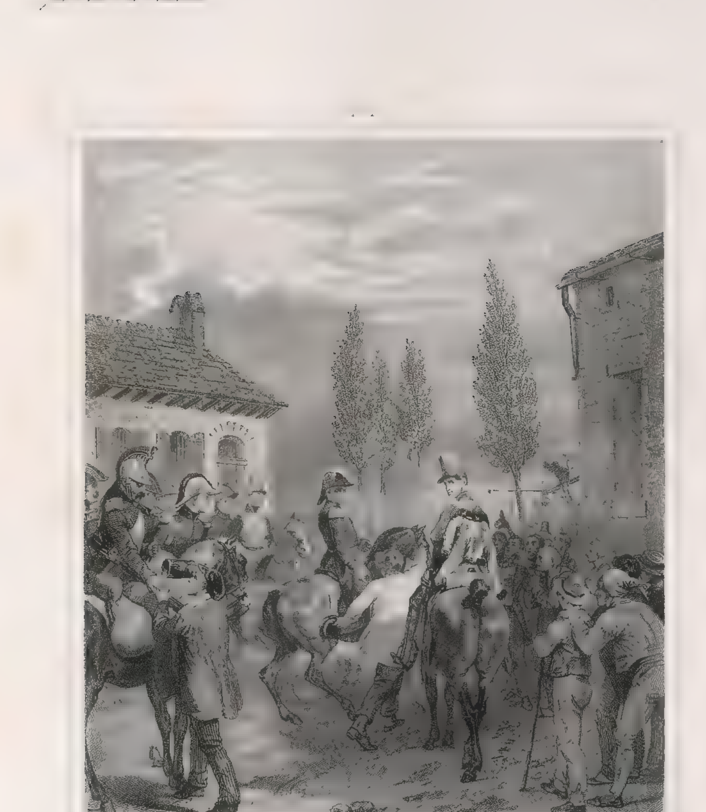
« Arrivés à la frontière, dit un témoin oculaire de cette marche aventureuse, les dragons l'ont franchie aux cris de *vive le Roi! vive la France!* Plus loin les douaniers belges étaient sous les armes, et, chose assez bizarre, ils avaient le drapeau français sur leur maison. Le duc d'Orléans leur envoya dire de mettre à côté les couleurs belges; ils répondirent qu'ils n'en avaient pas.

« Après une halte où nous déjeunâmes et où nous fraternisâmes avec des propriétaires, des curés, des gardes civiques, etc., nous traversâmes deux villages où nous fûmes couverts de fleurs et assourdis, à la lettre, des cris de *vive le Roi des Français! vivent les Princes ses fils!* tout comme en France. A chaque instant on voulait nous forcer à boire; c'était à qui arrêterait nos soldats pour les régaler. A cet empressement vraiment extraordinaire, nous répondions par les cris de *vivent les Belges! vive la Belgique!* c'était à qui crierait le plus fort. Nos Princes furent ainsi portés par la foule jusqu'à une hauteur d'où l'on découvre le champ de bataille de Jemmapes. Ce fut en cet endroit que se présenta le général Duval qui ne quitta plus les Princes et les escorta, au milieu des acclamations toujours croissantes, jusqu'à la porte de Mons. La réception qu'on leur a faite dans cette ville est véritablement la même que celle qu'on a faite au Roi dans son dernier voyage : même enthousiasme, mêmes cris, mêmes salutations au balcon, etc. »

(*Moniteur* du 11 août 1831.)



N° 1012.
(Serie VIII, Section 2.)



OCCUPATION D'ANCONE

PAR LES TROUPES FRANÇAISES,

23 FÉVRIER 1832.

Peint par **Horace Vernet**, gravé par **Thibault**.

Les Autrichiens étaient entrés à Bologne, le gouvernement français se décida, par une juste réciprocité, à occuper la ville d'Ancône. Une division navale composée du vaisseau *le Suffren* et des deux frégates *l'Artémise* et *la Victoire*, partie de Toulon avec des troupes le 8 février 1832, fut mise sous les ordres du capitaine de vaisseau *Gallois*. Le 22 du même mois, après une traversée dont la rapidité devança les calculs de la politique, elle mouillait à trois milles de la ville d'Ancône.

La nuit venue, les dispositions furent prises pour le débarquement. A trois heures du matin deux bataillons descendirent à terre, et marchèrent sur la ville, dont on trouva les portes fermées. Les officiers pontificaux ayant refusé de les ouvrir, l'une d'elles fut enfoncée à coups de hache par les sapeurs du 66ᵉ, aidés de quelques matelots. Les Français entrèrent alors dans Ancône et se dirigèrent sur les différents postes occupés par les troupes pontificales, qui ne firent aucune résistance; au point du jour ils étaient maîtres de toute la ville.

Vers midi le colonel Combes se présenta à la citadelle avec un bataillon. Il somma le commandant de recevoir garnison française. Après quelques pourparlers entre ces deux officiers, il fut convenu qu'on introduirait dans la place une force égale à celle des troupes du pape, et que le drapeau français flotterait à une égale hauteur à côté du drapeau pontifical.

Ce hardi coup de main s'accomplit ainsi au milieu du calme le plus parfait, et sans qu'aucune goutte de sang eut été répandue.





PRISE DE BONE,

27 MARS 1832.

Peint par HORACE VERNET, gravé par LEROUGE.

Bone étant assiégée par les troupes d'Achmet, bey de Constantine, Ibrahim se retira avec ses Turcs dans la citadelle, et laissa à eux-mêmes les habitants qui envoyèrent à Alger demander des secours, offrant de se soumettre à la domination française.

Le duc de Rovigo, gouverneur général, se hâta d'expédier, avec des vivres, le chébek algérien *la Casaubah*, sous l'escorte de la goëlette *la Béarnaise*, capitaine Fréard, ayant à bord le capitaine d'artillerie Armandie et le jeune Joussouf, déjà connu par ses brillants services sous nos drapeaux.

A leur arrivée devant Bone, ils trouvèrent cette ville occupée par les troupes d'Achmet, qui venaient de l'emporter d'assaut. Le capitaine Armandie se rend alors près d'Ibrahim-Bey, et lui représente qu'il n'a aucun quartier à attendre de l'impitoyable bey de Constantine, tandis qu'il sauvera sa vie et son honneur en remettant aux Français la citadelle. Ibrahim rejette cette proposition, qui, adroitement répandue parmi la garnison turque, y obtient plus de faveur.

M. Armandie n'hésite pas un instant; il considère que cette place une fois aux mains du bey de Constantine ne pourra lui être enlevée qu'avec beaucoup de sang et d'efforts, et, de concert avec Joussouf, il forme le hardi projet de s'en emparer sur-le-champ par un coup de main. Le capitaine Fréard, bien digne de s'associer à cette audacieuse entreprise, en fait part à son équipage, qui l'accueille avec enthousiasme. Il choisit vingt-cinq hommes qu'il met sous les ordres de son second, M. Ducouedic, et d'un élève. Avec cette petite troupe intrépide et déterminée, à laquelle ils ont joint trois canonniers, M. Armandie et Joussouf se présentent hardiment devant la citadelle. Les portes leur en sont livrées; cent Turcs de la garnison se déclarent pour eux. Ibrahim prend la fuite; sa famille est transportée à bord du chébeck, et le 27 mars, à dix heures du matin, le drapeau tricolore est arboré sur la citadelle et salué par les canons de *la Béarnaise* qui s'était embossée à portée de la place. Une batterie ennemie de quatorze pièces et deux mortiers pouvant gêner ses communications, le capitaine Fréard mit à la mer une embarcation avec cinq hommes qui, protégés par son feu, allèrent enclouer les pièces, et rentrèrent à bord sans aucune perte. Les troupes d'Achmet-Bey, voyant ainsi leur proie leur échapper, se retirèrent après avoir livré la ville au pillage et à l'incendie.



Ornement tiré du salon de la Paix, dessiné par RAYNAUD.



LE ROI AU MILIEU DE LA GARDE NATIONALE

DANS LA NUIT DU 5 JUIN 1832,

Peint par Biard, gravé par Sam. Cholet.

Le convoi du général Lamarque avait été troublé par une émeute, et la force publique avait été obligée de se déployer tout entière contre des bandes séditieuses qui avaient osé arborer dans Paris le drapeau sanglant de l'anarchie. Au premier bruit de ces tristes événements, le Roi quitta le palais de Saint-Cloud pour accourir dans la capitale. Il arriva aux Tuileries vers neuf heures du soir, et se rendit aussitôt sur la place du Carrousel, où stationnaient de nombreux bataillons de garde nationale et de troupe de ligne. La vue du Roi, venant ainsi se jeter entre les bras de la population de Paris et partager ses périls, transporta tous les cœurs d'enthousiasme : on l'environnait, on le pressait, on lui jurait de mourir pour sa cause et pour celle du pays, si intimement unies l'une à l'autre; on lui demandait énergiquement d'en finir, et avec la république dans Paris, et avec la chouannerie dans la Vendée.



N° 1015.
(Série VIII, Section 2.)



MARIAGE DU ROI DES BELGES

AVEC S. A. R. LA PRINCESSE LOUISE D'ORLÉANS

AU PALAIS DE COMPIÈGNE

(9 AOUT 1832)

Peint par M. COURT en 1837.

Le 9 août 1832 fut célébré le mariage de Léopold Ier, roi des Belges, avec la princesse Louise d'Orléans, au palais de Compiègne.

Les augustes époux furent d'abord unis civilement en mariage par le baron Pasquier, président de la chambre des pairs, faisant les fonctions d'officier de l'état civil. Cette première cérémonie accomplie, « on se rendit à la chapelle : là les cérémonies du mariage furent célébrées par Mgr l'évêque de Meaux, assisté de MM. les deux grands vicaires capitulaires de Beauvais. Avant de procéder à la célébration, le prélat adressa aux deux augustes époux une allocution pleine de noblesse et d'onction, dans laquelle, en rendant hommage aux vertus de la jeune reine, il se plut à rappeler celles du modèle accompli qu'elle avait trouvé dans son auguste mère.

« En sortant de la chapelle, S. M. la reine des Belges, qui avait jusque-là maîtrisé ses émotions, se précipita dans les bras de son père, qui l'y pressa avec attendrissement. Se jetant ensuite dans ceux de sa mère, elle y reçut les embrassements de toute sa famille. »

(*Moniteur du* 10 *août* 1832.)

On se rendit ensuite dans une des salles du palais, où la bénédiction nuptiale fut donnée aux époux, selon le rite luthérien, par M. Kœpp, l'un des pasteurs présidents de l'église de la confession d'Augsbourg, à Paris.



SIÉGE DE LA CITADELLE D'ANVERS,

DU 21 NOVEMBRE AU 24 DECEMBRE 1832.

Peint par Siméon Fort, gravé par Chavane jeune.

Le Roi des Pays-Bas ayant refusé d'accéder à la demande des cours de France et d'Angleterre, qui le sommaient d'accomplir l'évacuation de la Belgique, il fut décidé « qu'une armée française, sous les ordres du maréchal Gérard, franchirait la frontière le 15 novembre 1832, se dirigeant sur la citadelle d'Anvers, pour en assurer la remise à S. M. le Roi des Belges. » Les ducs d'Orléans et de Nemours, comme l'année précédente, se rendirent à l'armée. Les troupes se mirent en mouvement, le 15 novembre 1832, le 20 elles arrivèrent à Anvers, et le 21 elles étaient établies dans les positions qu'elles devaient occuper pendant le siége.

Le 29, malgré la nature marécageuse du terrain et les pluies abondantes qui l'avaient inondé, la tranchée fut ouverte sous la direction du lieutenant général Haxo, commandant le génie, et les soldats, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, travaillèrent avec un zèle infatigable, animés par la présence des fils du Roi qui partageaient leurs fatigues et leurs dangers.

La première parallèle fut bientôt terminée.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre et dans la journée du 2, on s'occupa d'élargir la deuxième parallèle pour le transport de l'artillerie. On put alors établir six batteries : cette opération fut dirigée par le lieutenant général Neigre, commandant l'artillerie. La seconde parallèle fut achevée le 7 décembre. On ouvrit ensuite la troisième le 10, et le 12 la quatrième était entièrement terminée.

Le 14, les troupes étaient devant la lunette Saint-Laurent qu'elles emportaient.

La batterie de brèche fut armée dans la nuit du 19 au 20 : elle commença son feu dans la matinée du 21, et le 23 le général Chassé demandait à capituler.

Le 24, la garnison hollandaise mit bas les armes devant les Français sur les glacis de la citadelle.



N° 1018.
(Série VIII, Section 2.)



LE DUC D'ORLÉANS DANS LA TRANCHÉE

AU SIÉGE DE LA CITADELLE D'ANVERS,

NUIT DU 29 AU 30 NOVEMBRE 1832.

Peint par LUGARDON, d'après Roger.



Dessiné par MASSARD, gravé par BUDZILOWICZ

Ce fut le 29 novembre au soir que le maréchal Gérard, ayant réuni tous ses moyens, ordonna d'ouvrir la tranchée. Le règlement de service en campagne autorisait le duc d'Orléans à monter la première garde de tranchée, et le prince s'empressa de réclamer ce périlleux honneur.

Tout fut disposé pour dérober aux yeux de l'ennemi cette première opération du siége, toujours dangereuse, parce qu'elle se fait à ciel ouvert. Un silence absolu fut commandé aux soldats, et ils l'observèrent si bien que, sur un vaste développement de cinq mille quatre cents mètres qu'embrassait la tranchée, on n'entendait rien que le petit bruit des pioches et des pelles remuant la terre. Cependant, vers le milieu de la nuit, le maréchal, avec le prince, voulut inspecter les travaux. M. le duc d'Orléans, accompagné du lieutenant général Baudrand, son premier aide-de-camp, du lieutenant général de Flahaut, du général Marbot et des officiers de sa maison, se mit en marche en même temps que le maréchal, et sous une pluie battante, enfonçant à chaque pas dans une boue épaisse, ils parcoururent pendant près de quatre heures toute l'étendue de la tranchée, rendant partout hommage à l'intelligence et à l'activité des travailleurs. A huit heures du matin tout était encore silencieux dans la citadelle, et nos soldats, qui avaient passé la nuit le ventre dans l'eau et le dos à la pluie, n'avaient d'autre mal que celui de la faim. La sollicitude du prince parvint à assurer un service de subsistances, et gais alors et confiants, on les vit provoquer par leurs téméraires saillies l'ennemi toujours immobile derrière ses bastions. Il était midi lorsque le général Chassé, après avoir répondu aux sommations du maréchal, commença à faire jouer son artillerie. Le duc d'Orléans, peu inquiet des premiers boulets qui passèrent sur sa tête, ne s'occupa que d'organiser immédiatement dans l'église Saint-Laurent un service d'ambulance pour les blessés.

LE DUC DE NEMOURS DANS LA TRANCHÉE

AU SIÉGE DE LA CITADELLE D'ANVERS,

DÉCEMBRE 1832.

Peint par EUG. LAMY et AMÉDÉE FAURE, gravé par BLANCHARD aîné.

Le duc de Nemours, qui, comme colonel du premier régiment de lanciers, n'était pas appelé au service de la tranchée, voulut cependant contribuer par sa présence à animer le zèle et le courage des soldats. Il accompagna M. le maréchal Gérard dans une visite à la tranchée, et il y fut couvert de terre par un boulet parti de la citadelle.



Ornement tiré du Parc de Versailles, allée des Marmousets, dessiné par RAYNAUD, gravé par LAVOIGNAT.





PRISE DE LA LUNETTE SAINT-LAURENT

(CITADELLE D'ANVERS)

14 DÉCEMBRE 1832.

Peint par BELLANGÉ, gravé par OUTHWAITE.

Le 14 décembre, à cinq heures du matin, le général Haxo, commandant du génie, fit jouer la mine préparée contre la lunette Saint-Laurent, et une large brèche y fut ouverte. Trois compagnies du soixante-cinquième régiment d'infanterie de ligne y marchèrent aussitôt, mais avec l'ordre exprès de ne point brûler une amorce et d'aborder l'ennemi à la baïonnette. Cet ordre fut ponctuellement exécuté, malgré la persuasion où étaient ces braves soldats que la lunette était contre-minée. En un instant on les vit couronner la brèche et se jeter de tous les côtés à la fois sur la garnison hollandaise. La résistance fut courte; trois voltigeurs français furent couchés à terre par une décharge qui les accueillit à la gorge de l'ouvrage où ils se précipitaient. Mais la fureur des Français se calma bientôt en voyant les Hollandais jeter bas leurs armes et leur demander quartier; quoique animés par la mort de leurs camarades, ils s'arrêtèrent et partagèrent avec leurs prisonniers affamés leur pain et leur eau-de-vie. Chaque soldat avait sous le bras un Hollandais qu'il traitait en camarade et en ami.



Candelabre de la galerie des Glaces, dessiné par RAYNAUD, gravé par CONTAMINE.



Prise de la Lunette S.t Laurent

COMBAT DE DOEL,

23 DÉCEMBRE 1832

Peint par Gudin, gravé par Larbalestrier.

Le lieutenant général Tiburce Sébastiani commandait la division de l'armée qui devait empêcher les Hollandais de se porter du bas de l'Escaut au secours de la citadelle. Le 23 décembre, à huit heures du matin, on vint lui annoncer qu'il était attaqué.

« L'escadre, dit le général dans son rapport sur cette affaire, composée d'une frégate, deux corvettes, trois bateaux à vapeur et une vingtaine de canonnières, avait descendu la rivière et s'était placée vis-à-vis la digue de Doel. Sur chaque bateau à vapeur il y avait trois ou quatre cents hommes de débarquement. Des barques, portant des hommes et de l'artillerie, sortant de Liefhenskoek, se sont en même temps avancées sur l'inondation, pendant qu'une sortie de la garnison se dirigeait le long de la mer sous la protection de leurs canonnières. Les bateaux qui étaient dans l'inondation sont venus débarquer les hommes qu'ils avaient à bord sur la digue près du point où elle se réunit à celle qui contient l'inondation. Les bateaux à vapeur ont mis à terre les hommes qu'ils avaient été chercher à Lillo, et tous ensemble se sont précipités sur le premier poste que nous avons à la jonction de ces deux digues. Aux premiers coups de fusil, le bataillon s'est porté sur le point attaqué; une vive fusillade s'est engagée, et, après un feu de quelques moments, nos troupes ont abordé l'ennemi à la baïonnette, l'ont culbuté, et se sont ensuite avancées sur la digue en battant la charge. Cette attaque vigoureuse a ébranlé les Hollandais; ils se sont retirés en désordre; ils ont regagné avec peine leurs embarcations, et ceux qui faisaient partie de la garnison sont rentrés dans le fort, poursuivis par nos soldats qui se sont avancés jusqu'à portée de fusil de la place, dont le feu à mitraille les a empêchés de pénétrer plus loin.

« J'ai fait aussitôt border les banquettes que j'ai fait pratiquer derrière la digue, et nos soldats ont commencé à tirer sur l'escadre qui était à portée de pistolet. Le combat s'est soutenu jusque vers trois heures; les bâtiments se sont ensuite fait remorquer par les bateaux à vapeur, et ont été se réfugier sous le feu des forts de Liefhenskoek et de Lillo. »



Dessiné par Raynaud, gravé par Lacoste père et fils aîné.

N° 1023.
(Série VIII, Section 2.)



LA GARNISON HOLLANDAISE

MET BAS LES ARMES DEVANT LES FRANÇAIS

SUR LES GLACIS DE LA CITADELLE D'ANVERS.

24 DÉCEMBRE 1832.

Peint par EUG. LAMY, gravé par PÉRONARD.

La brèche était ouverte, et l'on s'attendait que le général Chassé, avec son énergique obstination, allait soutenir l'assaut. Mais le réduit où il comptait se défendre avait été détruit par le feu des batteries françaises, et cette circonstance le contraignit à capituler. D'après les termes de cette capitulation, la garnison hollandaise, prisonnière de guerre, devait le lendemain mettre bas les armes et livrer au maréchal Gérard la citadelle d'Anvers, avec les forts qui en dépendent.

Ce fut le 24 décembre, à trois heures et demie du soir, que s'accomplit la reddition de la place. Dix mille hommes d'infanterie française, cinq cents canonniers et huit cents sapeurs du génie étaient rassemblés sur le glacis dans une tenue qui frappa leurs ennemis d'admiration. Bientôt la garnison prisonnière s'ébranla au bruit des clairons, le général Favange à sa tête. Les officiers semblaient navrés du triste devoir qu'ils venaient accomplir. Les tambours français battaient aux champs, et les officiers supérieurs des deux nations se saluaient mutuellement. Arrivés à la gauche de la ligne française, les Hollandais se mirent en bataille, formèrent les faisceaux, déposèrent leurs buffleteries, ainsi que leurs tambours et leurs clairons, les officiers gardant leurs épées; puis toute la troupe sans armes rentra dans la citadelle, où tous les postes étaient déjà occupés par des détachements français sous les ordres du général Rulhière. Toute l'armée s'empressa d'honorer la valeur de la garnison hollandaise et de lui témoigner les plus grands égards.



Ornement tiré du vestibule de la Chapelle, dessiné par RAYNAUD, gravé par BUDZILOWICZ.



LE ROI SUR LA RADE A CHERBOURG,

3 SEPTEMBRE 1833.

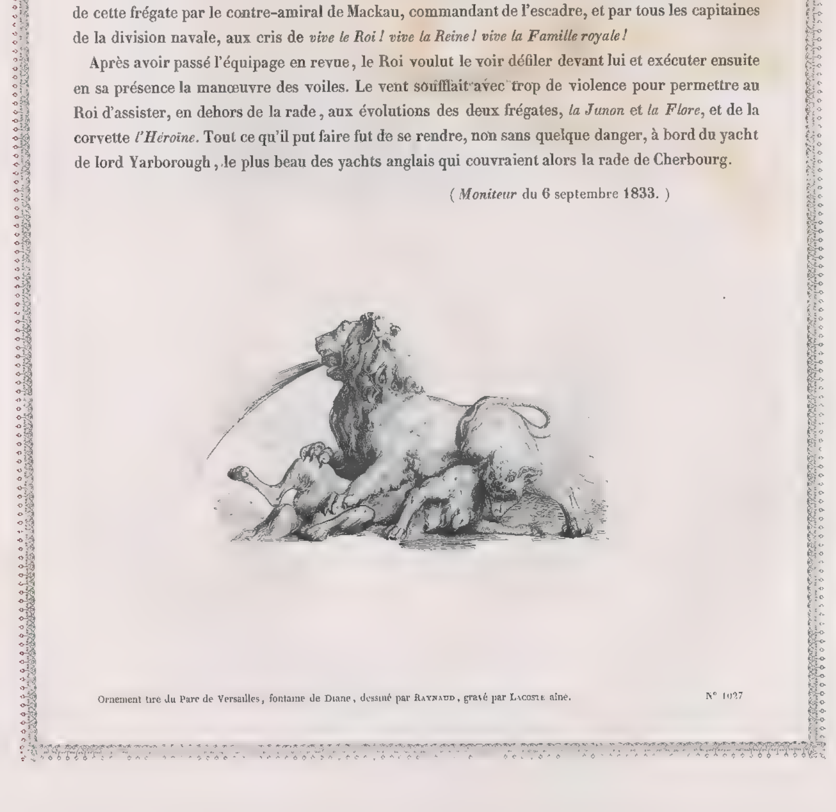
Peint par GUDIN en 1835, gravé par CHAVANNE.

Le Roi s'était rendu à Cherbourg pour y visiter les grands travaux du port qu'il se rappelait avoir vus à leur début, en 1788.

Le 3 septembre, à onze heures, Sa Majesté, accompagnée de la Reine et de la famille royale, s'embarqua dans le port sur le bateau à vapeur *le Sphinx*. Le vent soufflait du sud-ouest, grand frais; le temps était à rafales. Au sortir du port, *le Sphinx* se dirigea vers l'escadre mouillée dans la rade. Là Leurs Majestés furent saluées par des salves d'artillerie, auxquelles se mêlaient les acclamations des équipages. *Le Sphinx* jeta l'ancre au milieu de l'escadre, en face de la frégate *l'Atalante*, qui portait le pavillon amiral. La mer paraissait difficile à tenir avec une légère embarcation. Néanmoins Leurs Majestés descendirent dans un canot pour aller visiter *l'Atalante;* elles furent reçues à bord de cette frégate par le contre-amiral de Mackau, commandant de l'escadre, et par tous les capitaines de la division navale, aux cris de *vive le Roi! vive la Reine! vive la Famille royale!*

Après avoir passé l'équipage en revue, le Roi voulut le voir défiler devant lui et exécuter ensuite en sa présence la manœuvre des voiles. Le vent soufflait avec trop de violence pour permettre au Roi d'assister, en dehors de la rade, aux évolutions des deux frégates, *la Junon* et *la Flore*, et de la corvette *l'Héroïne*. Tout ce qu'il put faire fut de se rendre, non sans quelque danger, à bord du yacht de lord Yarborough, le plus beau des yachts anglais qui couvraient alors la rade de Cherbourg.

(*Moniteur* du 6 septembre 1833.)



Ornement tiré du Parc de Versailles, fontaine de Diane, dessiné par RAYNAUD, gravé par LACOSTE aîné.



PRISE DE BOUGIE,

2 OCTOBRE 1833

Peint par HORACE VERNET, gravé par NARGEOT.

Le 22 septembre 1833 une division navale, composée de la frégate *la Victoire*, des corvettes *l'Ariane* et *la Circé*, du brick *le Cygne* et des bâtiments de charge *la Durance*, *l'Oise* et *la Caravane*, fit voile de Toulon vers la côte d'Afrique pour attaquer la ville de Bougie, située entre Bône et Alger. Le capitaine de frégate Parseval-Deschêne commandait la flottille, et le général Trézel les troupes de débarquement.

« Le 29, à quatre heures et demie du matin, dit M. Parseval dans son rapport, *la Victoire* était à portée de fusil du fort Boukah. Plus favorisée par les vents, cette frégate a pu s'embosser la première à sept heures, par vingt pieds d'eau, sous le feu de cinq forts. Alors seulement, après avoir serré nos voiles, nous avons commencé à tirer.

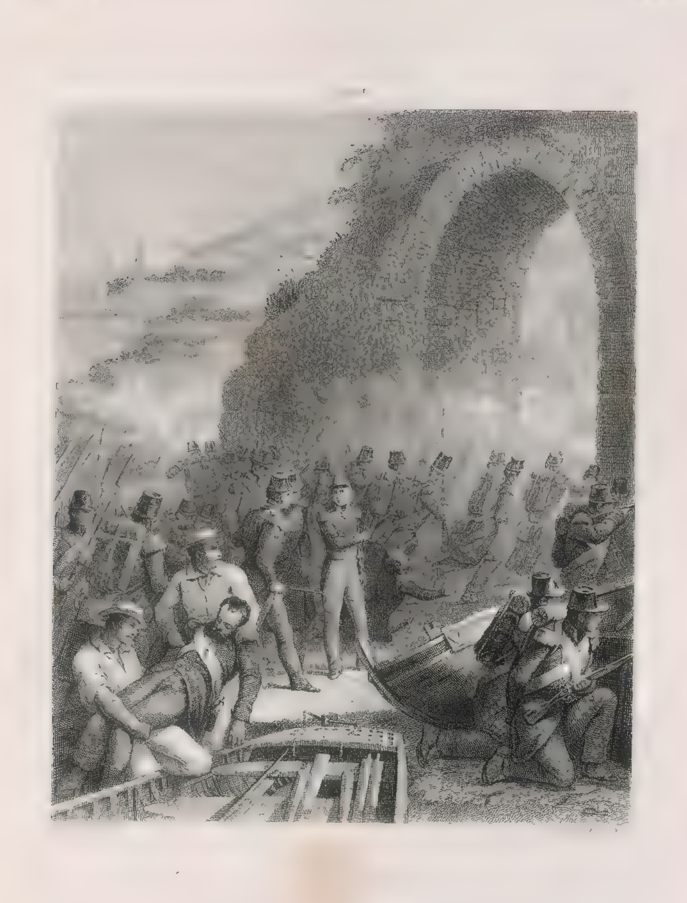
« Vers sept heures et demie *la Circé* et *l'Ariane* ont pu nous soutenir tout en manœuvrant; à huit heures ces deux bâtiments se sont embossés ainsi que *le Cygne*, qui, par son faible tirant d'eau, avait pu prendre à revers le fort de la Casbah et balayer la plaine extérieure; puis successivement *la Durance*, *l'Oise*, *la Caravane*. A huit heures et demie le feu du fort étant presque éteint, j'ai fait mettre les canots à la mer et donné l'ordre d'embarquer les troupes. A neuf heures près de mille hommes étaient en mouvement pour débarquer, le général Trézel à leur tête. Le feu des bâtiments cessa, les troupes s'élancèrent à terre, où elles furent accueillies par une vive fusillade à bout portant. La position élevée et formidable de Bougie, les ravins plantés d'arbres dont la ville est sillonnée jusqu'au bord de la mer avaient permis à bon nombre d'Arabes de se glisser inaperçus au lieu du débarquement; mais en ce moment nos troupes enlevèrent au pas de course les hauteurs principales : les forts furent aussitôt occupés; trois matelots désarmés y plantèrent les premiers notre pavillon.

« Cependant les Kabyles descendirent par masses des montagnes. Habiles à profiter des accidents du terrain, ils ont à leur tour attaqué nos positions avec un acharnement inusité jusqu'à ce jour parmi eux.

« Nos troupes, disséminées sur un grand nombre de points, devenaient trop faibles pour soutenir de pareilles attaques; à la demande du général Trézel, j'envoyai deux cents matelots des compagnies de *la Circé* et de *l'Ariane*, sous le commandement de M. Laguerre, lieutenant de vaisseau. Ce renfort fut apprécié au plus haut point par le général Trézel. »

Au bout de cette première journée les forts principaux étaient tombés aux mains des troupes françaises. Mais les Kabyles de Bougie, les plus belliqueux et les plus civilisés à la fois de la côte d'Afrique, prolongèrent encore trois jours leur résistance, et il y eut de sanglants combats livrés dans la ville même. Le général Trézel s'y distingua par sa calme intrépidité, et, comme toujours, paya la victoire de son sang. Le capitaine Lamoricière y préluda par de brillants faits d'armes à la grande renommée qu'il a depuis si justement acquise. Enfin dans la journée du 2 octobre l'occupation de Bougie fut complète.

N° 1027 *bis*.
(Série VIII, Section 2.)



REVUE DE LA GARDE NATIONALE

(28 JUILLET 1835)

Peint par M. Eugène LAMI, en 1842.

Le 28 juillet, le roi, dédaignant les bruits sinistres qui avaient pénétré jusqu'à lui, sortit des Tuileries pour passer en revue la garde nationale et la troupe de ligne rangées sur les deux côtés des boulevards. Ce jour-là, ses enfants avaient voulu le couvrir de leur corps : M. le duc d'Orléans, M. le duc de Nemours, M. le prince de Joinville entouraient le roi et le serraient de près. A la suite de Sa Majesté étaient le duc de Broglie, président du conseil, le maréchal marquis de Maison, ministre de la guerre, M. Thiers, ministre de l'intérieur, MM. les maréchaux duc de Trévise, comte Molitor, comte Lobau et un grand nombre de généraux et d'officiers supérieurs de la garde nationale et de l'armée.

A midi le cortége, se dirigeant vers la Bastille, était arrivé devant le Jardin-Turc; les yeux du roi se portèrent par hasard sur la gauche; il aperçut de la fumée sortant d'une fenêtre, et par une pensée rapide comme l'éclair : *Joinville, ceci me regarde,* dit-il; en même temps, une forte détonation, semblable à un feu de peloton mal dirigé, se fait entendre, un vide est fait autour du roi! Le duc d'Orléans se jette sur son père, qui le rassure à l'instant. Tous les regards effrayés cherchent aussitôt le roi : on le voit debout! ni lui, ni aucun de ses enfants n'est atteint! la mort les a enveloppés sans les toucher. Les chevaux sont blessés, et une balle a passé si près du front du roi qu'elle y a laissé une longue trace noire. Mais quel déplorable spectacle! un illustre maréchal, plusieurs généraux, des officiers étaient tombés; des citoyens de toutes classes, des femmes, des enfants, accourus à cette fête nationale, avaient aussi été frappés par la mitraille, comme s'il eût fallu que toutes les conditions sociales et tous les âges concourussent, au prix de leur sang, à racheter la vie du chef de l'État.

Allons, messieurs, marchons! telles furent en ce moment les paroles du roi.

L'histoire dira le calme héroïque du prince qui, maîtrisant les poignantes émotions auxquelles son grand cœur était en proie, voulut poursuivre sa marche et se montrer à tous comme un vivant témoignage de la protection de Dieu sur la France.

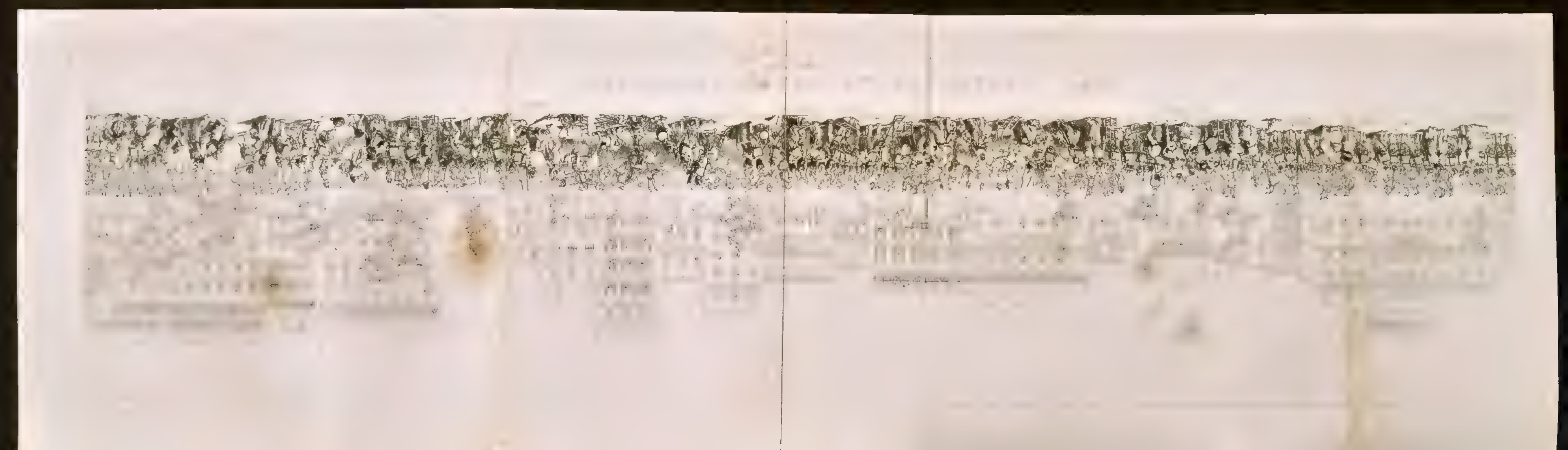
Le crime avait eu d'épouvantables résultats : le maréchal duc de Trévise, le général Lachasse de Vérigny, le colonel Raffé, le lieutenant-colonel de la garde nationale Rieussec, le capitaine d'état-major comte Villate, et auprès d'eux d'honorables citoyens, les sieurs Léger, Prudhomme, Richard, Benetter, gardes nationaux; Inglar, Ardoins, la dame Langoret, la demoiselle Louise Remy, tous frappés à mort, gisaient pêle-mêle sur le sol ensanglanté.

Plus tard, à différentes époques, le sieur Labrousse, le sieur François Leclerc, les dames Briosne et Ledhornez, la demoiselle Rose Alizon ont succombé à leurs blessures.

Vingt-quatre autres personnes, frappées plus ou moins grièvement, ont survécu; ce sont les généraux Blin, Colbert, Brayer, Heymes, Pelet, les sieurs Charamaude, Marion, Chauvin, Roger, Michel, Vidal, Delépine, Ledhornez, Amaury, Bonnet, Fracheron, Baraton, Roussel, la dame Ledhornez, le jeune André, âgé de dix ans, la dame Ardoins, les demoiselles Clotilde François, Louise-Adélaïde Jone et Athanase Jone.

M. le duc de Broglie a été frappé au cou d'une balle qui a traversé le collet de son habit et qui s'est arrêtée dans la cravate.

(Série VIII, Section 2.)



FUNÉRAILLES

DES

VICTIMES DE L'ATTENTAT DU 28 JUILLET 1835

CÉLÉBRÉES AUX INVALIDES.

5 AOUT 1835.

Peint par **ALF. JOHANNOT.**



Dessiné par RAYNAUD, gravé par NIVET.

« A deux heures, dit un historien de cette grande scène de douleurs, le cortége est arrivé aux portes de l'Hôtel des Invalides. Le Roi s'est levé avec les princes. Dans la cour d'honneur étaient rangés les hôtes de Louis XIV, tous ces vieillards, débris de nos quarante ans de guerre. Débris vivant et plus illustre qu'aucun d'eux, le maréchal duc de Conegliano se tenait à leur tête. Il est allé recevoir les quatorze martyrs; un nombreux clergé les attendait avec lui : c'étaient la gloire et la religion les accueillant de concert. Il faut avoir vu cette scène pour comprendre ce qui se passait dans les âmes. Au milieu de la cour Royale des Invalides régnaient les cercueils couverts de leurs ornements et bénis par les prêtres...

« Le Roi est venu recevoir, pour les introduire à leur dernier et noble asile, ceux qui étaient morts à ses côtés. Il est allé à eux; il a versé l'eau bénite sur eux, sur la jeune fille comme sur le maréchal de France. Mais à la vue de toutes ces victimes son courage est tombé : il n'y avait pas là de périls. Ses larmes ont mouillé tous les cercueils; celui de la jeune fille en a été imprégné comme celui du maréchal de France.

« Alors il a donné le signal, et le cortége s'est avancé vers l'église. »

N° 1028.
(Série VIII, Section 2)





COMBAT DU TÉNIAH

(25 NOVEMBRE 1835)

COMBAT DE L'HABRAH

(3 DÉCEMBRE 1835)

Le combat de la Macta, où Abd-el-Kader avait surpris quelques bataillons français dans une embuscade, demandait une vengeance prompte et exemplaire. Le maréchal Clauzel reçut ordre de marcher sur Mascara, capitale de l'émir. Le duc d'Orléans vint le joindre, jaloux de s'associer en tous lieux aux fatigues et aux dangers de l'armée française.

L'armée, partie d'Oran le 28 novembre, après un combat sur les bords du Tsig, rencontra l'ennemi avec toutes ses forces le surlendemain. Le combat de Ghorouf, engagé dans la matinée, porta une rude atteinte à l'émir sans le décourager. Aussi le maréchal, qui voulait une victoire plus décisive, se porta-t-il vivement sur l'Habrah.

On marcha trois quarts de lieue environ, sans essuyer d'autre feu que celui de quelques tirailleurs, lorsque soudain un coup de canon à poudre se fit entendre : c'était le signal par lequel Abd-el-Kader rappelait à lui ses tribus dispersées. En ce moment les colonnes françaises entraient dans une sorte de défilé formé par un bois épais de tamarins et par le pied de la montagne, qui se rapprochaient. Devant on apercevait quatre grands marabouts qui se détachaient en blanc sur le noir de la forêt. En avant de ces marabouts se trouvaient des ravins bordés d'aloès, avec des cimetières remplis de buttes et de pierres tumulaires; et en outre de ces difficultés, la plaine était encore rétrécie à gauche par de hautes broussailles qui entouraient le grand bois.

L'armée était à trois cents pas de l'angle de ce bois, lorsqu'une fusillade très vive partit du ravin où s'était embusquée l'artillerie régulière d'Abd-el-Kader, en même temps qu'une batterie, composée de cinq petites pièces de trois ou de quatre, envoyait ses boulets assez maladroitement dirigés. Le deuxième léger, surpris par cette attaque imprévue, hésita un moment; mais le deuxième de chasseurs d'Afrique partit au galop, passa impétueusement le ravin et déblaya l'autre côté à coups de fusil et de pistolet. L'artillerie, mieux dirigée que celle des Arabes, compléta le succès de cette brillante charge. Pendant ce temps, à la gauche, le brave commandant Bourgon, voyant fuir en désordre les cavaliers d'Ibrahim-Bey, lançait au plus épais du bois une compagnie du dix-septième, et le bataillon d'Afrique, entraîné par monseigneur le duc d'Orléans, achevait de nettoyer le bois. C'est là que le prince fut atteint légèrement d'une balle morte à la cuisse. Une heure après ce combat l'armée arrivait tranquillement sur l'Habrah.

Un grand coup venait d'être porté à la puissance d'Abd-el-Kader : le ravin fortifié où il avait disposé son embuscade ne lui avait été cette fois d'aucun avantage; son artillerie, la première que l'armée française eût rencontrée en Afrique sur les champs de bataille, était tombée entre nos mains; son infanterie, formée avec tant de peine, était presque détruite, et les tribus qu'il avait appelées autour de lui, des frontières mêmes de l'empire de Maroc, étaient dispersées par la fuite.





COMBAT DU SIG,

1er DÉCEMBRE 1835.

Peint par Siméon Fort, gravé par Chavane aîné.

Le combat de la Macta, où Abd-el-Kader avait surpris quelques bataillons français dans une embuscade, demandait une vengeance prompte et exemplaire. Le maréchal Clauzel, nommé au gouvernement de la Régence d'Alger, reçut ordre de marcher sur Mascara, capitale de l'émir. Le duc d'Orléans vint le joindre, jaloux de s'associer en tout lieu aux fatigues et aux dangers de l'armée française.

L'armée, partie d'Oran, commença son mouvement le 28 novembre. « Le 1er décembre, nos troupes chargèrent avec vigueur, sur les bords du Sig, les Arabes réunis au nombre de quinze à dix-huit mille hommes, auprès d'un marabout, en avant de leur position. Ce poste, dit le rapport de M. le maréchal Clauzel au ministre de la guerre, fut enlevé avec la rapidité de l'éclair, et nos troupes s'abandonnant à leur ardeur habituelle, pénétrèrent assez promptement dans le camp ennemi pour s'emparer d'une partie des tentes que les Arabes essayèrent vainement d'enlever et de transporter dans la montagne. Plusieurs des officiers de M. le maréchal Clauzel entraînèrent dans cette charge vigoureuse les troupes auxiliaires.

« Le lieutenant Duhesme, son officier d'ordonnance, eut son cheval blessé et reçut une forte contusion. Le commandant Richepanse et le capitaine d'état-major Tatareau eurent également leurs chevaux blessés. C'est alors, comme l'avait présumé M. le maréchal Clauzel, que les cavaliers et l'infanterie qu'Abd-el-Kader tenait renfermés dans une gorge profonde, accourent au secours des fuyards, et viennent prendre successivement part au combat, qui se prolonge longtemps au pied de l'Atlas, entre nos tirailleurs, soutenus par l'artillerie, et environ six mille cavaliers arabes, au milieu desquels combattaient des fantassins, dont il était difficile d'apprécier le nombre.

« M. le maréchal Clauzel avait expressément défendu au général Oudinot de s'engager dans la montagne. Le but de sa reconnaissance étant atteint, les troupes rentrèrent au camp à six heures du soir.

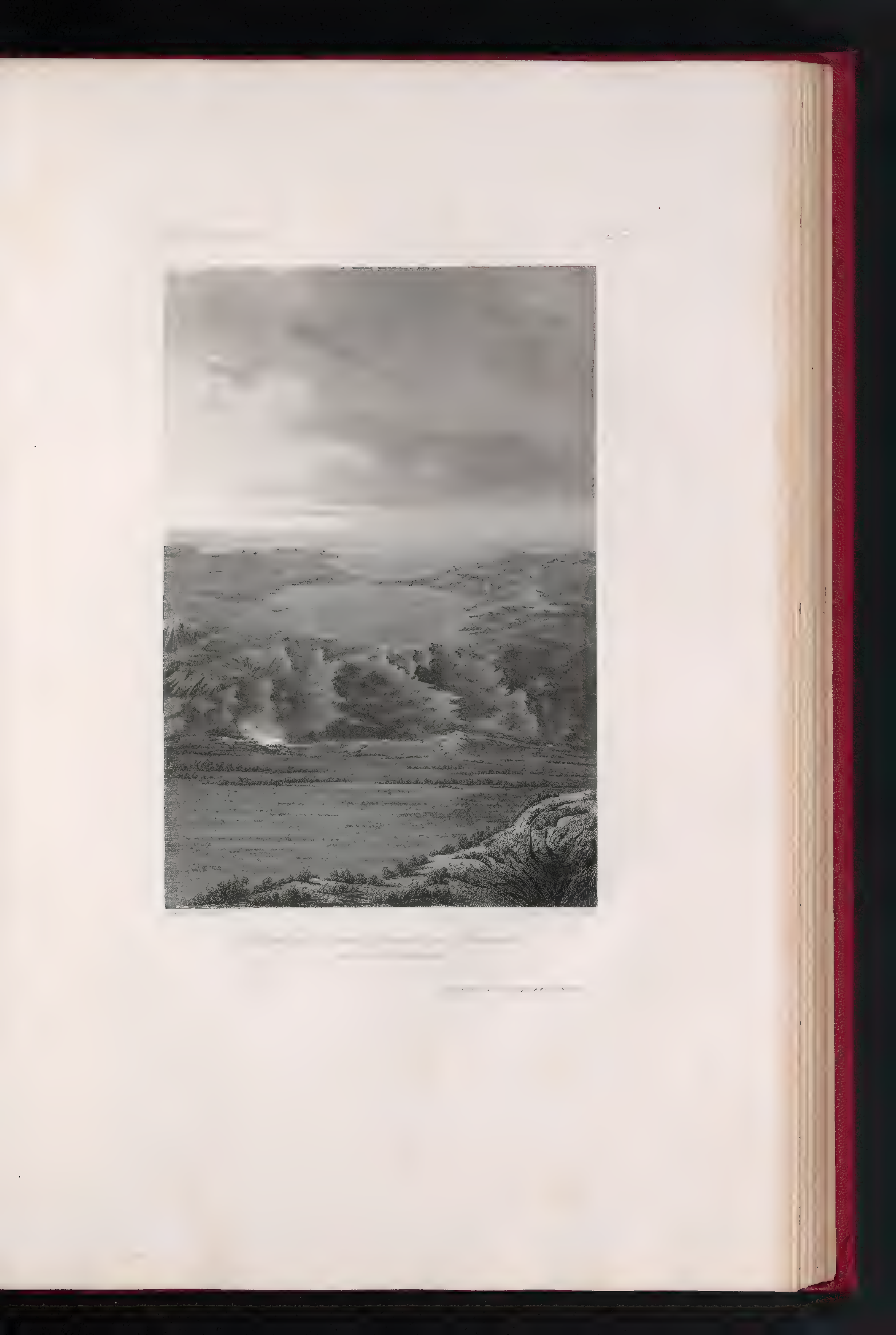
« Pendant ce combat, qui dura plus de cinq heures, les Arabes montrèrent de la vigueur et de l'obstination; plusieurs fois ils tinrent ferme devant le canon, et s'en approchèrent assez pour permettre à nos canonniers de tirer à mitraille. Notre feu de mousqueterie, bien supérieur à celui de l'ennemi, lui fit éprouver une grande perte, tandis que de notre côté nous n'eûmes que peu d'hommes tués et quarante-trois blessés. »



N° 1028 *quater.*
(Série VIII, Section 2.)



Combat du Sig





MARCHE DE L'ARMÉE FRANÇAISE

APRÈS LA PRISE DE MASCARA,

9 DÉCEMBRE 1835.

Peint par TH. LEBLANC, gravé par OUTHWAITE.

Le 6 décembre, l'armée française était entrée à Mascara et elle avait trouvé cette ville dévastée par les hordes sauvages d'Abdel-Kader. Après deux jours de repos donnés aux soldats, il fallut quitter un séjour que le défaut de vivres eût pu rendre dangereux et s'acheminer sur Mostaganem. Mais, pour ôter à l'ennemi les ressources de sa place d'armes, le maréchal Clauzel résolut en partant de mettre le feu aux principaux édifices de la ville. Le beylick, le palais d'Abdel-Kader, la casbah, l'arsenal, la manufacture d'armes et les magasins furent livrés aux flammes. L'armée alors se mit en mouvement, non sans quelque désordre, au milieu du mélange incommode des auxiliaires d'Ibrahim-Bey et de toute la population juive de Mascara, qui fuyait cette triste ville sous la protection des baïonnettes françaises. Ce ne fut qu'après une lieue et demie de marche que le maréchal fit arrêter la colonne pour rétablir l'ordre dans cette grande confusion. Ibrahim-Bey, avec ses cavaliers chargés de butin, fut placé en tête; derrière lui la caravane des Juifs offrait un spectacle vraiment lamentable. On voyait des femmes, et c'étaient les plus riches, entassées cinq ou six sur des chameaux que les Arabes leur avaient loués au poids de l'or. D'autres étaient pieds nus, sur des ânes, grelottant et tâchant de réchauffer contre leur sein leurs enfants transis de froid comme elles. Plusieurs avaient fait de leurs châles des sacs, où elles mettaient jusqu'à trois de ces innocentes créatures qu'elles portaient ainsi sur leur dos. Des aveugles se traînaient à la queue de leurs ânes pour ne point perdre la file, et par le chant lugubre de leurs psaumes rappelaient les scènes de la captivité d'Israël. Après cette triste avant-garde, venaient les deux brigades des généraux Perregaux et Marbot; les Zouaves fermaient la marche, et leur intrépide contenance écartait les Arabes toujours prêts à tomber sur les traîneurs. L'armée marcha dans cet ordre jusqu'au village d'El-Borg, autour duquel elle campa pour passer la nuit.



Dessiné par RAYNAUD, gravé par NIVET.





COMBAT DE LA SICKAK

(PROVINCE D'ORAN)

6 JUILLET 1836.

Peint par HORACE VERNET, gravé par SAM. CHOLET.

Le général Bugeaud, commandant les troupes françaises dans la province d'Oran, voulait ravitailler la place de Tlemcen, où était laissée une garnison qui attendait de lui toutes ses ressources. Abd-el-Kader, de son côté, avait rassemblé toutes ses forces pour frapper un coup qui en même temps écraserait l'armée française et lui livrerait Tlemcen affamée. Il avait pompeusement annoncé à ses Arabes que la division du général Bugeaud était *la dernière ressource* de la France. Voici comment celui-ci raconte sa victoire.

Après quelques détails sur sa marche et celle de l'ennemi, il ajoute : « Je n'aurais pu choisir dans tout le pays un champ de bataille plus heureux que celui que m'offrait la fortune. Abd-el-Kader avait derrière lui un plateau facile pour la cavalerie, de deux à trois lieues d'étendue, et entouré sur trois côtés par la Sickak, l'Isser et la Tafna, de sorte que j'étais presque assuré, en le mettant en fuite, de l'acculer à un ravin où il devait éprouver des pertes, pourvu que la poursuite fût vigoureuse.

« J'avais besoin de dix minutes de plus pour finir mes dispositions et distribuer les rôles avec précision. Il fallait aussi donner le temps à l'ennemi de passer la Sickak, afin de l'y précipiter. Abd-el-Kader n'a pas voulu me donner ces dix minutes; il a jeté sur moi mes tirailleurs et mes spahis, et s'est avancé en grosses masses informes, en poussant des cris affreux. J'ai jugé que le moment de prendre l'offensive à mon tour était arrivé, et qu'un mouvement rétrograde pouvait tout compromettre. Après avoir lancé des obus et de la mitraille sur cette vaste confusion, toutes les troupes à la fois se sont ébranlées à mon commandement, et ont abordé l'ennemi avec une grande franchise.

« Le combat du plateau était le plus considérable; les trois bataillons de Combes, un du 47ᵉ, deux du 17ᵉ léger, ont agi avec une résolution et une vitesse remarquables pour des troupes si fatiguées par les marches et la chaleur. Les cavaliers arabes étaient si nombreux que la fusillade avec laquelle ils nous ont accueillis ressemblait à un feu de deux rangs de plusieurs régiments de notre infanterie. Ils ont plié, mais avec lenteur. J'ai cru le moment favorable pour lancer sur eux le 2ᵉ de chasseurs. J'ordonnai à ce régiment une charge à fond, qui d'abord eut un plein succès. Les Arabes qui se trouvaient en face furent culbutés, et un parti d'infanterie kabyle fut sabré; mais l'aile droite des Arabes, ayant attaqué le flanc gauche des chasseurs pendant que d'autre infanterie sortie du ravin les fusillait par le flanc droit, ils se sont retirés avec quelque perte et sont rentrés sous la protection des bataillons que je menais à leur secours presqu'à la course. L'artillerie, aux ordres du brave colonel Tournemine, suivait ces mouvements rapides, bien que cela parût impossible auparavant, avec le matériel de montagne. Les Arabes ayant plié une seconde fois, une seconde fois aussi je leur ai lancé ma cavalerie; mais alors quatre cents Douairs m'avaient rejoint. Malheureusement leur aga Mustapha venait d'être blessé d'une balle à la main. Malgré la privation de cet excellent chef, ils ont rendu de grands services; eux et les chasseurs se sont couverts de gloire. Tout a été culbuté, et la cavalerie arabe, embarrassée par son nombre même, a perdu beaucoup

d'hommes, d'armes et de chevaux · ses morts, ses blessés sont restés en notre pouvoir. Alors Abd-el-Kader lui-même, dont nous avions aperçu le drapeau en arrière, au milieu de son infanterie régulière, s'est avancé avec cette réserve et la cavalerie qu'il a pu ramener. C'est la première fois, dit-on, qu'on a vu les Arabes employer une réserve, ou l'engager avec tant d'à-propos. Ce dernier effort n'a pu nous arrêter un moment : nous nous sommes jetés sur cette troupe qui, malgré un feu bien nourri, a été rompue et précipitée fatalement sur le point le plus difficile du ravin de l'Isser. Une pente assez rapide aboutit à un rocher taillé presque à pic, à trente ou quarante pieds au-dessus de la plage. C'est là qu'un carnage horrible commence, et se poursuit malgré mes efforts. Pour échapper à une mort certaine, ces malheureux se précipitent en bas du rocher, s'assomment ou se mutilent d'une manière affreuse. Bientôt cette triste ressource leur est enlevée : des chasseurs et des voltigeurs trouvent un passage et pénètrent dans le lit de la rivière; les ennemis sont cernés de toutes parts, et les Douairs peuvent assouvir leur horrible passion de couper des têtes. Cependant à force de cris et de coups de plat de sabre, je parviens à sauver cent trente hommes d'infanterie régulière; je vais les envoyer en France...

« La cavalerie arabe avait lâchement abandonné son infanterie et s'était enfuie vers la Tafna. Je l'aperçus faisant mine de se rallier au bout du plateau avant de descendre sur la rivière. Je marchai à elle avec les 17e léger, 47e, 23e, de l'artillerie, laissant à la cavalerie le soin de poursuivre les restes de l'infanterie des Kabyles : cette cavalerie ne m'attendit pas; elle passa la Tafna et je m'arrêtai sur la rive droite, mes troupes étant très fatiguées et la chaleur excessive.

« Revenons sur le premier champ de bataille, où le 62e et un demi-bataillon d'Afrique ont dû charger l'ennemi qui avait attaqué le convoi, et dont une partie seulement avait passé la Sickak au moment où j'ai été forcé de prendre l'offensive. Cette portion fut précipitée dans le ravin, et fusillée de très près, elle éprouva des pertes notables en hommes et en chevaux tués. Après cette charge vigoureuse, le 62e, débarrassé de l'ennemi qu'il avait en face, vint appuyer mon mouvement victorieux.

« Dès que la victoire avait été à peu près décidée, j'avais fait filer le convoi et les équipages sur Tlemcen. Quoique privé de mon parc de bœufs et de toute espèce de ressources pour les officiers, j'ai tenu à coucher sur les rives de la Tafna pour mieux constater ma victoire. »



Dessiné par GIRARDET, gravé par CZECHOWICZ.

LE PRINCE DE JOINVILLE

VISITE DANS LE LIBAN LE VILLAGE MARONITE D'HEDEN

30 Septembre 1836.

Peint par **Biard**, gravé par **Thibault**.

Le 6 août 1836, le prince de Joinville[1] s'était embarqué à Toulon, comme lieutenant de vaisseau, à bord de la frégate *l'Iphigénie*. Après avoir visité l'archipel grec, Athènes, Smyrne, les côtes de l'Anatolie, les îles de Rhodes et de Chypre, *l'Iphigénie* alla mouiller devant Tripoli de Syrie, et le prince partit de cette ville pour gravir les hautes cimes du Liban.

La première chaîne ayant été franchie, on arriva sur le soir à l'entrée du bourg d'Héden, habité par les Maronites, peuplade arabe qui a gardé avec la foi catholique une sorte d'allégeance féodale pour la France. Là le jeune prince se vit aussitôt entouré de toute une population empressée de le recevoir avec des marques de joie et de respect tout ensemble. Des montagnards, tenant des torches au bout de leurs longs bâtons, éclairaient cette espèce de marche triomphale. A côté du prince était monté à cheval le fils du cheikh, qui le conduisit vers son père, patriarche à cheveux blancs, vêtu avec toute la pompe orientale. Celui-ci, à la vue du prince, s'inclina dans une attitude humiliée et lui appuya son front sur les mains, disant que les Maronites étaient sous la protection de la France, et qu'il était l'esclave du fils du roi des Français. Puis il l'introduisit avec le même respect dans sa maison.

LE PRINCE DE JOINVILLE VISITE LE S^T^-SÉPULCRE

7 Octobre 1836.

Peint par **Biard**, gravé par **Thibault**.

Le 6 octobre, *l'Iphigénie* mouilla sur la rade de Jaffa, et le lendemain le prince de Joinville, avec plusieurs officiers de la frégate et tout l'attirail d'une caravane turque, s'achemina vers Jérusalem. Le pacha d'Egypte, Méhémet-Ali, investi du pachalick de Syrie par son traité avec la Porte, avait ordonné au gouverneur de Jérusalem, Hassan-Bey, de faire tout ce que lui demanderait le fils du roi des Français. Aussi le prince fut-il accueilli dans la ville sainte avec tout le fracas et la pompe qui accompagnent l'entrée des personnes royales dans les villes européennes. Descendu au couvent du Saint-Sauveur, le prince de Joinville commença aussitôt, sous la conduite des Pères, le pieux pèlerinage qu'accomplissent tous les voyageurs européens qui visitent les saints lieux. Après avoir suivi la *Voie douloureuse*, il se rendit au Saint-Sépulcre, dont les dalles n'avaient point été touchées par un prince français depuis le temps des croisades.

(1) François d'Orléans, prince de Joinville.





PREMIÈRE ATTAQUE DE CONSTANTINE,

NUIT DU 23 AU 24 NOVEMBRE 1836.

Aquarelle par **Siméon Fort**, gravure de **Chavane**.



L'expédition contre Constantine ayant été résolue, l'armée, composée de sept mille hommes de toutes armes, sous les ordres du maréchal Clausel, partit de Bonne le 7 novembre 1836. Le 19 elle campait à Ráz-Oued-Zenati; le 21, malgré les difficultés occasionnées par le mauvais temps et la crue des eaux, elle atteignait l'autre bord du Bon-Mezroug, l'un des affluents de l'Oued-Rammel, et quelques heures après elle prenait position sous les murs de Constantine.

« La position de Constantine, dit le maréchal Clausel dans son rapport au Ministre de la guerre, est admirable, et sur tous les points, à l'exception d'un seul, elle est défendue merveilleusement par la nature même. Un ravin de soixante mètres de largeur, d'une immense profondeur et au fond duquel coule l'Oued-Rammel, présente, pour escarpe et contrescarpe, un roc taillé à pic, inattaquable par la mine comme par le boulet. Le plateau de Mansoura communique avec la ville par un pont très étroit aboutissant à une double porte très forte et bien défendue par les feux de mousqueterie des maisons et des jardins qui l'environnent. »

Le maréchal occupait avec les troupes du général Trezel le plateau de Mansoura. N'ayant pas le loisir de faire investir convenablement la place, il fit attaquer les mamelons de Koudiat-Ali et donna l'ordre d'occuper les marabouts et les cimetières en face la porte El-Rahbah afin de la bloquer immédiatement.

Le bey Achmet avait craint de s'enfermer dans Constantine; il en avait confié la défense à son lieutenant Ben-Haïssa, et comme il ne pouvait compter sur les habitants, il avait introduit dans la ville une garnison de douze à quinze cents Turcs et Kabyles bien déterminés à la défendre.

Le temps continuait à être affreux. La neige tombait à gros flocons; le froid était excessif, et l'armée réduite à trois mille hommes sous les armes. « Il me fallait, dit le maréchal Clausel, essayer d'enlever la place de vive force, et, si je ne réussissais pas, ne pas attendre davantage pour ramener l'armée. »

Le 23 l'ennemi attaqua vivement la brigade d'avant-garde et fut culbuté sur tous les points. Deux attaques simultanées furent ordonnées pour la nuit, l'une contre la porte d'El-Cantara, par le colonel Lemercier, l'autre du côté de Koudiat-Ali par les troupes de l'avant-garde; mais ces deux attaques furent infructueuses. Le général Trezel, qui se tenait au plus fort du feu pour disposer et encourager les troupes, fut renversé par un coup de feu au travers du cou. De braves officiers y trouvèrent une mort glorieuse. Le colonel Lemercier ayant déclaré qu'il fallait renoncer à l'attaque et faire retirer les troupes, la retraite fut immédiatement ordonnée. Le premier jour l'armée fut camper à Soma, et le 28 elle était de retour à Guelma, après avoir essuyé pendant sa retraite plusieurs attaques qu'elle repoussa toujours avec une rare intrépidité.

(*Moniteur* du 16 décembre 1836.)

Ornement tiré du salon des Gardes, dessiné par Raynaud.

Première attaque de Constantine

dans la nuit du [illegible] Novembre [illegible]

COMBAT EN AVANT DE SOMAH

(PREMIÈRE EXPÉDITION DE CONSTANTINE)

24 NOVEMBRE 1836

Peint par HORACE VERNET, gravé par MASSON.

Le premier jour de la retraite de Constantine, l'armée fut camper à Somah.

« Cette première journée de retraite fut très difficile, la garnison entière et un grand nombre de cavaliers arabes nous attaquant avec acharnement, surtout à l'arrière-garde. Mais le 63e régiment et le bataillon du 2e léger du commandant Changarnier, soutenus par les chasseurs à cheval d'Afrique, repoussèrent brillamment toutes les attaques, tuèrent beaucoup de monde à l'ennemi et le continrent constamment.

« Dans un moment si grave et si difficile, M. le commandant Changarnier s'est couvert de gloire et s'est attiré les regards et l'estime de toute l'armée. Presque entouré par les Arabes, chargé vigoureusement en perdant beaucoup de monde, il sut inspirer une telle confiance à son bataillon, formé en carré, qu'au moment où il fut le plus vivement assailli il fit pousser à sa troupe deux cris de *Vive le Roi!* et les Arabes intimidés, ayant fait demi-tour à vingt pas du bataillon, un feu de deux rangs à bout portant couvrit d'hommes et de chevaux trois faces du carré. Le capitaine Mollière, mon officier d'ordonnance, chargé en cet instant critique de porter un ordre au commandant Changarnier, se trouva au nombre de ces braves et eut part à cette noble résistance. »









L'armée arrive devant Constantine

Siège de Constantine

L'armée s'empare des hauteurs du Coudiat-Aty ... Octbre 183[illegible]







Seconde attaque de Constantine



Siége de Constantine

SIÉGE ET PRISE DE CONSTANTINE,

10 AU 13 NOVEMBRE 1837.

Tableaux peints par Horace Vernet et Siméon Fort.
Gravés par Burdet, Sam. Chollet et Chavane.

Après le succès incomplet de la première expédition contre Constantine, une réparation éclatante était due aux armes françaises. Le soin de l'obtenir fut confié au général Damrémont, gouverneur des possessions françaises en Afrique. On mit sous ses ordres un corps d'armée plus fort et mieux approvisionné que celui avec lequel le siége avait été tenté l'année précédente. La brigade d'avant-garde était commandée par monseigneur le duc de Nemours; les deux autres par les maréchaux-de-camp Trézel et Rulhières. Le général Perregaux remplissait les fonctions de chef d'état-major général de l'armée. L'artillerie et le génie étaient sous les ordres des lieutenants généraux Valée et Rohault de Fleury.

Le 1er octobre 1837 l'armée quitta son campement de Medjz-Ammar, et le 6 au soir elle bivouaquait sous les murs de Constantine.

A peine les travaux du siége étaient-ils commencés que la pluie se mit à tomber par torrents, et il fallut poursuivre l'œuvre difficile de l'armement des batteries sous un déluge d'eau qui dura quatre jours et qu'accompagnaient le feu de la place et les sorties continuelles de la garnison.

Quatre pièces placées sur les hauteurs de Coudiat-Ati rendirent encore plus furieuses les sorties de l'ennemi, et, dans la journée du 10, une troupe de Kabyles, profitant des ravins et de l'escarpement du terrain, s'en vint tirer presque à bout portant sur le petit retranchement dont le mamelon de Coudiat-Ati était couronné. Il fallut alors qu'officiers et soldats courussent ensemble pour repousser une attaque si déterminée. Monseigneur le duc de Nemours, l'épée à la main, s'élança des premiers avec le colonel Boyer, son aide-de-camp, et M. de Chabannes, un des officiers de son état-major, et tous pêle-mêle, au milieu des pierres d'un cimetière africain, ils entraînèrent à leur suite quelques braves de la légion étrangère, qui mirent en fuite ces audacieux ennemis.

Le 11 la batterie de brèche fut armée, et les feux de la place ayant été promptement éteints, elle commença à battre la muraille; transportée pendant la nuit à 120 mètres de la place, elle ouvrit le 12 au matin un feu plus rapproché et plus redoutable. Il était huit heures et demie lorsque le général Damrémont, se rendant à la batterie avec monseigneur le duc de Nemours pour visiter les travaux de la nuit, fut emporté par un boulet (*). Le général Valée prit aussitôt le commandement de l'armée.

Il faut ici le laisser parler lui-même.

« A une heure la batterie de brèche continua la brèche commencée, et vers le soir l'état de cette brèche était tel qu'on put fixer l'assaut pour le lendemain.

« A cinq heures un parlementaire envoyé par le bey Achmet fut amené en ma présence et me remit une lettre dans laquelle le bey me proposait de suspendre les opérations du siége et de renouer les négociations. Cette démarche me parut avoir pour but de gagner du temps, dans l'espoir que la faim et le manque de munitions nous obligeraient bientôt à nous retirer. Je refusai de faire

(*) Le corps du général Damrémont, couvert de son manteau, fut emporté par les officiers de son état-major, accompagnés de monseigneur le duc de Nemours et du nouveau général en chef. C'est là ce que représente le tableau de M. Horace Vernet.

cesser le feu de mes batteries, et le parlementaire partit avec une lettre dans laquelle j'annonçais à Achmet que j'exigeais la remise de la place comme préliminaire de toute négociation.

« Les batteries reçurent ordre de tirer pendant toute la nuit à intervalles inégaux, de manière à empêcher l'ennemi de déblayer la brèche et d'y construire un retranchement intérieur.

« Le 13, à trois heures et demie du matin, la brèche fut reconnue par M. le capitaine du génie Boutault et M. le capitaine de Zouaves de Garderens. Le rapport de ces deux officiers fut qu'elle était praticable et que l'ennemi n'avait pas cherché à en déblayer le pied.

« A quatre heures, je me rendis dans la batterie de brèche avec S. A. R. monseigneur le duc de Nemours, qui devait, comme commandant de siége, diriger les colonnes d'assaut, et M. le général Fleury. Les colonnes d'attaque, au nombre de trois, furent formées. La première était commandée par M. le lieutenant-colonel de Lamoricière; la seconde par M. le colonel Combes, ayant sous ses ordres MM. Bedeau et Leclerc, chefs de bataillon; la troisième était sous les ordres de M. le colonel Corbin.

« A sept heures j'ordonnai l'assaut.

« S. A. R. monseigneur le duc de Nemours lança la première colonne dirigée par M. le lieutenant-colonel de Lamoricière; elle franchit rapidement l'espace qui la séparait de la ville et gravit la brèche sous le feu de l'ennemi. Le colonel de Lamoricière et le chef de bataillon Vieux, aide-de-camp de M. le général Fleury, arrivèrent les premiers au haut de la brèche qui fut enlevée sans difficulté. Mais bientôt la colonne, engagée dans un labyrinthe de maisons à moitié détruites, de murs crénelés et de barricades, éprouva la résistance la plus acharnée de la part de l'ennemi. Celui-ci parvint à faire écrouler un pan de mur qui ensevelit un grand nombre des assaillants, et entre autres le chef de bataillon de Sérigny, commandant le bataillon du 2e léger.

« Dès que la première colonne eut dépassé la brèche, je la fis soutenir par deux compagnies de la deuxième colonne, et successivement, à mesure que les troupes pénétraient dans la ville, des détachements de deux compagnies vinrent appuyer les mouvements de la tête de colonne.

« La marche des troupes dans la ville devint plus rapide après la chute du mur, malgré la résistance de l'ennemi. A droite de la brèche, après avoir fait chèrement acheter la possession d'une porte qui donnait dans une espèce de réduit, les Arabes se retirèrent à distance, et bientôt une mine fortement chargée engloutit et brûla un grand nombre de nos soldats. Plusieurs périrent dans ce cruel moment; d'autres, parmi lesquels je dois citer le colonel Lamoricière et plusieurs officiers de Zouaves et du 2e léger, et les officiers du génie Vieux et Leblanc, furent grièvement blessés. A la gauche, les troupes parvinrent à se loger dans les maisons voisines de la brèche; les sapeurs du génie cheminèrent à travers les murs, et l'on parvint ainsi à tourner l'ennemi. La même manœuvre, exécutée à droite, força l'ennemi à se retirer et décida la reddition de la place.

« Le combat se soutint encore pendant près d'une heure dans les murs de la ville; enfin les Arabes, chassés de position en position, furent rejetés sur la Casbah, et le général Rulhières, que je venais de nommer commandant supérieur de la place, y arrivant en même temps qu'eux, les força à mettre bas les armes. Un grand nombre cependant périt en cherchant à se précipiter du rempart dans la plaine.

« Le calme se rétablit bientôt dans la ville. Le drapeau tricolore fut élevé sur les principaux édifices publics, et S. A. R. monseigneur le duc de Nemours vint prendre possession du palais du bey. »

(*Moniteur* du 8 novembre 1837.)



PRISE DU FORT DE SAINT-JEAN-D'ULLOA,

27 NOVEMBRE 1838.

Peint par **Gudin**, gravé par **Kernot**.

Depuis plusieurs années la France réclamait du gouvernement mexicain de justes satisfactions pour une foule de vexations et de violences infligées aux sujets français dans les Etats de cette république. Le blocus de la Vera-Cruz, la principale place de commerce du Mexique, étant resté insuffisant, une escadre fut mise sous les ordres du contre-amiral Baudin pour obtenir raison par la persuasion ou par la force.

Le 1er septembre 1838, la frégate *la Néréide*, sur laquelle l'amiral avait arboré son pavillon, partit de Brest, accompagnée de la frégate *la Créole*, commandée par monseigneur le prince de Joinville. *La Néréide* rallia à Cadix les deux frégates *la Gloire*, sous les ordres du commandant Lainé, et *la Médée*, sous ceux du commandant Leray. Trois cents artilleurs de la marine et trente mineurs du génie étaient adjoints à l'expédition.

Arrivé le 27 octobre au mouillage de Sacrificios, l'amiral Baudin chargea le 2 novembre monseigneur le prince de Joinville de s'assurer de la configuration des rescifs qui s'étendent au nord de Saint-Jean-d'Ulloa et de pousser une reconnaissance jusqu'au pied de la forteresse. Les Mexicains, avertis par une fusée d'alarme tirée de Sacrificios, apercevant le groupe formé par le prince et les officiers qui l'accompagnaient, illuminèrent soudain les embrasures, et un détachement de la garnison s'élançait sur les glacis au moment où monseigneur le prince de Joinville, après avoir atteint le but de la reconnaissance, regagnait les embarcations qui l'attendaient au dehors des brisans.

L'amiral Baudin, selon l'esprit de ses instructions, employa tout un mois à négocier avec le gouvernement mexicain. Le 27 novembre, à midi, était le dernier terme assigné à ces négociations : le résultat n'en ayant point été satisfaisant, l'amiral fit embosser près du rescif de Gallega les trois frégates *la Néréide*, *l'Iphigénie** et *la Gloire*, avec les deux bombardes *le Vulcain* et *le Cyclope*, et se mit en mesure d'ouvrir le feu contre le fort Saint-Jean-d'Ulloa.

Laissons parler l'amiral lui-même dans son rapport au ministre de la marine : « Les trois frégates ainsi embossées, beaupré sur poupe, formaient une ligne serrée parallèle au rescif..... Quelques minutes avant midi, un canot mexicain vint à bord en parlementaire; il portait deux officiers chargés par le lieutenant général Manuel Rincon, commandant le département de la Vera-Cruz, de me remettre la réponse définitive du gouvernement mexicain aux demandes de la France. Cette réponse ne me laissait aucun espoir d'obtenir par des voies pacifiques l'honorable accommodement que j'avais été chargé de proposer au cabinet mexicain. Un peu avant deux heures et demie je renvoyai le parlementaire mexicain et je fis le signal de commencer le feu sur la forteresse. Jamais feu ne fut plus vif et mieux dirigé, et je n'eus dès lors d'autre soin que d'en modérer l'ardeur...

« Vers trois heures et demie la corvette *la Créole* parut à la voile, contournant le rescif de la Gallega vers le nord; elle demandait la permission de rallier les frégates d'attaque et de prendre part au combat. J'accordai cette permission : monseigneur le prince de Joinville vint alors passer entre la frégate *la Loire* et le rescif de la Lavandara, et se maintint dans cette position jusqu'au

(*) La fregate *l'Iphigénie*, commandée par le capitaine de vaisseau Parseval-Deschêne, était antérieurement employée au blocus de la Vera-Cruz.

coucher du soleil, combinant habilement ses bordées de manière à canonner le bastion de Saint-Crispin et la batterie rasante de l'Est.

« A quatre heures vingt minutes la tour des Signaux, élevée sur le cavalier du bastion de Saint-Crispin, sauta en l'air, en couvrant de ses débris le cavalier et les ouvrages environnants. Déjà deux autres explosions avaient eu lieu, l'une dans le fossé de la demi-lune, l'autre dans la batterie rasante de l'Est.

« Une quatrième explosion eut lieu vers cinq heures, et dès lors le feu des Mexicains se ralentit considérablement. Au coucher du soleil plusieurs de leurs batteries paraissaient abandonnées et la forteresse ne tirait plus que d'un petit nombre de ses pièces. Je donnai alors ordre à *la Créole* d'aller reprendre le mouillage de l'île Verte, et je fis remorquer *la Gloire* au large par *le Météore*.

« Il importait de désencombrer notre position : les frégates étaient mouillées sur un fond de roches aiguës, et elles se trouvaient serrées contre l'accore d'un rescif dont elles ne pouvaient s'éloigner que l'une après l'autre, en sorte que le moindre vent du large qui se serait élevé pendant la nuit aurait rendu leur situation fort dangereuse.

« J'ordonnai donc de cesser le feu à bord de *la Néréide* et de faire les dispositions pour recevoir les remorques des bateaux à vapeur. La forteresse avait complétement cessé son feu; les bombardes seules continuaient de tirer sur elle. A huit heures, ne voulant pas qu'elles dépensassent inutilement leurs munitions dans l'obscurité, je leur fis aussi le signal de cesser le feu.

« Vers huit heures et demie un canot parlementaire se dirigea de la forteresse vers *la Néréide*, portant deux officiers mexicains; l'un d'eux, le colonel Manuel Rodriguez de Cela, me dit qu'il était envoyé par le maréchal-de-camp don Antonio Gaona, commandant la forteresse, pour me demander une suspension d'armes, afin de retirer de dessous les décombres un grand nombre de blessés qui s'y trouvaient ensevelis encore vivants.

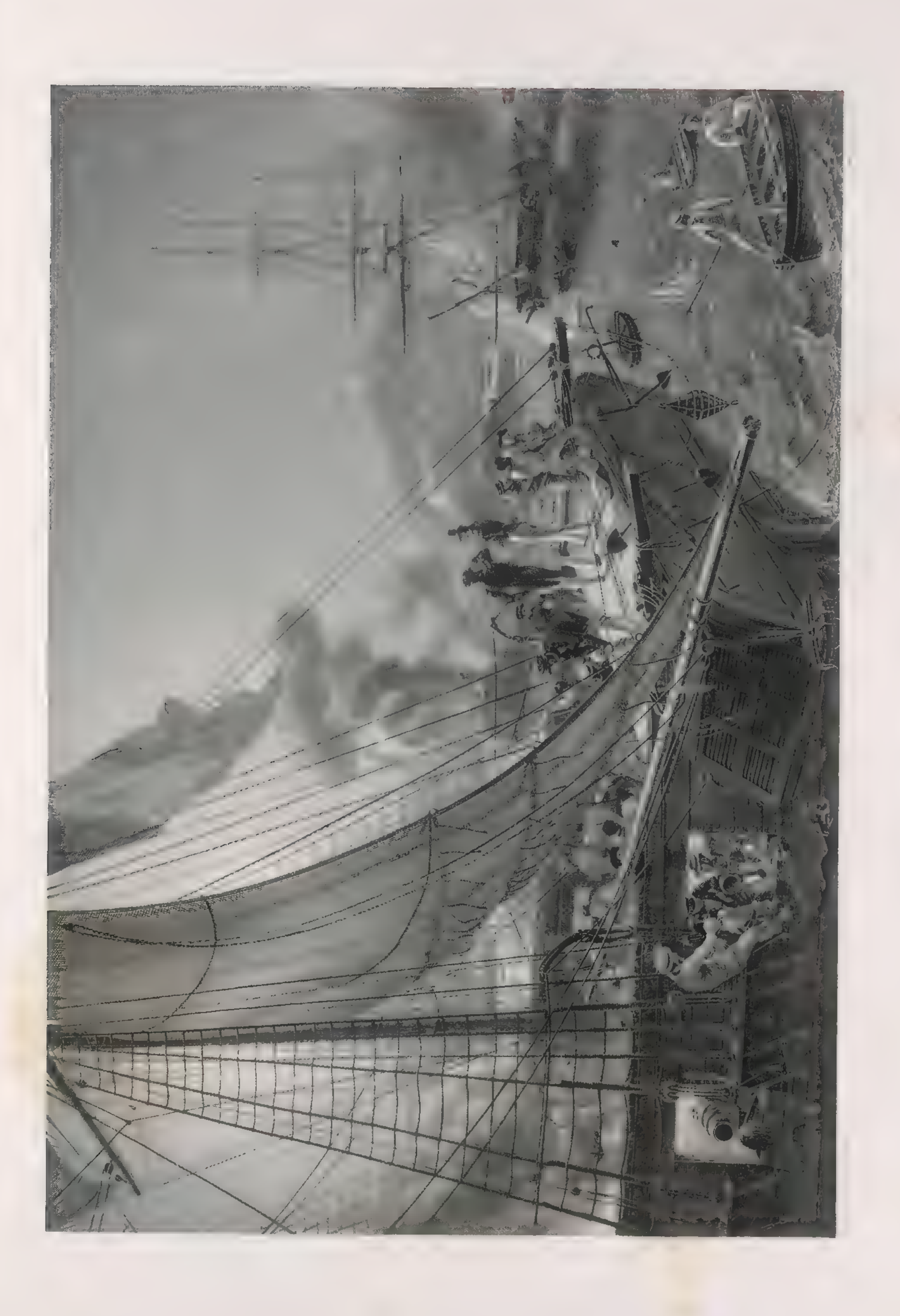
« Je répondis que la suspension d'armes avait eu lieu de fait, puisque je venais de faire cesser le feu, mais qu'elle ne pouvait durer que quelques heures, et que j'exigeais une capitulation. Le général même commandant la forteresse ne pouvait, disait-il, capituler qu'avec l'autorisation du lieutenant général Rincon dont il était obligé de prendre les ordres; il demandait le temps nécessaire pour le consulter...

« Je pris le parti d'écrire au général Rincon pour lui faire comprendre l'impossibilité dans laquelle il se trouvait de défendre la ville de la Vera-Cruz du côté de la mer, après que la forteresse serait réduite, et je lui offris une capitulation honorable. »

Après plusieurs pourparlers, ce général signa la capitulation de la forteresse, et bientôt après la convention relative à la ville fut conclue, à quelques modifications près, dans les termes que l'amiral Baudin avait lui-même offerts. La forteresse qui devait être remise à midi ne le fut qu'à deux heures après midi, à cause de l'encombrement des blessés mexicains qui en retardèrent l'évacuation. Elle fut occupée par les trois compagnies d'artillerie de la marine et l'escouade des mineurs embarqués sur les frégates. Lorsque le pavillon de France fut hissé, tous les navires de l'escadre le saluèrent de vingt-un coups de canon, et les équipages sur les vergues de trois cris de Vive le Roi!

[illegible] du fort de Saint Jean d'Ulloa

[illegible]





COMBAT DE LA VERA-CRUZ

(5 DÉCEMBRE 1838)

DÉPART DES EMBARCATIONS. — ATTAQUE DE LA PORTE DE MER. — LE PRINCE DE JOINVILLE ATTAQUE LA MAISON D'ARISTA.

Le 5 décembre 1838, les chaloupes portant les compagnies se mirent en mouvement à six heures moins un quart. Les embarcations, formées sur trois colonnes, avaient pris terre sur la plage de Vera-Cruz, à la faveur de la brume, sans être aperçues. Le débarquement s'effectua dans un ordre parfait, chacun des commandants marchant à la tête du détachement de son équipage.

La colonne de droite, commandée par le capitaine Lainé, de *la Gloire,* suivi du capitaine Leray, de *la Médée,* escalada le fort de la Conception armé de treize canons de vingt-quatre et de deux mortiers, s'en empara, et, poursuivant sa route le long des remparts, délogea successivement l'ennemi des trois premiers bastions de la porte de Mexico. Une partie de la garnison s'enfuit précipitamment par cette porte. Les canons furent encloués, jetés par-dessus les remparts et les affûts détruits à coups de hache.

La colonne de gauche, commandée par le capitaine Turpin de *la Néréide,* pénétra dans la ville en enfonçant la poterne du Bastrillo, tandis que le capitaine Parseval, de *l'Iphigénie,* appliquait les échelles au mur, et s'emparait du fort de Saint-Yago.

Pendant ces opérations, S. A. R. le prince de Joinville, à la tête de quatre-vingt-dix marins de *la Créole,* après avoir enfoncé la porte du môle au moyen de sacs à poudre, entre le premier dans la ville et se dirige au pas de course sur la maison habitée par les généraux Santa-Anna et Arista. Cette maison, après avoir été défendue de chambre en chambre, fut enfin prise avec tout ce qu'elle contenait, à l'exception du général Santa-Anna. Le général Arista et les autres officiers furent conduits prisonniers à bord du *Cuirassier.*









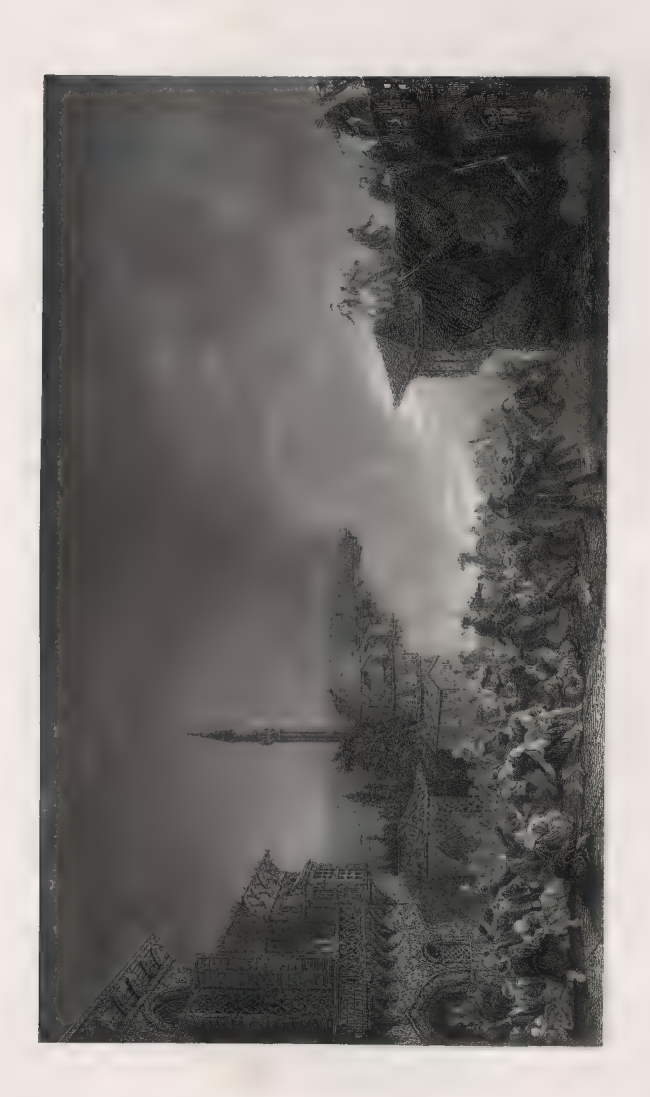
INCENDIE DE PÉRA

« Aussitôt que le prince de Joinville eut connaissance de l'incendie, il s'y porta à la tête des officiers qui l'ont accompagné à Constantinople et de l'équipage du paquebot à vapeur *le Papin*. Tous les Français de Péra et de Galata, que le danger avait attirés, se joignirent à lui et se rangèrent sous les ordres de Son Altesse Royale, qui dirigea les travaux avec autant d'habileté que de bonheur. Le brick *l'Argus*, en station à Thérapia, reçut l'ordre de M. l'ambassadeur de descendre à Galata, tant pour porter secours avec son équipage que pour donner asile aux femmes et aux enfants de nos compatriotes qui pourraient en avoir besoin.

« Ce n'est qu'à une heure du matin que le feu a été entièrement éteint, et c'est aussi seulement alors que le prince, couvert de cendres et de charbons, s'est retiré chez lui, dans le quartier de Péra où il demeure, et qui était heureusement intact.

« L'opinion publique est unanime pour reconnaître que c'est principalement grâce à Son Altesse Royale et aux équipages des deux bâtiments que Péra a été préservé d'une ruine complète. »

(Extrait du *Moniteur* du 1er septembre 1839.)

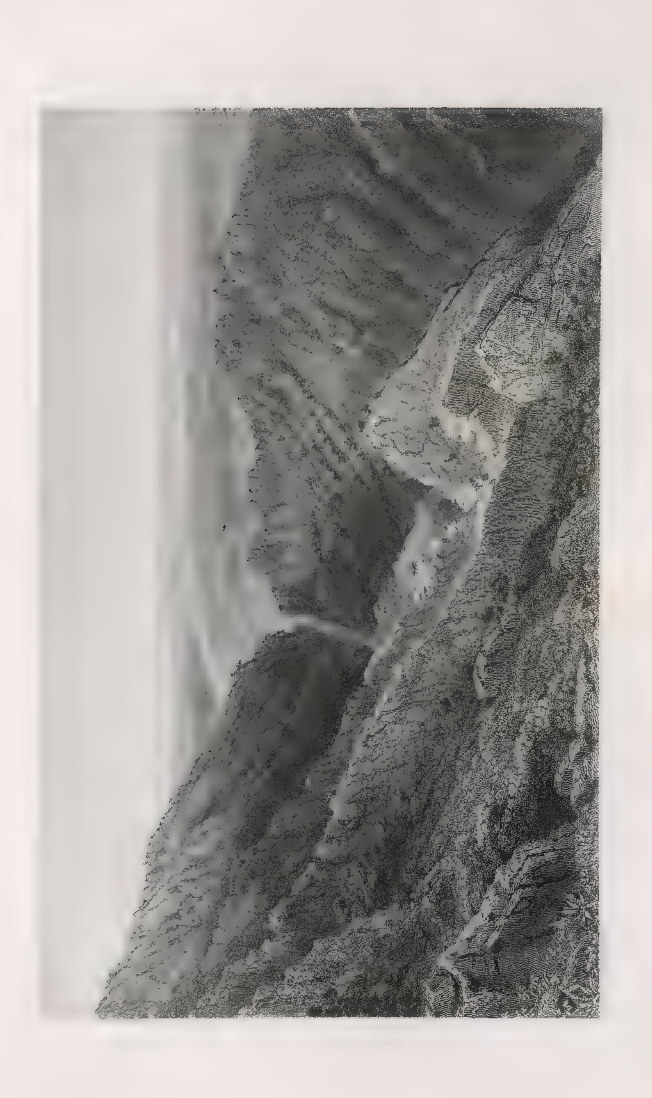


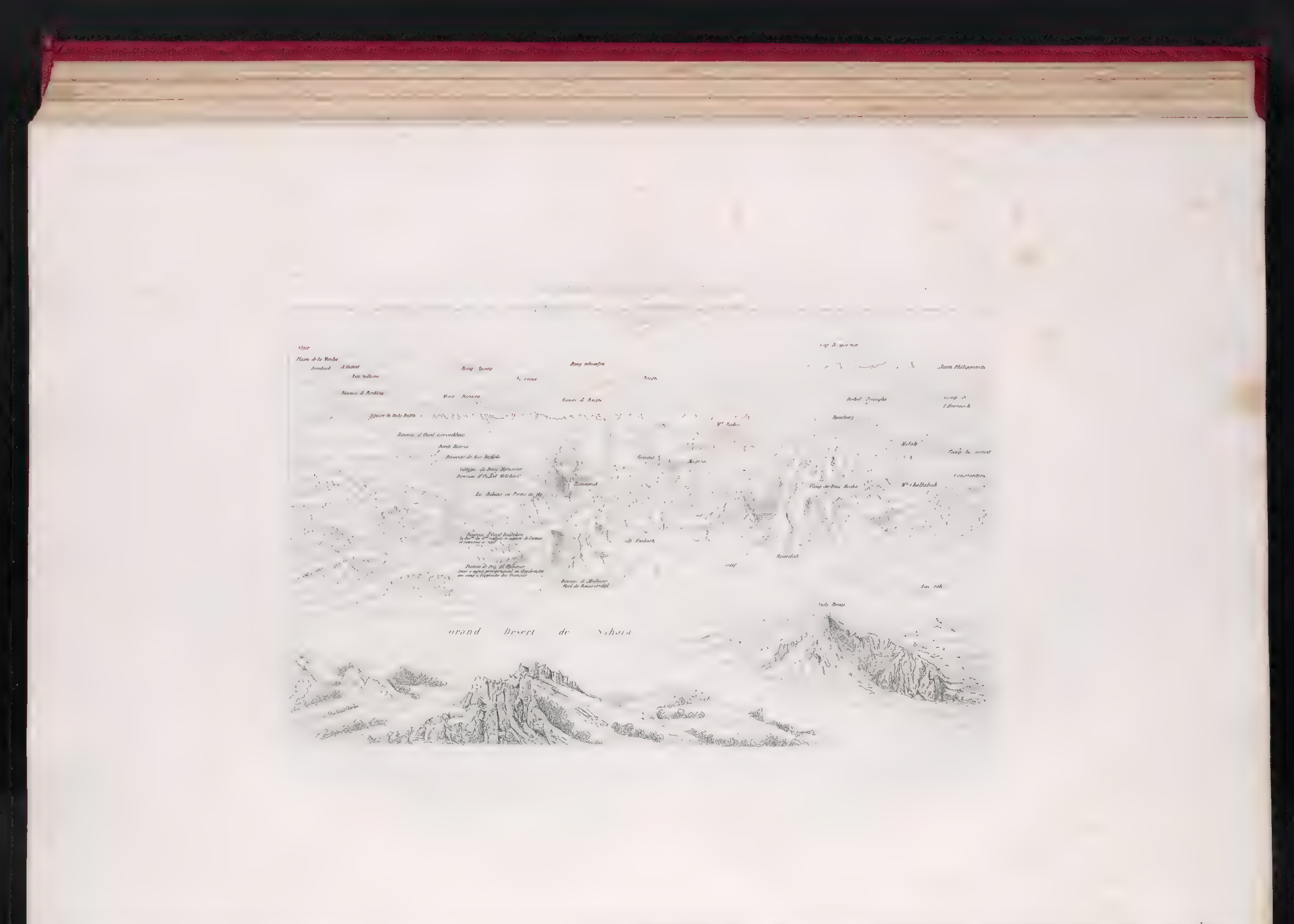


durent travailler pour que les mulets pussent passer, nous nous trouvâmes au milieu de cette gigantesque formation de rochers escarpés que nous avions admirée devant nous quelques pas auparavant. Ces grandes murailles calcaires de huit à neuf cents pieds de hauteur, toutes orientées de l'est, dix degrés nord, à l'ouest, dix degrés sud, se succèdent, séparées par des intervalles de quarante à cent pieds qu'occupaient des parties marneuses détruites par le temps, et vont s'appuyer à des crêtes qu'elles coupent en ressauts infranchissables, et qu'il serait presque impossible de couronner régulièrement. Une dernière descente presque à pic nous fit arriver au milieu du site le plus sauvage, où, après avoir marché près de dix minutes à travers des rochers dont le surplomb s'exhausse de plus en plus, et après avoir tourné à droite, à angle droit, dans le lit du torrent, nous nous trouvâmes dans un fond resserré, où il eût été facile de nous fusiller à bout portant du haut de ces espèces de murailles, sans que nous eussions pu rien faire contre les assaillants. Là se trouve la première porte, ouverture de huit pieds de large, pratiquée perpendiculairement dans une de ces grandes murailles, rouges dans le haut et grises dans le bas. Des ruelles latérales, formées par la destruction des parties marneuses, se succèdent jusqu'à la deuxième porte, où un mulet chargé peut à peine passer. La troisième est quinze pas plus loin, en tournant à droite. La quatrième porte, plus large que les autres, est à cinquante pas de la troisième; puis le défilé, toujours étroit, s'élargit un peu et ne dure guère plus de trois cents pas. C'est du haut en bas des murailles calcaires que les eaux ont péniblement franchi ces étroites ouvertures, auxquelles leur aspect extraordinaire, dont aucune description ne peut donner l'idée, a si justement mérité le nom de portes. C'est là que s'est précipitée notre avant-garde, ayant à sa tête M. le Prince Royal et M. le maréchal gouverneur, au son de nos musiques militaires, aux cris de joie de nos soldats qui ébranlaient ces roches sauvages. Sur leur flanc nos sapeurs ont gravé cette simple inscription : *Armée française*, 1839. En sortant de ce sombre défilé, nous avons trouvé le soleil éclairant une jolie vallée, et bientôt chaque soldat gagnait la grande halte à peu de distance de là, ayant à la main une palme arrachée au tronc de vieux palmiers qui, à l'ombre redoutée des rochers du Biban, s'étaient crus en vain à l'abri des outrages de nos briquets.

« Il aurait été impossible de songer à couronner régulièrement une position aussi extraordinaire; il eût fallu plus d'une journée pour cela, et le temps était l'élément de notre succès. Le Prince Royal avait ordonné à l'avant-garde de s'élancer à travers le défilé, et d'occuper les crêtes de sortie; trois compagnies d'élite devaient en faire autant à droite et à gauche pendant le passage du reste de la division et du convoi. Ces dispositions, qui furent couronnées d'un plein succès, mettaient à même de déjouer une attaque; mais rien de cela n'eut lieu. Quatre coups de fusil tirés de loin par deux maraudeurs, et qui n'atteignirent personne, vinrent seuls protester contre le passage miraculeux que venait d'opérer notre colonne, et pour lequel il ne fallut pas moins de trois heures et demie. Un beau soleil éclaira notre grande halte, pendant laquelle l'ivresse joyeuse de nos régiments se manifestait de mille manières, et par une foule de ces mots que savent improviser les soldats français. Nos baïonnettes couronnaient les hauteurs voisines; un orage, éclatant au loin à notre droite, mêlait ses éclairs et l'éclat du tonnerre aux bruyants accords de nos musiques militaires, et chacun de nous se livrait à l'espoir, sentant que l'on venait d'accomplir la partie la plus difficile de notre belle entreprise, que la moindre crue d'eau, qui ne s'élève pas à moins de trente pieds entre les portes, eût rendue impossible. »

(*Journal des Débats* du 15 novembre 1839.)





Alger
Plaine de la Mitidja
Mont Jurjura
Bivouac d'Oued Boukton
Le Biban ou Portes de Fer
Plateau de Dra El Hammar
Mt Babor
Djemilah
Setif
Camp de Ras Kecha
Milah
Constantine
Grand Desert de Sahara

UNE DIVISION

DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN AFRIQUE

TRAVERSE LE PASSAGE DES PORTES DE FER,

28 OCTOBRE 1839.

VUE GÉNÉRALE D'UNE PARTIE DE L'AFRIQUE

ET DE L'ITINÉRAIRE SUIVI PAR LA COLONNE EXPÉDITIONNAIRE SOUS LES ORDRES DU MARÉCHAL VALÉE,
DEPUIS CONSTANTINE JUSQU'A ALGER, PAR SÉTIF ET LES BIBANS OU PORTES DE FER,

Tableau-plan peint par SIMÉON FORT, gravé par CHAVANE.

VUE GÉNÉRALE DES BIBANS OU PORTES DE FER,

Tableau-plan peint par SIMÉON FORT, d'après les dessins de DAUZATS.
Gravé par SKELTON.

VUES DES BIBANS OU PORTES DE FER,

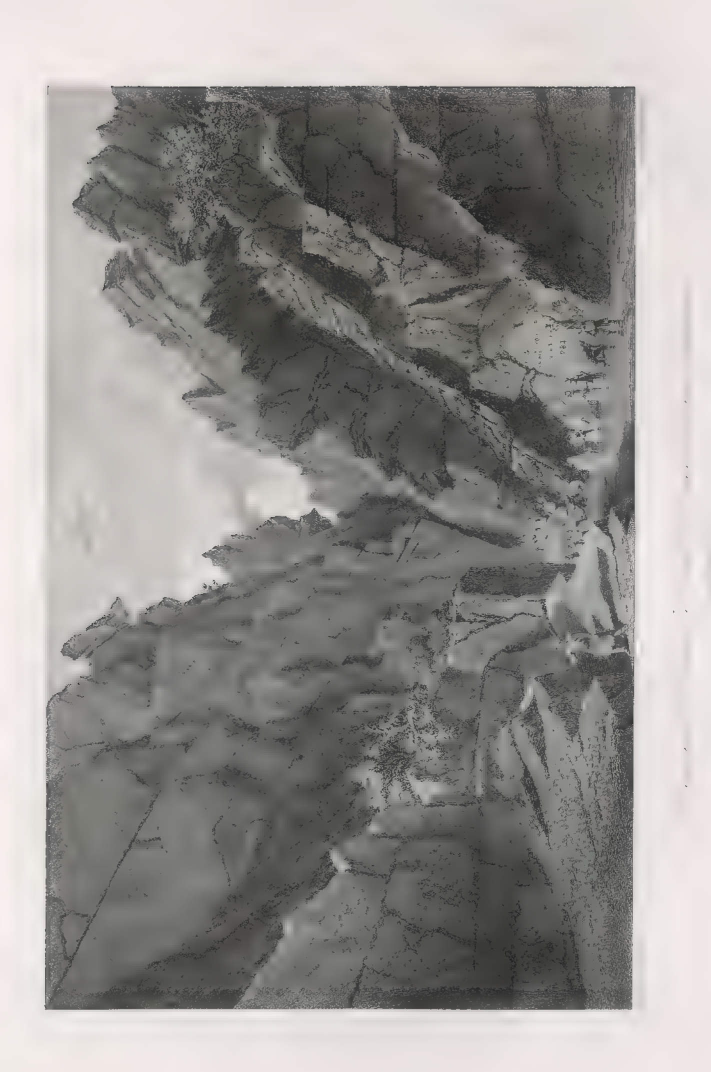
Aquarelles de DAUZATS, gravures de SKELTON.

Le 19 septembre 1839, M. le duc d'Orléans s'embarqua à Port-Vendres pour visiter les établissements français en Afrique. Après avoir parcouru successivement les provinces d'Oran, d'Alger et de Constantine, le prince, dirigé dans sa marche par le maréchal Valée, se rendit à Sétif, ancienne colonie romaine, dont les ruines abritèrent le campement de notre petite armée. De là, on s'attendait que la colonne expéditionnaire allait marcher sur Bougie, lorsque, le 26 octobre, on se mit en route vers le sud, et tout aussitôt l'imagination du soldat français eut deviné l'aventureuse entreprise du passage des Bibans.

Pendant deux jours le maréchal fit appuyer la division que commandait M. le duc d'Orléans par celle du général Galbois, et l'on franchit avec de grandes fatigues, mais sans rencontrer d'ennemis, une succession de crêtes élevées et de vallées profondes. Le 28 au matin les deux divisions se séparèrent. Pendant que le général Galbois retournait dans la province de Constantine pour y terminer les travaux nécessaires à l'occupation définitive de la position militaire de Sétif, le maréchal Valée, avec les trois mille hommes que commandait M. le duc d'Orléans, s'engagea dans ces formidables défilés où les légions romaines, non plus que les armées turques, n'avaient jamais pénétré.

Laissons parler ici un des témoins oculaires de cette marche mémorable :

« La colonne marchait depuis une heure, tantôt dans le lit de l'Oued-Boukethen, tantôt sur l'une ou l'autre de ses rives, ayant en tête les deux cheiks arabes pour guides, lorsque la vallée, assez large jusque-là, se rétrécit tout à coup, et nous commençâmes à voir se dresser devant nous d'immenses murailles de rochers dont les crêtes pressées les unes contre les autres festonnaient l'horizon d'une manière tout-à-fait singulière. Nous nous mîmes alors à gravir un rude sentier sur la rive gauche du torrent, et, après de rudes montées et des descentes pénibles, où nos sapeurs









DÉFENSE DE MAZAGRAN

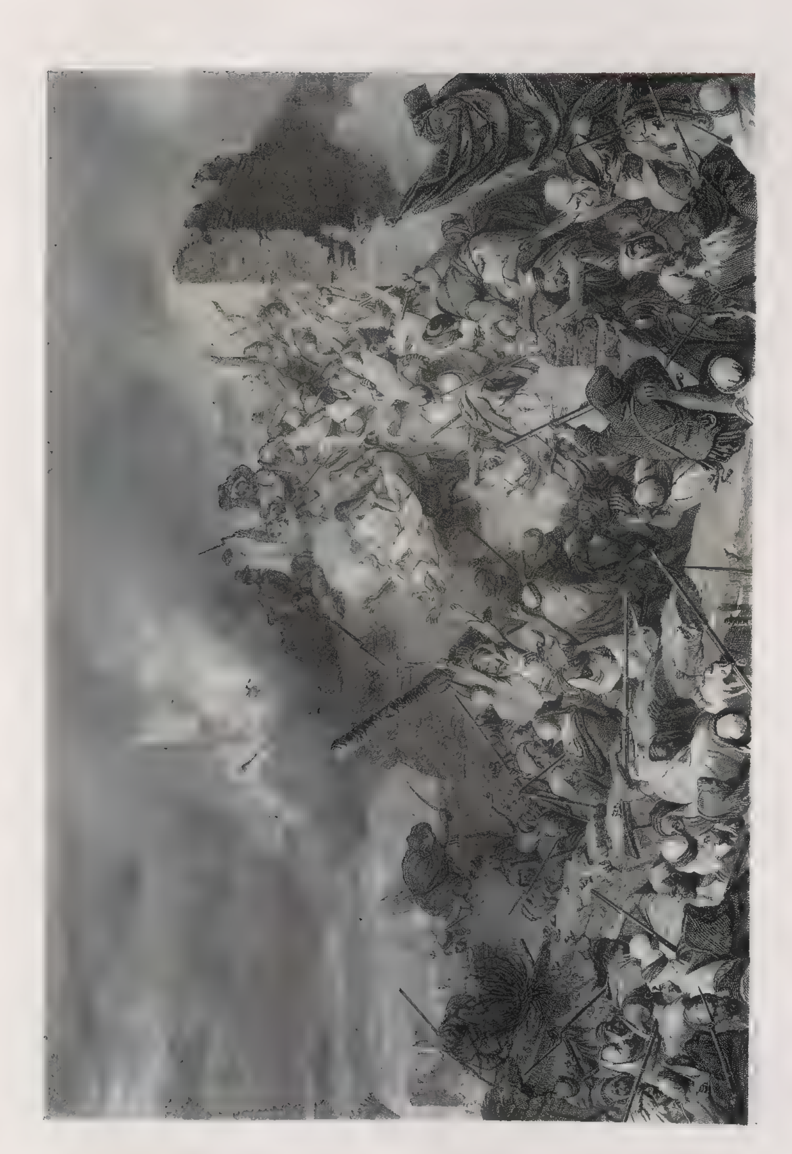
4, 5 ET 6 FÉVRIER 1840.

Les hostilités recommencèrent dès le mois de janvier 1840 dans la province d'Oran, où la tranquillité n'avait pas été troublée depuis quelque temps. A des tentatives faites les 17 et 22 janvier sur les Douairs et Zmélas, ainsi qu'au pied de la montagne des Lions, succéda une attaque acharnée contre Mazagran. Le 2 février, un des lieutenants d'Abd-El-Kader, Mustaphen-Ben-Tami, attaqua ce petit poste, dépendance de Mostaganem. Ce réduit était occupé par cent vingt-trois hommes de la dixième compagnie du premier bataillon d'infanterie légère d'Afrique, commandés par le capitaine Lelièvre. Mustapha-Ben-Tami avait sous ses ordres dix à douze mille hommes, dont quatre mille fantassins. Pendant quatre jours entiers, ces forces imposantes enveloppèrent le réduit de Mazagran et le séparèrent entièrement de Mostaganem. La garnison de cette dernière place fit plusieurs sorties qui ne pouvaient produire qu'une diversion momentanée. Le fanatisme des assiégeants avait été excité par les plus violentes prédications et par des promesses de récompenses auxquelles les Arabes ne sont jamais insensibles; tout se réunissait donc pour rendre plus critique la position de la garnison de Mazagran. Un premier assaut est repoussé par elle avec une froide intrépidité; un deuxième assaut, tenté le 6 au matin, par deux mille Arabes, n'est pas plus heureux. L'ennemi se retire emportant cinq à six cents tués ou blessés. Mazagran n'a eu que trois hommes tués et seize blessés.

PRISE DE MÉDÉAH

LE 17 MAI 1840

Le 12 mai 1840, une colonne expéditionnaire commandée par M. le maréchal Vallée exécuta de vive force le passage du col de Mouzaïa, et s'y établit pour construire la route qui descendait dans la plaine. L'ennemi resta constamment en vue pendant les journées des 13, 14 et 15 mai. Le 16 mai, il fallut le chasser du bois des Oliviers, où il s'était établi sur la pente sud. On le vit encore, le 17, prendre position à petite distance de Médéah, dont il ne disputa pas l'entrée, et que nous trouvâmes complétement évacuée. Une garnison de deux mille quatre cents hommes fut laissée dans cette ville, d'où le corps expéditionnaire partit le 20. Chassés de la position qu'ils avaient voulu occuper le 17, les Arabes s'étaient portés sur la route de Milianah, croyant que l'armée française continuerait ses opérations de ce côté; mais la possibilité d'un retour vers la base des opérations ne leur avait probablement pas échappé; car on les retrouva au bois des Oliviers, où ils attaquèrent avec fureur l'arrière-garde, à laquelle il fut un moment nécessaire d'envoyer des secours. Le 21, le corps expéditionnaire avait regagné la ferme de Mouzaïa.





COMBAT DE L'AFFROUN,

27 AVRIL 1840

Peint par HORACE VERNET, gravé par ED. LEROUGE.

« Le 25 avril, le corps expéditionnaire destiné à pénétrer dans la province de Tittery, et à occuper Médéah, prit position sur la Chiffa, de Koléah au camp de Bélidah. Il était fort d'environ neuf mille hommes de troupes de toutes armes, en face d'un ennemi qui n'avait pas moins de dix à douze mille cavaliers et de six à sept mille fantassins...

« Le 27 avril, l'armée passa la Chiffa : elle marcha sur quatre colonnes; M. le duc d'Orléans formait l'avant-garde avec la première division, moins les zouaves... Il devait déborder le bois des Karesas, dans lequel les autres colonnes devaient pénétrer.

« A l'extrême droite, le colonel Lamoricière partit de Koléah avec les zouaves et les gendarmes maures... Il avait pour mission de s'avancer entre le Sahel et les Karesas, de pénétrer dans ce bois, et de détruire tous les établissements hadjoutes.

« Au centre, le général de Rumigny, avec trois bataillons et deux escadrons, devait appuyer le mouvement du colonel Lamoricière, et prendre position au confluent de l'Ouâd-Jer et du Bou-Roumi. Je me portai moi-même avec la réserve, entre la première et la deuxième division, pour envelopper le bois des Karesas et détruire le repaire des Hadjoutes... »

(*Rapport du maréchal Valée au ministre de la guerre. — Moniteur* du 5 juin 1840.)

Il était quatre heures lorsque l'ennemi, jusqu'alors invisible, commença à paraître. C'était toute la cavalerie du khalifa de Miliana qui débouchait par la gorge de l'Ouâd-Jer, et se déployait parallèlement au flanc gauche de l'armée française. Le maréchal ordonna aussitôt un mouvement dont l'effet devait être de déborder les Arabes sur leurs deux côtés et de les rejeter dans les montagnes de Mouzaïa.

M. le duc d'Orléans, qui avait prévu le mouvement, était déjà à portée de l'ennemi. Il commanda aussitôt au premier régiment des chasseurs d'Afrique de charger contre les Arabes. Le soin de porter cet ordre fut remis au duc d'Aumale, qui remplissait les fonctions d'officier d'ordonnance auprès de son frère, et le jeune prince, qui recevait ce jour-là le baptême du feu, fut toujours en avant des escadrons. Cette brillante charge, soutenue par le général Blanquefort avec le deuxième régiment de marche, eut pour effet de rejeter l'ennemi sur la rive droite de l'Ouâd-Jer. Une autre charge, dirigée par le lieutenant général Schramm, qui lança contre les Arabes le premier régiment de marche, les accula au pied des hauteurs de l'Affroun.

L'ennemi croyait la journée terminée et s'apprêtait à reprendre le camp occupé depuis longtemps par le khalifa de Miliana; mais le maréchal, qui avait reconnu la position de l'Affroun, avait en même temps pris la résolution de l'en déloger. Il ordonna à M. le duc d'Orléans d'attaquer par la gauche le mamelon où étaient postés les Arabes, pendant que le 17ᵉ léger allait les aborder de front. En un instant la charge battit sur toute la ligne, on s'ébranla au cri de *vive le Roi!* et l'élan des troupes fut tel, que, malgré les difficultés du terrain, les crêtes furent aussitôt couronnées par la cavalerie que par l'infanterie. Les Arabes, culbutés de toute part et dispersés dans la vallée du Bou-Roumi, virent leur fuite protégée par la nuit.

N° 1040.
(Série VIII, Section 2.)





L'ARMÉE FRANÇAISE

EMPORTE LE TÉNIAH DE MOUZAÏA,

12 MAI 1840

Peint par Bellangé, gravé par Outhwaite.

Du 28 avril au 11 mai, le maréchal Valée s'occupa à entourer la ferme de Mouzaïa d'un camp retranché pour y rassembler tous les approvisionnements destinés à la place de Médéah, en même temps qu'il appelait de la province d'Oran des renforts nécessaires à l'attaque du Téniah, où il était informé qu'Abd-el-Kader avait amassé de formidables moyens de défense.

L'attaque du Téniah fut résolue pour le 12 mai. « Le col n'est abordable, en avant de Mouzaïa, que par la crête orientale, dominée tout entière par le piton de Mouzaïa. Abd-el-Kader, depuis six mois, avait fait exécuter de grands travaux pour le rendre inattaquable; un grand nombre de redoutes, reliées entre elles par des branches de retranchements, couronnait tous les saillants de la position, et sur le point le plus élevé du piton un réduit presque inabordable avait été construit; d'autres ouvrages se développaient encore sur la crête jusqu'au col. Les arêtes que la route contourne avaient été également couronnées par des redoutes, et le col lui-même était armé de plusieurs batteries. Enfin l'émir avait réuni sur ce point toutes ses troupes régulières. Les bataillons d'infanterie de Médéah, de Miliana, de Mascara et de Sebaou avaient été appelés à la défense du passage, et les Kabyles de toutes les tribus des provinces d'Alger et de Tittery avaient été convoqués pour défendre une position la plus importante de l'Algérie.

« M. le duc d'Orléans fut chargé d'enlever la position avec sa division. Il la forma sur trois colonnes : celle de gauche, commandée par le général Duvivier, était composée de deux bataillons du 2e léger, d'un bataillon du 24e de ligne et d'un bataillon du 44e. Elle était forte d'environ mille sept cents hommes, et sa mission était d'attaquer le piton par la gauche et de s'emparer de tous les retranchements que les Arabes y avaient élevés. La seconde colonne, sous les ordres du colonel Lamoricière, était composée de deux bataillons de zouaves, du bataillon de tirailleurs et d'un bataillon du 15e léger; cette colonne, forte de mille huit cents hommes, devait, dès que le mouvement de gauche serait prononcé, gravir par une crête de droite, afin de prendre à revers les retranchements arabes, et se prolonger ensuite sur la crête jusqu'au col. La troisième colonne, sous les ordres du général d'Houdetot, était composée du 23e de ligne et d'un bataillon du 48e. Elle était destinée à aborder le col de front dès que le mouvement par la gauche aurait forcé l'ennemi à évacuer les crêtes. » *Rapport du maréchal Valée.* (*Moniteur* du 5 juin 1840.)

Il fallut gravir pendant plus de sept heures à travers tous les obstacles d'un terrain raide et escarpé, avant de songer à commencer l'attaque. Enfin, « vers midi et demi, le prince royal fit faire tête de colonne à gauche au général Duvivier. Ce fut un solennel moment que celui où ces braves soldats, dont un si grand nombre ne devait plus nous revoir, s'éloignèrent de nous pour accomplir une des actions de guerre les plus brillantes de nos annales d'Afrique; nous étions calmes, cependant, car à leur tête marchaient le général Duvivier, le colonel Changarnier et tant d'autres officiers qui, quoique jeunes encore, ont déjà des noms connus dans l'armée...

« Dès que cette colonne commença à gravir les pentes du piton de Mouzaïa, elle fut accueillie par une vive fusillade qui la prenait de front en flanc. » Le général Duvivier poursuivit intrépidement sa marche vers ce qui faisait la force de la position ennemie. « C'étaient trois retranchements

se dominant les uns les autres, et dont le dernier était protégé par un réduit et se reliait par un autre retranchement au sommet du pic, où se trouvait un bataillon régulier.

« Deux bataillons et des masses de Kabyles défendaient cette position. Ils dirigèrent sur nos soldats un feu de deux rangs, qui mit hors de combat un grand nombre d'entre eux. Le 2ᵉ léger, électrisé par l'exemple de ses officiers, et entraîné par la vigueur du colonel Changarnier, se précipita sur les retranchements. La charge battit sur toute la colonne, et les redoutes furent enlevées. Les Arabes qui occupaient le pic voulurent essayer un retour offensif; mais, abordés eux-mêmes avec une vigueur peu commune, ils furent culbutés dans les ravins, et le drapeau du 2ᵉ léger, si connu en Afrique, flotta glorieusement sur le point le plus élevé de la chaîne de l'Atlas. »

Pendant ce temps, les deux autres colonnes continuaient leur marche pénible. A trois heures, le maréchal lança le colonel Lamoricière à travers une arête boisée qui prenait naissance à la droite du piton. Deux redoutes furent successivement emportées par l'héroïque impétuosité des zouaves; mais, du haut d'un troisième retranchement qui restait à enlever, deux bataillons réguliers et de nombreux Kabyles se dirigèrent contre la colonne qui gravissait avec peine un feu redoutable. « Nous eûmes, continue le maréchal, un moment d'anxiété pénible; mais bientôt nous entendîmes la marche du 2ᵉ léger qui débouchait sur les derrières de l'ennemi; les zouaves arrivaient alors au pied du retranchement; par un élan d'enthousiasme, ils se précipitèrent dans l'intérieur, culbutèrent l'ennemi, et quelques instants après les deux colonnes firent leur jonction au point où l'arête qu'avait suivie le colonel Lamoricière se détache de la chaîne. Les troupes de tous les corps se précipitèrent à la poursuite de l'ennemi, en se dirigeant vers le col. »

C'était le tour de la troisième colonne à se porter en avant contre le front de la position ennemie. Au moment où elle venait de s'ébranler, une batterie arabe envoya contre elle quelques boulets mal dirigés; son feu fut promptement éteint par la batterie de campagne que commandait le général Lahitte. M. le duc d'Orléans lança alors un des bataillons du 23ᵉ de ligne en tirailleurs sur la gauche, et se porta à la tête des deux autres sur le col. C'est dans ce mouvement que M. le duc d'Aumale, rencontrant le brave colonel Guesviller, épuisé de fatigue et incapable d'avancer, se jeta à bas de son cheval, le força d'y monter, et rejoignit à la course les grenadiers qui marchaient en avant des tambours. Il arriva à l'instant où l'on plantait sur la position le drapeau du 23ᵉ.

Ce fut un beau moment que celui où débouchèrent à la fois sur le col soldats et officiers confondus des trois colonnes, tous haletants, couverts de sueur et de poussière, plusieurs même de leur sang, mais oubliant leur fatigue ou leurs blessures dans l'ivresse de la victoire. Un long cri de *vive le Roi!* accueillit l'arrivée de M. le duc d'Orléans.

Cependant l'arrière-garde avait eu de son côté à repousser une sérieuse attaque. « Lorsque la colonne, dit le maréchal dans son rapport, eut quitté le plateau du Déjeuner, nous aperçûmes sur notre droite de nombreux rassemblements de Kabyles conduits au combat par des cavaliers d'Abd-el-Kader. Ils ne tardèrent pas à descendre avec beaucoup de résolution pour attaquer le centre du corps expéditionnaire. Je fis tirer sur eux quelques obus de montagne; ils se jetèrent alors sur l'arrière-garde, se réunirent à une colonne de sept à huit cents hommes qui arrivaient sur notre gauche, et eurent avec le 17ᵉ léger, le 58ᵉ de ligne et la légion étrangère, plusieurs engagements qui leur coûtèrent beaucoup de monde, et dans l'un desquels le général Rumigny fut atteint d'une balle à la cuisse. « Dès que le col fut occupé, l'ennemi se retira dans toutes les directions, et à neuf heures du soir le corps expéditionnaire prit position sur le col même, en continuant d'occuper le piton et les crêtes de Mouzaïa. »



DÉBARQUEMENT

DE S. M. LOUIS-PHILIPPE A CALAIS,

17 AOUT 1840

Peint par MOREL-FATIO, gravé par OUTHWAITE.

Le dimanche 16 août, à onze heures du soir, le Roi, LL. AA. RR. madame Adélaïde, M. le duc et madame la duchesse de Nemours, MM. les ducs d'Aumale et de Montpensier, se rendaient à Tréport pour s'embarquer à bord du *Véloce*, et aller à Boulogne. S. M. la Reine partait à la même heure, par le chemin de terre, avec ses dames et M. le ministre de l'intérieur; les ministres de la marine et de la guerre accompagnaient le Roi.

L'embarquement fut heureux. A minuit, le Roi était à bord du *Véloce;* le temps était magnifique, la mer calme, le clair de lune superbe, et tout annonçait une heureuse navigation. Il en fut ainsi pendant les premières heures; mais vers cinq heures le vent se leva tout à coup et la mer grossit avec une effrayante rapidité. On arrivait alors en vue du port de Boulogne; la mer devenait plus menaçante de minute en minute; il fallait attendre, et, en attendant, s'éloigner, ce que fit *le Véloce*, battu par la tempête, dont la violence augmentait toujours. Les marins ne se souvenaient pas d'en avoir essuyé une pareille dans de telles circonstances et d'une manière si imprévue.

Pendant ce temps, S. M. la Reine attendait sur la jetée de Boulogne, et voyait *le Véloce* disparaître dans la brume; il se dirigeait sur Calais, la seule route qu'il pût prendre. Vers une heure le baromètre remonta, le vent tomba un peu, et la mer parut se calmer. Calais était en vue : mais pourrait-on y entrer? Il fallait bien l'essayer. Le commandant s'y décida; mais quand on voulut virer de bord, le gouvernail fut impuissant et le navire ne put exécuter son mouvement tout entier. Alors l'avant alla donner avec force dans les poutres placées de distance en distance dans la mer pour le prolongement de la jetée de gauche. Le choc fut très violent, et le bâtiment resta engagé dans les bois. Ce fut un moment sérieux que celui où le commandant s'écria : « Tous les canots à la mer, et embarquons, le Roi d'abord! » Mais il se présentait pour débarquer une voie plus expéditive. On établit des planches de poutre en poutre, la dernière touchant à la pointe de la jetée; sur la première venait tomber un petit escalier mobile adapté au *Véloce*. C'est par là que l'on descendit, et que chacun passa de main en main jusqu'à la jetée. Il fallut presque faire violence au Roi pour qu'il passât le premier; l'énergie de Sa Majesté ne l'avait pas abandonné un seul instant pendant cette orageuse traversée, et se retrouvait tout entière dans ce moment difficile. M. l'amiral Roussin présidait à ce débarquement d'un nouveau genre avec le calme et l'impassibilité d'un vieux marin.

(*Journal des Debats.*)









DÉPART DES EMBARCATIONS

DE JAMES-TOWN

(15 OCTOBRE 1840)

EXTRAIT DU RAPPORT DE SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE PRINCE DE JOINVILLE.

« ..... Les commissaires sont ensuite descendus dans le sarcophage, qu'ils ont reconnu être dans un état parfait de conservation et entièrement conforme aux descriptions officielles de la sépulture.....

« ..... On a coupé alors et soulevé avec le plus grand soin la partie supérieure du cercueil de plomb, dans lequel on a trouvé un nouveau cercueil de bois, lui-même en très bon état..... Le couvercle du troisième cercueil ayant été enlevé, il s'est présenté une garniture de fer-blanc légèrement oxydée, laquelle, ayant été coupée et retirée, a laissé voir un drap de satin blanc; ce drap a été soulevé avec la plus grande précaution par les mains seules du docteur, et le corps entier de Napoléon a paru. Les traits avaient assez peu souffert pour être immédiatement reconnus. Les mains, singulièrement bien conservées; l'uniforme, les ordres, le chapeau, fort peu altérés, toute la personne enfin, semblaient attester une exhumation récente.....

« Le cercueil de fer-blanc et le premier cercueil en bois ont été immédiatement refermés, ainsi que le cercueil de plomb; celui-ci a été resoudé avec le plus grand soin et fortement fixé par des coins dans le nouveau cercueil de plomb envoyé de Paris. Le nouveau cercueil en ébène a été fermé avec une clef remise au commissaire français.

« ..... Le cercueil a été placé sur un char funèbre recouvert lui-même d'un manteau impérial, et, à trois heures et demie de l'après-midi, le cortége s'est mis en marche.....

« Les principaux habitants de l'île suivaient en deuil. Pendant toute la marche, les forts ont tiré le canon de minute en minute.

« Parvenu à James-Town, le char a défilé lentement entre deux haies de soldats de la garnison, qui s'étendaient depuis l'entrée de la ville jusqu'au lieu de l'embarquement..... »

EMBARQUEMENT DES CENDRES

DE L'EMPEREUR NAPOLÉON

« A cinq heures et demie, le cortége est arrivé à l'extrémité du quai. Là, Monseigneur le prince de Joinville a reçu de Son Éminence le gouverneur le cercueil impérial, qui a été immédiatement embarqué dans une chaloupe disposée à l'avance pour cette cérémonie, et conduit solennellement à bord de *la Belle-Poule* par le prince avec tous les honneurs souverains. »

(Extrait du *Moniteur*.)

INAUGURATION DE LA STATUE

DU DUC D'ORLÉANS

(28 OCTOBRE 1845)

« La statue du duc d'Orléans a été inaugurée aujourd'hui. A une heure après-midi, toutes les maisons étaient désertes. Les fenêtres des maisons qui entourent la place, toutes les terrasses environnantes, la Jénina, la grande mosquée, étaient jonchées de spectateurs. Le peu de garnison que possède Alger en ce moment était, ainsi que la milice, sous les armes. Tous les chefs militaires, toute la magistrature, toutes les administrations, tous les corps constitués, tous les services publics étaient représentés à cette cérémonie.

« A deux heures, la statue était entourée de tous les dépositaires des pouvoirs civils et militaires et de l'élite de la population.

« Deux discours ont été prononcés, l'un par le général de Bar, l'autre par M. le comte Guyot. A trois heures un quart, la statue a été découverte aux acclamations de la foule et au son de la musique militaire.

« Aucun accident n'a eu lieu.

« Des salves d'artillerie de terre et de mer n'ont cessé de se faire entendre, aussitôt après l'inauguration, jusqu'au moment du défilé. »

(Extrait du *Moniteur*.)



TRANSBORDEMENT
DES CENDRES DE L'EMPEREUR NAPOLÉON
A CHERBOURG,

8 DÉCEMBRE 1840

Peint par Morel-Fatio, gravé par Chavane aîné.

Le 8 décembre, le cercueil de l'Empereur Napoléon a été transbordé sur le bâtiment à vapeur *la Normandie;* toutes les dispositions avaient été prises d'avance pour donner à cette cérémonie la solennité convenable. Au lever du soleil, les bâtiments de guerre dans le port et en rade, à l'exception de la frégate *la Belle-Poule*, ont mis leurs vergues en pantenne et hissé leur pavillon à mi-mât; tous les bâtiments de commerce français qui se trouvaient à Cherbourg avaient également leur pavillon à mi-mât, en signe de deuil.

La messe solennelle qui devait être célébrée à bord de *la Belle-Poule* a été empêchée par la pluie; le transbordement a eu lieu aussitôt après l'absoute. MM. le préfet maritime, le général commandant le département, le préfet du département, le sous-préfet, le président du tribunal civil, le président du tribunal de commerce, le maire, les adjoints et dix conseillers municipaux, le commandant de la place, le procureur du Roi, les chefs de corps et le commandant de la garde nationale, les chefs de service de la marine, les commandants des bâtiments du Roi, assistaient à cette cérémonie.

A neuf heures et demie, la garde nationale de la ville et toutes les troupes de terre et de mer étaient rangées en bataille dans le port; au moment où la frégate *la Belle-Poule* a amené le pavillon du grand mât, les troupes ont présenté les armes et les tambours ont battu aux champs. Au signal, tous les forts, la batterie de la marine, celle de la digue et des bâtiments de guerre qui se trouvaient en rade ont fait une salve de vingt-un coups de canon; immédiatement après le transbordement, les bâtiments composant le convoi funèbre sont sortis du port militaire pour se rendre en rade dans l'ordre suivant : *la Normandie*, *le Courrier*, *le Véloce*.

A deux heures et demie, les bâtiments ont fait route pour l'entrée du Havre.

(*Journal des Débats*)





FUNÉRAILLES DE L'EMPEREUR NAPOLÉON,

15 DÉCEMBRE 1840.

Gravé par CHAVANE jeune.

Depuis le matin, et malgré la rigueur de la température, la population de Paris s'écoulait à flots pressés dans nos grandes rues, sur les quais et le long des boulevards; toute cette foule se dirigeait vers les lieux que devait parcourir le convoi de l'Empereur. Les troupes défilaient, musique et tambours en tête; les légions arrivaient de tous les points de la capitale dans un ordre admirable et dans la plus belle tenue. A sept heures et demie, le char funèbre traversait la place de la Concorde pour aller à Courbevoie chercher le corps de Napoléon; à neuf heures, il arrivait au pont de Neuilly. S. A. R. le prince de Joinville était à la tête de son état-major et de ses équipages, et prêt à partir.

Le cortége était disposé dans l'ordre suivant :

La gendarmerie de la Seine, la garde municipale à cheval, deux escadrons du 7ᵉ lancier; le général Dariulle, commandant de la place, avec son état-major et les officiers en congé; un bataillon d'infanterie de ligne, la garde municipale à pied, les sapeurs-pompiers, deux escadrons du 5ᵉ de cuirassiers; le lieutenant général Pajol, commandant la division, et son état-major; les officiers de toutes armes, sans troupes, employés à Paris; l'École spéciale et militaire de Saint-Cyr, l'École Polytechnique, l'École d'application d'état-major, deux batteries d'artillerie, le détachement du premier bataillon de chasseurs à pied, les sept compagnies de génie cantonnées dans le département de la Seine, les quatre compagnies de sous-officiers vétérans, quatre escadrons de la garde nationale à cheval; le maréchal Gérard, commandant supérieur de la garde nationale de la Seine, et son état-major; un carrosse dans lequel était l'abbé Coquereau, aumônier, venant de Sainte-Hélène; les officiers généraux de l'armée de terre et de mer du cadre de réserve ou en retraite, les officiers généraux et autres de la marine royale, le corps de musique funèbre, le cheval de bataille; un peloton de vingt-quatre sous-officiers de cavalerie décorés; un carrosse attelé de quatre chevaux, dans lequel était la commission de Sainte-Hélène; un peloton de trente-quatre sous-officiers d'infanterie décorés, les maréchaux de France, les quatre-vingt-six sous-officiers portant les drapeaux des départements, S. A. R. le prince de Joinville et son état-major, les cinq cents marins arrivés avec le corps de l'Empereur. Venait ensuite le char funèbre traîné par seize chevaux couverts de plumets et de drap d'or; M. le maréchal duc de Reggio, grand-chancelier de la Légion-d'Honneur; M. le maréchal Molitor, M. l'amiral baron Roussin et M. le général Bertrand tenaient chacun un cordon d'honneur fixé au poêle impérial; les anciens aides-de-camps et officiers civils et militaires de la maison de l'Empereur; les préfets de la Seine et de police, les membres du conseil général, les maires et adjoints de Paris, les anciens militaires de la garde impériale en uniforme, la députation d'Ajaccio, les militaires en retraite.

Cependant le canon faisait retentir les voûtes de l'Hôtel des Invalides, le char funèbre s'avançait lentement à travers les Champs-Élysées, la place de la Concorde et l'esplanade des Invalides, entre deux rangs de statues qui semblaient attendre le héros dans une immobilité respectueuse. Il était deux heures : le char s'est arrêté en avant de la grille principale; aussitôt le cercueil a été descendu et porté à bras par trente-six marins jusqu'au porche élevé dans la cour Royale, où M. l'archevêque de Paris l'attendait assisté de tout son clergé. (*Journal des Débats.*)





TRANSPORT

DE LA STATUE DE SAINT LOUIS A TUNIS

LE 25 AOUT 1841

Pendant les derniers jours du mois de juin 1840, cinq cent-soixante-dix ans après la mort de saint Louis, Ahmet, bey de Tunis, fit don au roi des Français Louis-Philippe Ier, de l'espace de terrain nécessaire pour élever à la mémoire de saint Louis un monument sur la plage même où ce pieux roi mourut le 25 août 1270.

Le roi Louis-Philippe conçut aussitôt le projet de bâtir à ses frais, en l'honneur de son saint aïeul, une chapelle sous l'invocation de saint Louis, dans laquelle une messe solennelle pût être célébrée tous les ans le 25 août. Un monticule situé près des ruines de l'ancienne Carthage, à six lieues de Tunis et dans la Goulette, fut choisi comme l'emplacement le plus convenable pour cette construction, et reçut le nom de mont Louis-Philippe aussitôt après la prise de possession. La chapelle, dont la première pierre avait été posée le 25 août 1840, put être consacrée dès le 25 août suivant. Élevée à plus de cent mètres au-dessus du niveau de la mer, elle domine toute la côte d'Afrique, depuis le cap Carthage jusqu'aux montagnes d'Ariana. La croix dorée placée au-dessus de la coupole est aperçue à une grande distance en mer, et le signe vénéré de la religion chrétienne signale aux navigateurs l'approche de la côte d'Afrique.

Les inscriptions suivantes, en français et en arabe, se lisent sur les faces intérieures et extérieures du monument :

LOUIS-PHILIPPE Ier, ROI DES FRANÇAIS,
A ÉRIGÉ CE MONUMENT
EN L'AN 1841,
SUR LA PLACE OU EXPIRA LE ROI SAINT LOUIS SON AIEUL.

ICI EST MORT
LE SULTHAN MAGNIFIQUE ET JUSTE
LOUIS, FILS DE LOUIS, REY DE FRANCE.
DIEU AIE PITIE DE LUI.
CE LIEU A ÉTÉ DONNÉ POUR TOUJOURS
PAR L'ÉMIR ILLUSTRE AHMED BEY
AU SULTHAN DE FRANCE.
QUICONQUE RESPECTERA CE MONUMENT, DIEU LE BÉNIRA.
IL N'Y A PAS D'AUTRE DIEU QUE DIEU.

La statue de saint Louis, apportée de France à bord du bâtiment de la marine royale *le Palinure*, fut traînée à bras, au sommet du mont Louis-Philippe, par les efforts réunis des marins français et des soldats réguliers du bey. Elle se trouvait placée sur son piédestal le 25 août 1841, pour l'inauguration de la chapelle. Les agents du gouvernement français, les consuls des puissances étrangères près la régence de Tunis, les officiers de la marine royale, les étrangers accourus en foule, des détachements des troupes régulières du bey, assistèrent à la messe solennelle célébrée par le révérend père préfet apostolique Emmanuel da Malta. Les canons de l'arsenal et de la Goulette répondirent aux salves des navires français *le Montébello* et *le Neptune*.





PRISE
DE LA SMALA D'ABD-EL-KADER

(16 MAI 1843)

Peint par Horace VERNET, 1844.

Une faible colonne de dix-huit cents hommes, embarrassée d'un convoi qui porte vingt jours de vivres, s'avance à soixante lieues d'Alger et à quarante de la ligne intérieure, dans la région du petit désert, et dérobe son approche à l'ennemi en faisant, comme les Arabes, vingt lieues en un jour. On arrive à l'improviste en vue d'une masse de tentes que l'on peut évaluer à trois mille au moins, en ne comptant que dix tentes par douar, et ce vaste camp renferme cinq mille hommes armés. Notre infanterie est encore loin en arrière; M. le duc d'Aumale n'a que six cents cavaliers; il n'hésite pas à charger cette multitude immense, malgré les représentations de nos auxiliaires arabes qui regardent la victoire comme impossible. Cette razzia, cette surprise, d'après le sens du mot arabe, a été aussi un combat brillant, où notre cavalerie, par l'impétuosité de son élan, par son audace et sa valeur, a de nouveau constaté sa supériorité sur la cavalerie arabe. Les chasseurs et les spahis ont combattu dans la proportion d'un contre dix. Le prince avait parfaitement jugé sa position : la moindre hésitation pouvait le compromettre, comme il le dit lui-même; la décision et la vigueur lui ont valu un triomphe presque inespéré.

Un officier, faisant partie de la colonne de S. A. R. M. le duc d'Aumale, écrit de Chabounia sur l'Oued-Ouerk, en date du 20 mai : « Nous étions sur le point d'atteindre Raggine, lorsque nos éclaireurs vinrent en toute hâte prévenir le prince que la smala d'Abd-el-Kader tout entière était campée à quelques centaines de mètres derrière un rideau qui nous la masquait. S. A. R. fut elle-même vérifier la véracité de ce renseignement. La position était grave; nous étions moins de six cents cavaliers et nous apercevions des milliers de tentes qui devaient être défendues.

« Le prince, n'écoutant que son courage et comptant sur le dévouement et l'énergie de ses troupes, s'écria que personne de sa race n'avait jamais reculé; et à l'instant il ordonna la charge... Tous, officiers, sous-officiers et soldats étaient électrisés... tous éprouvaient la confiance du succès.

« Les spahis prirent à gauche, où se trouvait le douar d'Abd-el-Kader et de ses deux lieutenants; les chasseurs chargèrent à droite, placés en échelons.

« Le prince était au centre du mouvement, à la tête d'un escadron et de trente gendarmes, envoyant du renfort là où il était réclamé, là où il le jugeait nécessaire. Aucune résistance ne put arrêter l'élan de nos soldats et des spahis.

« En quelques minutes tout fuyait devant nous; les hommes combattant avaient seuls été victimes. Le moment de la clémence était venu; le prince sauva bien du monde.

« Quatre drapeaux sont restés dans nos mains; le trésor a été pillé par les Arabes nos amis.

« Des personnes appartenant aux plus grandes familles sont en notre pouvoir; nous avons aussi près de sept mille prisonniers, en grande partie de la tribu des Hachems, qui avait fait défection dans les derniers temps. »







BATAILLE D'ISLY

(13 AOUT 1844)

Peint par Horace Vernet.

Le fils de l'empereur Muleï-Abderahman renforçait chaque jour son armée; l'orgueil des Marocains n'avait plus de bornes; il était donc urgent de livrer bataille. Le général Bedeau ayant rallié, le 12, avec trois bataillons et six escadrons, on se mit en route, le 14 août, à deux heures du matin, et sur les huit heures on aperçut toute la cavalerie arabe; l'on vit distinctement sur une hauteur la tente du fils de l'empereur, ses drapeaux, son parasol, signe de commandement. Ce fut sur ce point que l'attaque fut dirigée.

Après divers combats où nos troupes avaient fait des prodiges de valeur, le général Bedeau, commandant l'aile droite, ayant vu le danger que courait le deuxième chasseurs, commandé par le colonel Morris, qui avait traversé l'Isly afin de s'opposer à une immense charge de cavalerie manœuvrant sur l'aile droite, détacha le bataillon de zouaves, un bataillon du quinzième léger et le neuvième bataillon de chasseurs d'Orléans pour attaquer l'ennemi du côté des montagnes; ce mouvement détermina sa retraite. Le colonel Morris reprit alors l'offensive sur lui et exécuta plusieurs charges heureuses dans la gorge par où il se retirait. Cet épisode est un des faits les plus vigoureux de cette brillante journée. Cinq cent cinquante chasseurs du deuxième combattirent six mille cavaliers ennemis.

L'infanterie n'avait pas tardé à suivre au camp le premier échelon de cavalerie; l'ennemi s'était rallié en grosse masse sur la rive gauche de l'Isly et semblait se disposer à reprendre le camp; l'infanterie et l'artillerie le traversèrent rapidement; l'artillerie se mit en batterie sur la rive droite et lança de la mitraille sur cette vaste confusion de cavaliers se réunissant de tous côtés. L'infanterie passe alors la rivière sous la protection de l'artillerie; les spahis débouchent et sont suivis de près par les chasseurs aux ordres de M. le colonel Gagnon.

Les spahis, se trouvant bien soutenus par la cavalerie et l'infanterie, recommencèrent l'attaque. L'ennemi fut vigoureusement poussé pendant une lieue; sa déroute devint complète; il se retira, partie par la route de Thaza, partie par les vallées qui conduisent aux montagnes des Beni-Senassen. Il était alors midi, la chaleur était grande, les troupes de toutes armes étaient très fatiguées, il n'y avait plus de bagages ni d'artillerie à prendre, puisque tout était pris. On fit cesser la poursuite, et on ramena toutes les troupes dans le camp du sultan.

Le colonel Jusuf avait fait réserver au maréchal Bugeaud la tente du fils de l'empereur; on y avait réuni les drapeaux pris sur l'ennemi et au nombre de dix-huit, les onze pièces d'artillerie, le parasol du fils de l'empereur et une foule d'autres trophées de la journée.

Les Marocains ont laissé sur le champ de bataille au moins huit cents morts, presque tous de cavalerie. L'infanterie, qui était peu nombreuse, échappa en grande partie à la faveur des ravins. Cette armée a perdu en outre tout son matériel; elle a dû avoir de quinze cents à deux mille blessés.

La perte des Français a été de quatre officiers tués, dix autres blessés; de vingt-trois sous-officiers ou soldats tués et de quatre-vingt-six blessés.

La bataille d'Isly est, dans l'opinion de toute l'armée, la consécration de la conquête de l'Algérie. D'après tous les rapports des prisonniers et des Arabes qui avaient vu le camp de l'ennemi, on ne peut évaluer ses cavaliers à moins de vingt-cinq mille.



COMBAT DE PONTO-OBLIGADO

(20 NOVEMBRE 1845)

« Le 18 novembre 1845, les forces combinées de France et d'Angleterre jetèrent l'ancre à trois milles du point Obligado. Dans la soirée, les capitaines du *Fulton* et de *la Philomèle* allèrent en chaloupe reconnaître les lignes de l'ennemi. Ils trouvèrent les battteries établies sur la rive droite du fleuve.

« La rivière était barrée par vingt-quatre bâtiments liés ensemble par trois fortes chaînes en fer. A l'une des extrémités étaient dix brûlots prêts à être lancés; à l'autre extrémité était aussi le *Republicano* (brick de Rosas), armé de plusieurs pièces de gros calibre; enfin quatre mille hommes d'infanterie et de cavalerie étaient postés de manière à protéger les rives.

« Dans la matinée du 20, les forces combinées se formèrent en trois divisions pour l'attaque, qui fut des plus vigoureuses. *Le Saint-Martin*, qui, faute de vent, n'avait pu être suivi par les autres bâtiments, eut le plus à souffrir, et eut quarante-quatre hommes hors de combat. Une bombe lancée par *le Dolphin* mit le feu au *Republicano*, qui sauta.

« L'ennemi alors lança des brûlots; mais ils furent entraînés par le courant et ne produisirent pas d'effet.

« Le capitaine Hope, du *Fireband*, s'avança dans son canot pour briser les chaînes, et son intrépidité fut couronnée du plus heureux succès. *Le Fulton* en profita pour passer au travers de la ligne.

ATTAQUE DES BATTERIES

« Le capitaine Tréhouart, qui avait été obligé de quitter *le Saint-Martin* hors de service, ordonna à trois de ses vaisseaux de s'échouer à une portée de pistolet des batteries. Pour seconder une entreprise aussi hardie, le capitaine Hothman débarqua avec trois cent vingt-cinq soldats anglais, ce qui mit fin à la résistance de l'ennemi et décida la journée.

« Ce fut au moment le plus chaud de ce remarquable engagement que le capitaine Hothman écrivit à son collègue, le capitaine Tréhouart, les mots suivants :

« *Si le titre de brave a jamais été mérité, c'est par vous et vos équipages !* »

(Extrait du *Moniteur*.)





